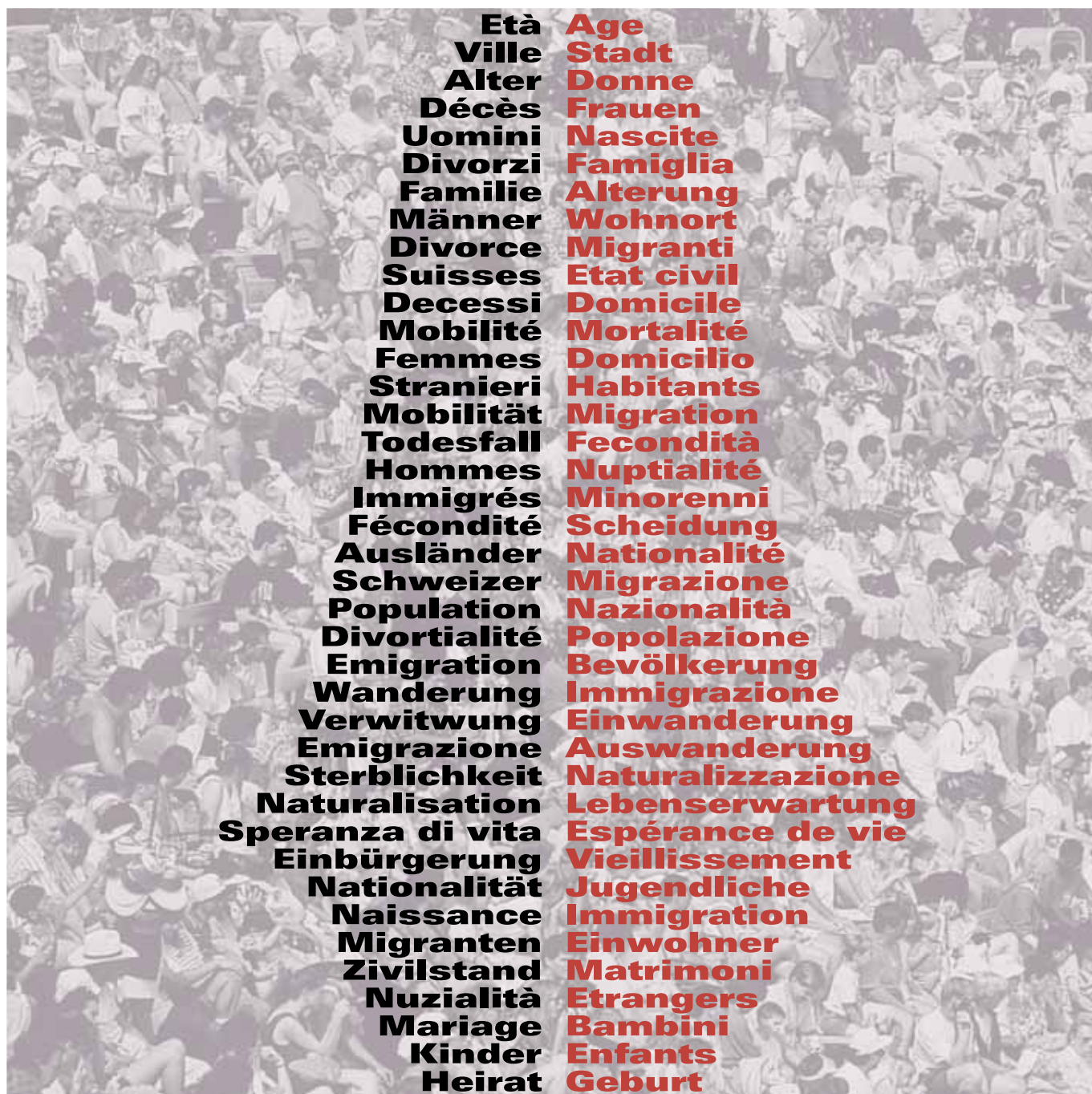


# La population étrangère en Suisse

Edition 2008



<b>Età</b>	<b>Age</b>
<b>Ville</b>	<b>Stadt</b>
<b>Alter</b>	<b>Donne</b>
<b>Décès</b>	<b>Frauen</b>
<b>Uomini</b>	<b>Nascite</b>
<b>Divorzi</b>	<b>Famiglia</b>
<b>Familie</b>	<b>Alterung</b>
<b>Männer</b>	<b>Wohnort</b>
<b>Divorce</b>	<b>Migranti</b>
<b>Suisses</b>	<b>Etat civil</b>
<b>Decessi</b>	<b>Domicile</b>
<b>Mobilità</b>	<b>Mortalité</b>
<b>Femmes</b>	<b>Domicilio</b>
<b>Stranieri</b>	<b>Habitants</b>
<b>Mobilität</b>	<b>Migration</b>
<b>Todesfall</b>	<b>Fecondità</b>
<b>Hommes</b>	<b>Nuptialité</b>
<b>Immigrés</b>	<b>Minorenni</b>
<b>Fécondité</b>	<b>Scheidung</b>
<b>Ausländer</b>	<b>Nationalité</b>
<b>Schweizer</b>	<b>Migrazione</b>
<b>Population</b>	<b>Nazionalità</b>
<b>Divortialité</b>	<b>Popolazione</b>
<b>Emigration</b>	<b>Bevölkerung</b>
<b>Wanderung</b>	<b>Immigrazione</b>
<b>Verwitwung</b>	<b>Einwanderung</b>
<b>Emigrazione</b>	<b>Auswanderung</b>
<b>Sterblichkeit</b>	<b>Naturalizzazione</b>
<b>Naturalisation</b>	<b>Lebenserwartung</b>
<b>Speranza di vita</b>	<b>Espérance de vie</b>
<b>Einbürgerung</b>	<b>Viellissement</b>
<b>Nationalität</b>	<b>Jugendliche</b>
<b>Naissance</b>	<b>Immigration</b>
<b>Migranten</b>	<b>Einwohner</b>
<b>Zivilstand</b>	<b>Matrimoni</b>
<b>Nuzialità</b>	<b>Etrangers</b>
<b>Mariage</b>	<b>Bambini</b>
<b>Kinder</b>	<b>Enfants</b>
<b>Heirat</b>	<b>Geburt</b>



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2008

La série «Statistique de la Suisse»  
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)  
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

# La population étrangère en Suisse

## Edition 2008

**Rédaction** Fabienne Rausa, Sara Reist

**Avec la collaboration de** Elisabetta Capezzali, André Farine, Thierry Murier,  
Emanuel von Erlach, Anouk Bläuer Herrmann,  
Adrian Füglistner, Eric Crettaz

**Editeur** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Complément d'information:** Centre d'information, Section Démographie et migration, OFS,  
tél. 032 713 67 11, e-mail: info.dem@bfs.admin.ch

**Réalisation:** Fabienne Rausa & Sara Reist, OFS

**Diffusion:** Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel  
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

**Numéro de commande:** 276-0800

**Prix:** 13 francs (TVA excl.)

**Série:** Statistique de la Suisse

**Domaine:** 1 Population

**Langue du texte original:** Allemand et français

**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

**Page de couverture:** typisch gmbh, Berne

**Graphisme/Layout:** OFS

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2008  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,  
si la source est mentionnée

**ISBN:** 978-3-303-01244-4

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>Marché du travail et formation</b>	<b>37</b>	
<b>Principaux résultats en bref</b>	<b>7</b>	<b>2.1</b>	<b>Activité professionnelle: vue d'ensemble</b>	<b>38</b>	
<b>1</b>	<b>Démographie</b>	<b>11</b>	<b>2.2</b>	<b>Situation dans la profession et activité</b>	<b>40</b>
<b>1.1</b>	<b>Etat et structure de la population résidante étrangère</b>	<b>12</b>	<b>2.3</b>	<b>Volume et durée de travail</b>	<b>42</b>
<b>1.2</b>	<b>Autorisation de résidence</b>	<b>14</b>	<b>2.4</b>	<b>Chômage</b>	<b>44</b>
<b>1.3</b>	<b>Durée de résidence</b>	<b>16</b>	<b>2.5</b>	<b>Migration de main-d'œuvre</b>	<b>46</b>
<b>1.4</b>	<b>En matière d'asile</b>	<b>18</b>	<b>2.6</b>	<b>Salaires</b>	<b>48</b>
<b>1.5</b>	<b>Migrations internationales</b>	<b>20</b>	<b>2.7</b>	<b>Formation</b>	<b>50</b>
<b>1.6</b>	<b>Mouvement naturel de la population</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>Pauvreté, logement et santé</b>	<b>53</b>
<b>1.7</b>	<b>Acquisition de la nationalité suisse</b>	<b>28</b>	<b>3.1</b>	<b>Pauvreté</b>	<b>54</b>
<b>1.8</b>	<b>Etrangers provenant de l'Union Européenne</b>	<b>30</b>	<b>3.2</b>	<b>Logement</b>	<b>56</b>
<b>1.9</b>	<b>Comparaison internationale</b>	<b>32</b>	<b>3.3</b>	<b>Santé</b>	<b>58</b>
			<b>Annexe</b>	<b>61</b>	
			<b>Bibliographie</b>	<b>63</b>	
			<b>Choix de tableaux de chiffres-clés</b>	<b>65</b>	



# Introduction

La présence des étrangers en Suisse est un thème qui alimente régulièrement le débat politique notamment en matière d'immigration étrangère et d'intégration des étrangers. Le but de cette publication est de décrire cette population sur le plan démographique ainsi que sa situation sur le marché de l'emploi. Elle s'inscrit dans la série commencée par la publication «La Suisse: Terre d'immigration, société multiculturelle» (Haug, 1995).

La présente publication constitue une version revue et mise à jour de la publication «La population étrangère en Suisse – Edition 2006». Les données sont actualisées et mises à disposition sous forme de séries historiques qui documentent l'évolution de la population étrangère. Contrairement à d'autres statistiques de la Confédération sur la population étrangère, cette publication dépeint une situation où sont représentées toutes les catégories d'étrangers. Elle présente une sélection d'indicateurs importants présentant, de manière simple, des phénomènes parfois complexes. Ce rapport constitue un outil moderne d'analyse de tendance dans le domaine des étrangers, des réfugiés et de l'asile. Il s'adresse autant au public intéressé qu'aux décideurs des milieux politiques, économiques ou administratifs.

Cette publication est réalisée à partir de données provenant de différentes sections de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ainsi que d'autres offices fédéraux. Bien que nous nous concentrons sur les domaines de la démographie et du marché de l'emploi, nous reprenons un certain nombre de données structurelles sur les thèmes de la pauvreté, du logement et de la santé.

Ce rapport a pour but de dresser un inventaire de la situation actuelle. L'accent est mis sur la présentation des dernières données disponibles datant, pour la plupart, de 2007.

Le chapitre des *principaux résultats en bref* présente les tendances de l'année 2007. Dans les chapitres suivants, nous consacrons des doubles pages à des aspects particuliers de la statistique des étrangers sous forme de textes courts et de graphiques.

L'annexe présente un choix de tableaux récapitulatifs qui donnent un rapide aperçu des chiffres-clés. Les tableaux détaillés ne sont plus publiés sur CD-ROM, mais sont désormais disponibles sur le portail statistique à l'adresse: [www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/22/publ/ausl/presentation.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/22/publ/ausl/presentation.html). Ces tableaux sont destinés à répondre aux besoins des spécialistes qui souhaitent réaliser des analyses à partir de ces données. La publication en version PDF, ainsi que le chapitre historique, le chapitre des définitions et des sources et un glossaire se trouvent également à cette adresse.





# Principaux résultats en bref

## Légère croissance de la population résidente étrangère

En 2007, la population résidente étrangère a augmenté de 29'900 personnes (+1,8%) par rapport à l'année précédente, pour se fixer à 1'703'800 personnes. En outre, 205'100 frontaliers travaillent en Suisse. Alors que le nombre de titulaires d'autorisations d'établissement (livret C) n'augmente que légèrement, le nombre de titulaires d'autorisation de séjour (livret B) progresse de manière significative (+11,8%). On observe une baisse du nombre de titulaires d'autorisation de séjour de courte durée (livret L) d'au moins une année (-25,8%) et -18,1% chez ceux bénéficiant d'une autorisation de courte durée de moins d'un an.

Fin 2007, 40'700 personnes (2,4% de tous les étrangers) se trouvent dans le processus d'asile (livrets N et F). Le nombre de requérants d'asile (livret N) diminue de 8,8% et s'élève à 17'900 personnes. Parallèlement, le nombre de personnes admises à titre provisoire (livret F) diminue également de 9,9% et atteint, à la fin de l'année 2007, 22'800 personnes.

## Emigrations en hausse et nombre record d'immigrations

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'immigrations à long terme augmente (+34,2%, soit +36'700 personnes) et concerne 143'900 personnes. On dénombre, en outre, 108'400 entrées de personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de courte durée de moins d'une année en Suisse (-8,6%), ainsi que 10'100 entrées de personnes se trouvant dans le processus d'asile (-0,1%). L'immigration totale augmente de 18'600 personnes (+9,6%) et se monte désormais à 212'400 personnes. Plus de la moitié des immigrants de nationalité étrangère viennent en Suisse pour un séjour autorisé de moins d'un an.

En 2007, on enregistre 422 retours au pays pour 1000 immigrations. Le nombre d'émigrations concernant la population résidente permanente étrangère augmente par rapport à 2006. Au total, 60'700 étrangers résidents permanents ont émigré en 2007. La majeure partie des émigrants quittent la Suisse après un séjour relativement court. En effet, plus de la moitié (56,3%) des personnes rentrées dans leur pays ont vécu moins de cinq ans dans notre pays. A cause du nombre record d'immigrations, le solde migratoire double pratiquement pour s'établir à 83'200 personnes contre 49'400 en 2006 et 43'100 en 2005.

## Une large palette de nationalités

Parmi la population résidente, la part de ressortissants d'états extra européens reste relativement stable et représente 14,6% de la population résidente étrangère totale (248'500 personnes). Les ressortissants provenant des pays membres de l'UE27 et de l'AELE sont de plus en plus nombreux en Suisse (+34'000 personnes, soit +3,4% par rapport à 2006), alors que le nombre de personnes rentrées en Espagne, d'où provenait autrefois la majeure partie de la main-d'oeuvre étrangère, est toujours excédentaire (+2200). L'immigration à long terme des ressortissants allemands a pratiquement triplé depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes, passant de 14'100 en 2001 à 40'900 en 2007.

Près des deux tiers de la population résidente étrangère (60,1%, soit 1'024'500 personnes) vient encore d'un Etat de l'UE27 ou de l'AELE. Sur ce point, la Suisse se distingue de la plupart des autres pays d'Europe occidentale, qui accueillent une majorité de ressortissants d'Europe de l'est, de Turquie et de pays non européens. En 2007, les Italiens forment toujours la principale communauté étrangère (295'500 personnes), suivis des allemands (224'300). Le nombre de personnes venant de Serbie-et-Monténégro, de Bosnie et Herzégovine, de Macédoine et de Croatie continue à diminuer de 0,9 point et représente 19,7% de la population résidente étrangère en 2007.

## La plupart des étrangers font de longs séjours en Suisse

Plus d'un cinquième des étrangers (22,3%) sont nés en Suisse et appartiennent donc à la deuxième, voire à la troisième génération d'étrangers. On observe cependant d'importantes différences entre les nationalités. Si plus d'un tiers des ressortissants italiens vivant en Suisse y sont nés, seuls 5,6% des citoyens allemands et 2,8% des citoyens français sont dans le même cas. Près de la moitié (46,1%) des étrangers nés à l'étranger résident ici depuis au moins 15 ans et 12,2% y vivent même depuis plus de 30 ans. La quasi-totalité des Italiens et des Espagnols (respectivement 89,4% et 89,1%) demeurant en Suisse bénéficient d'une autorisation d'établissement illimitée.

## Progression des naissances

Les effets de la multiculturalité de la population se reflètent aussi dans l'évolution des mariages et des naissances. En 2007, 15'100 mariages mixtes ont eu lieu comme l'année précédente, ce qui représente près de quatre mariages sur dix (37,5%). Le nombre des naissances augmente légèrement par rapport à l'année précédente (74'500 contre 73'400). Le nombre d'enfants nés vivants dont l'un des parents au moins est étranger augmente légèrement, 29'700 en 2007, soit 47,5% de toutes les naissances vivantes chez les femmes mariées. Un quart des enfants nés en Suisse sont de nationalité étrangère. Cette proportion s'explique par un nombre important d'étrangères ayant entre 20 et 44 ans (49,2% contre 31,1% des Suissesses) et par leur taux de fécondité plus élevé (1,9 enfant par femme étrangère contre 1,3 chez les Suissesses).

## Naturalisations en baisse

En 2007, 43'900 personnes ont acquis la citoyenneté suisse (-2800, soit 6,0% de moins que l'année précédente). Ces nouveaux Suisses contribuent à faire progresser la population de nationalité suisse, ceci malgré l'excédent de décès et d'émigrations (8400 personnes). Toutefois, le taux brut de naturalisation suisse reste relativement faible (2,9%) en comparaison européenne. Malgré des conditions strictes, on estime à 851'500 le nombre d'étrangers qui pourraient se faire naturaliser

aujourd'hui. Seraient concernés 80,1% des Italiens, 78,9% des Espagnols, 72,5% des Croates, 72,3% des Slovènes, 69,1% des personnes provenant de Bosnie et Herzégovine séjournant dans notre pays à long terme. L'appartenance à un pays de l'UE, l'interdiction de la double nationalité par le pays d'origine et les conditions parfois sévères à remplir dissuadent bon nombre d'étrangers de déposer une demande dans une commune suisse.

## En comparaison internationale

La Suisse fait partie des pays européens qui comptent le plus d'étrangers par rapport à leur population totale. En 2007, ils représentent 22,1% de la population résidente. Si l'on fait abstraction des personnes effectuant un séjour de courte durée et de celles qui se trouvent dans le processus d'asile, cette proportion descend à 21,1%. En Europe, seuls le Luxembourg et le Liechtenstein affichent des pourcentages plus élevés. Malgré une hausse des naturalisations depuis 2000, seule une petite partie des ressortissants étrangers en Suisse acquiert annuellement la nationalité.

## Un actif occupé sur quatre est de nationalité étrangère

A la mi-2007, on compte 1,158 million d'étrangers actifs occupés en Suisse, soit une progression de 10,4% par rapport l'année 2002. Comme le nombre des travailleurs suisses a augmenté seulement de 3,8% durant la même période atteignant les 3,241 millions, la part des étrangers dans la population active occupée progresse de 25,1% à 26,3%.

Le taux standardisé d'actifs occupés (15 ans et plus) s'élève, pour les étrangers, à 68,4% au milieu de l'année 2007. En raison d'une proportion plus importante de retraités, il ne se chiffre qu'à 64,3% pour la population suisse. Si l'on considère la population en âge de travailler (15-64), le taux d'actifs occupés est en revanche plus élevé chez les Suisses que chez les étrangers (79,9% contre 74,3%).

## Les travailleurs étrangers sont plus jeunes et occupent plus rarement des emplois à temps partiel

A maints égards, la structure de la population active occupée étrangère se distingue de son équivalent suisse. Les travailleurs étrangers sont généralement plus jeunes. En 2007, 56% des étrangers ont moins de 40 ans contre 44% des Suisses. Par ailleurs, la part des femmes est nettement plus basse chez les étrangers (38%) que chez les Suisses (47%).

Le travail à temps partiel est moins répandu chez les étrangers que chez les Suisses. Au milieu de l'année 2007, 23% des actifs occupés étrangers travaillent à temps partiel contre 35% des Suisses. Cette différence est plus manifeste chez les femmes (60% des Suissesses contre 46% des étrangères). Du fait que les actifs occupés étrangers sont moins nombreux à travailler à temps partiel, ils réalisent une part du volume total de travail plus élevée (27,2% en 2006). Cependant, on observe de grandes différences selon les branches économiques: dans l'hôtellerie et la restauration, par exemple, les ressortissants étrangers ont accompli plus de la moitié (51,4%) du total des heures de travail. Par contre, dans l'administration publique (8,6%) ainsi que dans l'agriculture et la sylviculture (8,1%), leur contribution au volume du travail est très modeste.

## Salaires et situation dans la profession: les disparités existent aussi entre étrangers

Il n'existe pas seulement des disparités notables dans les professions exercées entre Suisses et étrangers, mais aussi entre ces derniers en fonction de leur nationalité. Au deuxième trimestre 2007, les Européens du nord et de l'ouest sont 48% à exercer une fonction dirigeante, d'encadrement ou une profession intellectuelle et scientifique. Chez les actifs occupés de nationalité Suisse, cette proportion est de 25%. Dans les professions artisanales, la part des personnes actives occupées en provenance de l'Ouest des Balkans et de la Turquie (29%) et de l'Europe du Sud (25%) est par contre plus importante. La part correspondante est nettement plus faible chez les Européens du nord et de l'ouest (6,6%), mais aussi chez les Suisses (14%).

Les ressortissants des pays du nord et de l'ouest de l'Europe sont surreprésentés parmi les cadres. Chez ces derniers, la part des personnes exerçant des fonctions dirigeantes se monte à 43% contre 30% parmi les actifs occupés de nationalité suisse (30% également pour l'ensemble des étrangers).

En 2006, le salaire brut médian des salariés Suisses se situe à 5952 francs et des salariés étrangers à 5140 francs. Les différences sont aussi marquées entre les étrangers eux-mêmes. Généralement inférieur à 4400 francs chez les titulaires d'une autorisation de courte durée, le salaire médian se rapproche des 5100 francs chez les titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement et s'élève à près de 5500 francs chez les frontaliers.

## Le chômage est nettement plus répandu chez les étrangers que chez les Suisses

Les travailleurs étrangers subissent plus les conséquences de la mauvaise conjoncture que les Suisses. Au deuxième trimestre 2007, 66'700 étrangers en Suisse sont sans emploi. Le taux de sans-emploi de la population active de nationalité étrangère s'élève à 7,1%, dépassant ainsi nettement celui des Suisses (2,7%). Les étrangers cumulent souvent les risques de se retrouver sans travail. Souvent peu qualifiés, ils travaillent aussi plus fréquemment dans des branches particulièrement dépendantes de l'évolution conjoncturelle.

## Les étrangers sont en moyenne plus touchés par la pauvreté

Proportionnellement, les étrangers sont plus souvent touchés par la pauvreté que les Suisses et sont aussi fortement surreprésentés parmi les working poor. En effet, la part des personnes sans formation postobligatoire est plus élevée parmi eux. En outre, ils travaillent plus souvent dans des conditions de travail atypiques et fréquemment dans des branches où le niveau des salaires est bas.

## Participation différenciée des jeunes étrangers aux niveaux de formation postobligatoire

Après l'école obligatoire, la majorité des jeunes étrangers font un apprentissage professionnel. La part des jeunes provenant de pays ayant alimenté les vagues d'immigration récente (ex-Yougoslavie, Turquie et Portugal) est basse dans les écoles préparant à la maturité. Par contre, leur nombre en formation élémentaire et en préapprentissage est proportionnellement haut. La part de jeunes étrangers est clairement supérieure chez les personnes sans formation ou celles qui ne disposent que d'une formation obligatoire. Parmi les 20% d'étrangers qui fréquentent les universités suisses, les trois quarts sont venus en Suisse dans ce but précis. Les étrangers, qui suivent leur scolarité en Suisse, sont donc peu nombreux à terminer une formation tertiaire.

## Des taux d'hospitalisation différents chez les Suisses et chez les étrangers

Les coûts moyens sont à peu près les mêmes pour les patients hospitalisés suisses que pour ceux de nationalité étrangère. En revanche, Suisses et étrangers présentent des taux d'hospitalisation très variables selon la pathologie. Les différences liées à l'âge varient également entre Suisses et étrangers.

# 1 Démographie

## 1.1 Etat et structure de la population résidente étrangère

Fin 2007, on compte 1,7 million d'étrangers en Suisse. Ils représentent 22,1% de la population totale, pourcentage en hausse de 0,2 point par rapport à l'année précédente. Ces dernières décennies, le cercle des pays de provenance s'est fortement agrandi, alors que les ressortissants des pays limitrophes représentent plus d'un tiers des étrangers vivant en Suisse.

Une telle proportion d'étrangers en Suisse est le résultat de différentes vagues d'immigration de 1950 à 2007, de la libre circulation des personnes provenant de l'UE dès 2002, d'une politique de naturalisation restrictive, d'une population étrangère avec un taux de fécondité élevé et un faible taux de mortalité.

En 2007, le taux annuel de croissance de la population résidente étrangère est de +1,8%. Cette même année, 1'703'800 étrangers résident en Suisse, ce qui correspond à 22,1% de la population (graphique G1.1.1). Cette proportion augmente ainsi légèrement par rapport à 2006 (+0,2 point).

Sur le 1,7 million d'étrangers, 912'000 sont des hommes et 791'700 des femmes. La population résidente étrangère est une population jeune. En effet, un étranger sur quatre a moins de 20 ans (graphique G1.1.2). Dans cette population de jeunes étrangers, la part des femmes (23,0%) est plus importante que celles des hommes (21,3%). Les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 7,1% de la population résidente étrangère. La part la plus importante de la population étrangère se compose des personnes en âge de travailler (20–64 ans) et se monte à 70,8%. La génération des 20–39 ans est la plus nombreuse, où les femmes sont toujours plus représentées que les hommes (40,3% contre 37,4%).

Bien que la population étrangère soit plus jeune et potentiellement plus féconde que la population suisse, le rapport de dépendance des jeunes étrangers diminue (37,8% en 1997 contre 31,2% en 2007), signe que la fécondité chez les femmes étrangères est en baisse. Parallèlement, le rapport de dépendance des personnes âgées de nationalité étrangère augmente légèrement et s'élève aujourd'hui à 10,1%. Cette tendance semble indiquer que les personnes de nationalité étrangère restent plus facilement en Suisse au moment de la retraite.

Avec 1'454'100 ressortissants, les Européens sont la principale communauté étrangère en Suisse en 2007. Avec 295'500 ressortissants, les Italiens constituent toujours la communauté étrangère la plus importante, bien que leur nombre ait à nouveau reculé par rapport à 2006 (-1,2%). Comme les années précédentes, le nombre des ressortissants de pays extra européens continue de croître.

### Définitions:

Sont incluses dans **la population résidente étrangère** toutes les personnes de nationalité étrangère résidant en Suisse à un moment donné, quels que soient leur nationalité, leur durée de résidence et leur type d'autorisation de résidence. Les personnes n'ayant pas de domicile officiel en Suisse, telles que les frontaliers travaillant en Suisse, les touristes, les personnes en visite ou en voyage

d'affaires, ne sont pas comptées dans la population résidente étrangère.

**Le rapport de dépendance des jeunes** est l'effectif des moins de 20 ans rapporté à l'effectif de la population en âge de travailler (20–64 ans).

**Le rapport de dépendance des personnes âgées** est l'effectif de la population âgée de 65 ans et plus rapporté à l'effectif de la population en âge de travailler.

### Base:

Population résidente

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème

«01 – Population» Publications >

La population étrangère en Suisse

> **Informations**

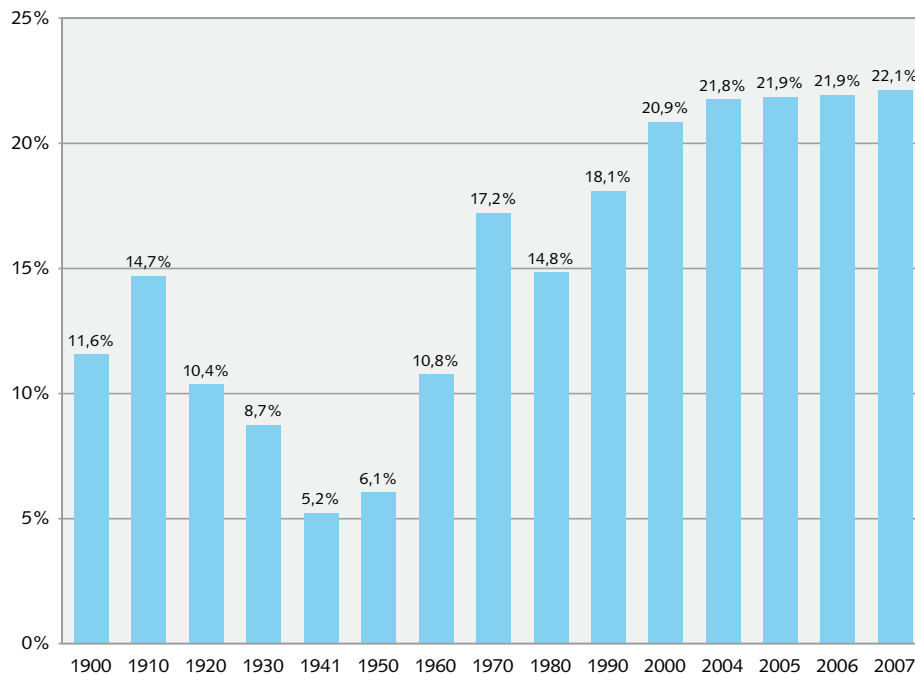
### Source:

OFS/PETRA

## 1.1 Etat et structure de la population résidente étrangère

**Evolution de la proportion d'étrangers dans la population résidente en Suisse, de 1900 à 2007**

G 1.1.1

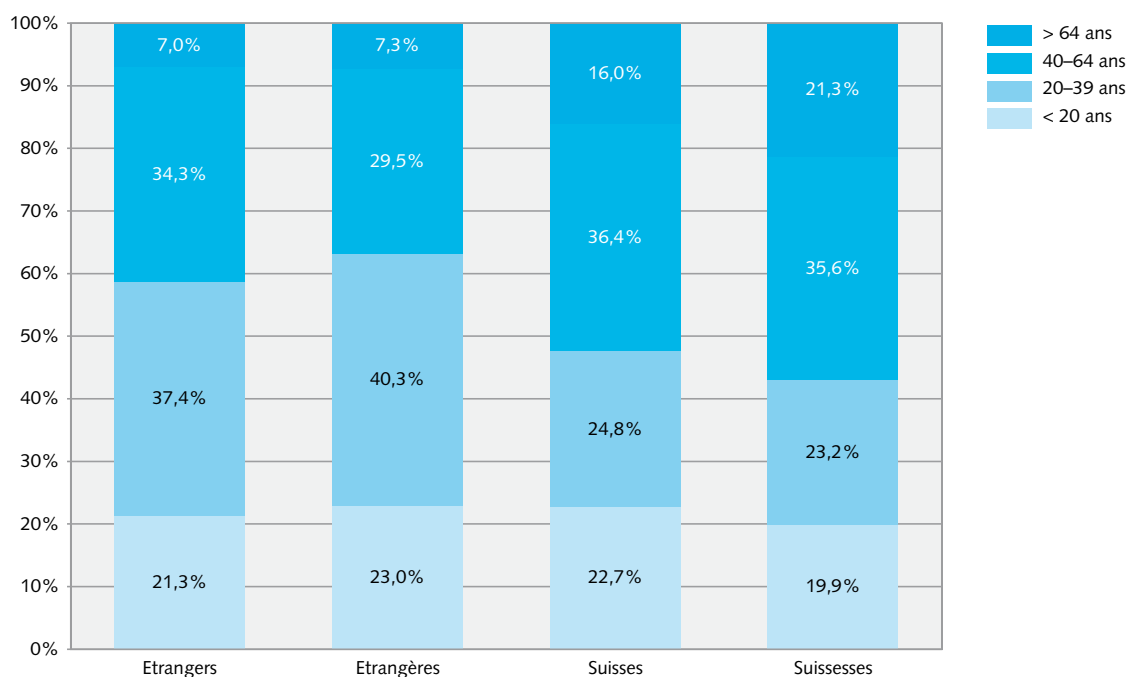


Sources: OFS/ESPOP & OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Composition de la population résidente selon la nationalité, le sexe et la classe d'âges, en 2007**

G 1.1.2



Sources: OFS/ESPOP & OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 1.2 Autorisation de résidence

**Fin 2007, près de deux tiers de tous les étrangers résidant en Suisse bénéficient d'une autorisation d'établissement de durée illimitée. A lui seul, ce groupe représente 14,2% de la population totale, soit une personne sur sept. 28,2% des étrangers détiennent par ailleurs une autorisation de séjour d'au moins un an et 40'700 personnes (2,4%) se trouvent dans le processus de l'asile.**

Différents types d'autorisations régissent la présence de plus de 1,7 million et demi d'étrangers en Suisse et déterminent, dans une large mesure, la durée du séjour, son caractère limité ou durable et le degré d'intégration (graphique G1.2.1).

Fin 2007, près de deux tiers des étrangers sont titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C), soit 64,2% ou 1'091'400 personnes. Notre pays compte également 450'300 titulaires d'une autorisation de séjour (livret B). Ce groupe s'est accru de 11,8% depuis 2006. Les automatismes du droit des étrangers qui transforment les autorisations de séjour de courte durée en autorisations d'établissement, l'augmentation des regroupements familiaux et la natalité expliquent la croissance de ces deux groupes.

Le nombre des employés des représentations diplomatiques, des organisations internationales ou d'entreprises d'états étrangers résidant en Suisse (ainsi que les membres de leurs familles et leur personnel de maison) augmente pour passer à 27'600 personnes (+400).

La Suisse compte également 90'300 étrangers détenteurs d'une autorisation de séjour de courte durée (livret L). Suite à l'abolition du statut de saisonnier avec l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, le nombre d'autorisations de séjour de courte durée de moins d'une année fluctue et s'élève à 61'000 en 2007.

Quant au nombre de personnes dans le processus de l'asile, il s'élève à 40'700, en diminution de 9,4% par rapport à l'année précédente. L'effectif des réfugiés reconnus, donc au bénéfice d'une autorisation d'établissement ou de séjour, s'élève à 22'900 personnes en 2007, diminuant de 400 personnes par rapport à 2006. Près d'un quart d'entre eux proviennent de Bosnie et Herzégovine et de Serbie-et-Monténégro, un cinquième de Turquie et un sur dix sont citoyens irakiens.

Les différentes nationalités vivant en Suisse se distinguent nettement du point de vue de leur autorisation de résidence (graphique G1.2.2). La quasi-totalité des Italiens et des Espagnols demeurant en Suisse bénéficient d'une autorisation d'établissement (respectivement 89,4% et 89,1%). De même, les citoyens croates, macédoniens, turcs et bosniaques sont nombreux à obtenir une telle autorisation (respectivement 87,9%, 84,0%, 80,4% et 77,7%). En revanche, les pourcentages relativement faibles enregistrés pour les Allemands (44,3%) et les Français (55,7%) indiquent que les ressortissants de ces deux pays se trouvent en Suisse depuis moins de cinq ans. Un ressortissant africain sur trois et un asiatique sur quatre sont en Suisse dans le processus de l'asile.

### Définitions:

(graphique G1.2.2) :

**Personnes séjournant à l'année:** personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour (livret B), d'une autorisation de séjour de courte durée (livret L) mais dont la validité s'étend au moins sur une année, et personnes au bénéfice d'une autorisation délivrée par le DFAE.

### Titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée:

Personnes de nationalité étrangère entrées en Suisse avec un motif précis, en vue d'y effectuer un séjour de courte durée, en général moins d'une année, et d'y exercer ou non une activité lucrative (livret L).

### Personnes dans le processus

**d'asile:** titulaires d'un livret F ou N, sans les réfugiés reconnus comme tels.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > **Informations**

### Sources:

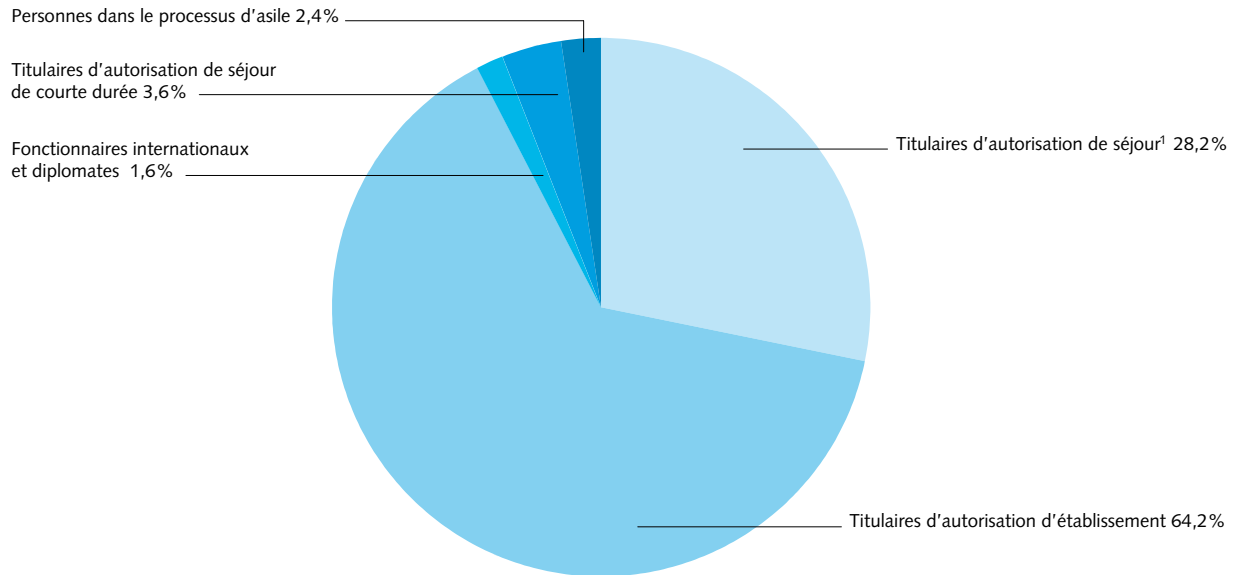
OFS/PETRA, ODM/RCE, ODM/AUPER



## 1.2 Autorisation de résidence

### Composition de la population résidente étrangère selon l'autorisation de résidence, en 2007

G 1.2.1



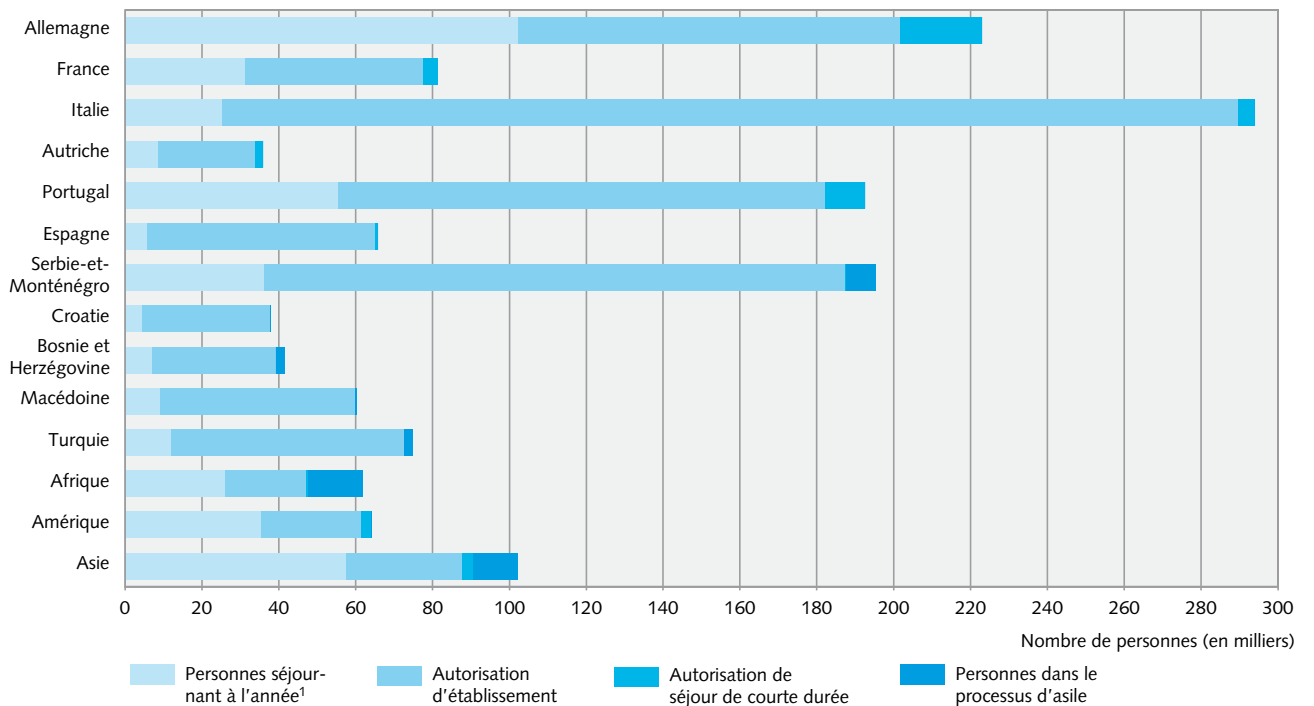
<sup>1</sup> incl. les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (>= 12 mois)

Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Population résidente étrangère selon la nationalité et l'autorisation de résidence, en 2007

G 1.2.2



<sup>1</sup> incl. les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (>= 12 mois)

Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### 1.3 Durée de résidence

**Plus d'un cinquième des personnes au bénéfice d'un livret B, C ou L ( $\geq 12$  mois) est né en Suisse et se compose d'étrangers de deuxième ou de troisième génération. 53,8% des titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement qui sont nés à l'étranger résident en Suisse sans interruption depuis 10 ans et plus. Plus des deux tiers des enfants ou adolescents étrangers sont nés ici.**

Le pays de naissance et la durée de séjour en Suisse sont deux éléments importants pour évaluer le degré d'intégration de la population résidente étrangère. La nationalité suisse ne s'acquérant pas automatiquement, à moins que ce ne soit par filiation, nombreux sont les étrangers nés en Suisse qui conservent leur nationalité, du moins au début. Plus d'un quart (26,3%) de la population étrangère, née à l'étranger, est titulaire d'une autorisation d'établissement ou de séjour et réside en Suisse depuis 20 ans ou plus. De même, 29,3% y séjourne depuis moins de 5 ans, à la fin 2007 (graphiques G1.3.1 et G1.3.2).

349'900 étrangers titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement, soit près d'un quart (22,3%) de tous ces titulaires, sont nés en Suisse et ne sont donc pas des immigrants. On relève des différences importantes selon la nationalité. Plus d'un tiers des Italiens (38,1%) appartiennent à la deuxième ou à la troisième génération, alors que seuls 5,6% des citoyens allemands et 2,8% des citoyens français sont dans le même cas. Ces personnes sont des descendants de groupes de migrants établis depuis longtemps en Suisse.

Fin 2007, plus des deux tiers (67,9%) des enfants et adolescents de moins de 20 ans au bénéfice d'une autorisation de séjour ou d'établissement appartiennent à la deuxième ou la troisième génération, soit 237'600 personnes. Parmi eux, 89,0% sont européens. 19,8% sont des ressortissants de la Serbie et du Monténégro, 17,0% sont italiens, 14,5% sont portugais et 7,4% turcs. Mais la deuxième ou la troisième génération comprend aussi des étrangers majeurs (112'300 personnes de 20 ans et plus). Dans ce groupe, près des deux tiers sont italiens et représentent donc la majorité absolue; ils sont suivis des Espagnols (11,1%) et des Allemands (6,2%).

#### Définitions:

**Première génération d'étrangers:** personnes qui n'ont pas la nationalité suisse, qui sont nées à l'étranger et qui ont immigré en Suisse.

**Deuxième génération d'étrangers:** personnes nées en Suisse qui n'ont pas la nationalité suisse et dont les deux parents sont nés à l'étranger.

#### Troisième génération d'étrangers:

personnes nées en Suisse qui n'ont pas la nationalité suisse et dont au moins un parent est aussi né en Suisse.

#### Base:

Titulaires de livrets B, C et L de plus d'un an.

#### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > **Informations**

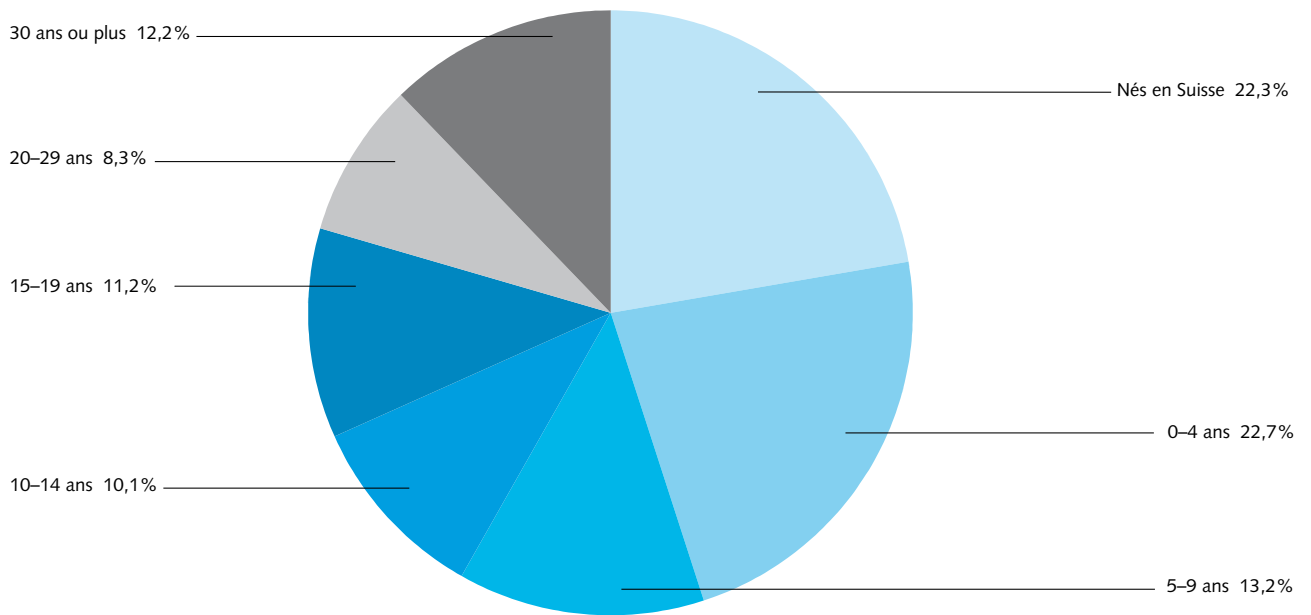
#### Source:

OFS/PETRA

1.3 Durée de résidence

Proportion de titulaires d'autorisation d'établissement et de séjour<sup>1</sup> selon la durée de résidence en Suisse, en 2007

G 1.3.1



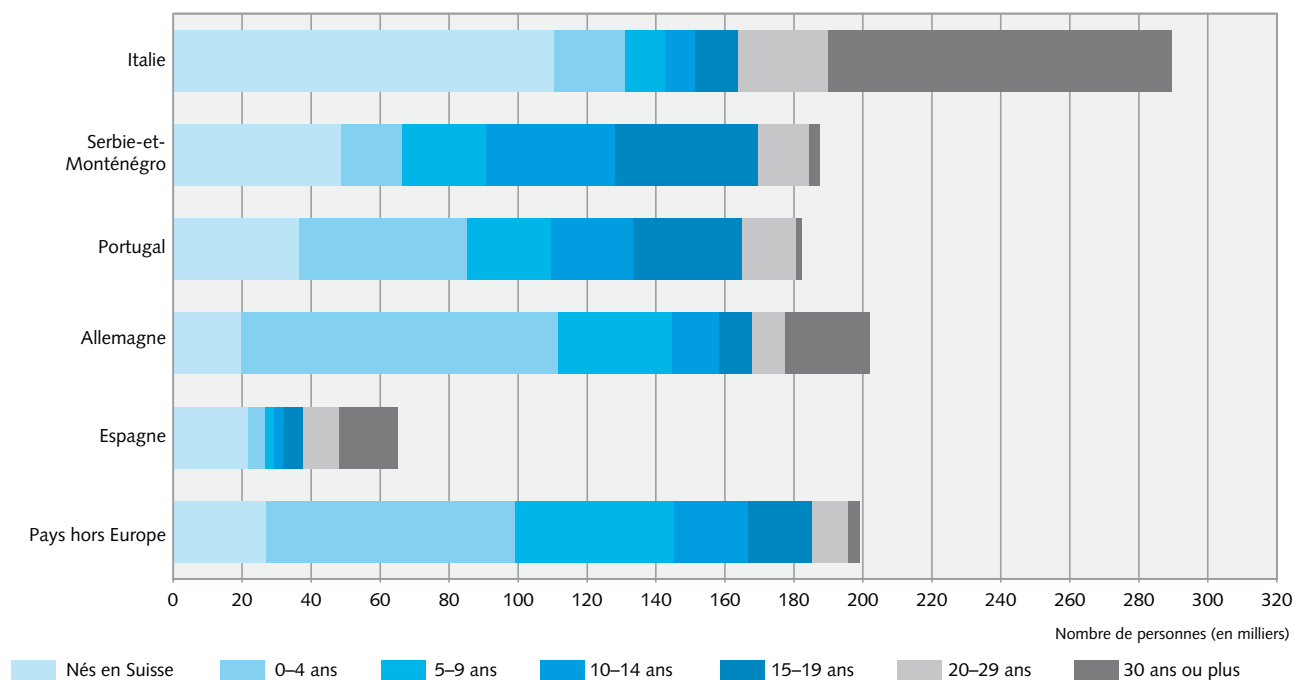
<sup>1</sup> incl. les titulaires d'autorisation de séjour de courte durée (>=12 mois)

Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Nombre de titulaires d'autorisation d'établissement et de séjour<sup>1</sup> selon la nationalité et la durée de résidence en Suisse, en 2007

G 1.3.2



<sup>1</sup> incl. les titulaires d'autorisation de séjour de courte durée (>=12 mois)

Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 1.4 En matière d'asile

**La politique en matière d'asile n'est pas restée sans effet. 10'400 nouvelles demandes d'asile ont en effet été déposées en 2007 en Suisse, soit 150 de moins qu'en 2006. Actuellement, le nombre de personnes dans le processus de l'asile s'élève à 40'700 (-9,4% par rapport à 2006), soit 0,5% de la population totale résidante.**

De janvier à décembre 2007, 10'400 personnes ont déposé une demande d'asile en Suisse. Par rapport à 2006 (10'500), les nouvelles demandes diminuent de 1,4%. Ainsi, on observe une diminution (-4200) du nombre de personnes dans le processus de l'asile (livrets F ou N) qui sont en Suisse à la fin 2007 (graphique G1.4.1). 16,0% des nouvelles demandes sont déposées par des ressortissants de l'Erythrée (graphique G1.4.2). Suivent les ressortissants de Serbie-et-Monténégro (9,5%), d'Irak (9,0%), de Turquie (6,0%) et du Sri Lanka (5,9%).

L'asile est accordé à 1600 personnes, ce qui correspond à un taux moyen de reconnaissance de 20,8%. Ce taux varie selon les nationalités. Il s'élève à 48,9% chez les requérants turcs, à 18,6% chez les requérants irakiens, à 4,6% chez les requérants de Serbie et du Monténégro et à 6,4% chez les requérants de Somalie. Par ailleurs, 2700 personnes sont admises à titre provisoire, que ce soit dans le cadre ou en dehors de la procédure d'asile ordinaire.

L'an passé, 8200 requérants ont vu leur demande rejetée avec force exécutoire (exécutions de renvois). Pour 3600 d'entre eux, on ignore s'ils ont quitté ou non la Suisse, leur domicile n'étant pas connu.

En plus des 22'900 réfugiés reconnus, 40'700 personnes se trouvent dans le processus d'asile, fin 2007. En font partie 22'800 personnes admises à titre provisoire (livret F), soit 9,9% de moins qu'en 2006, après que leur demande d'asile a été refusée ou en dehors de toute procédure, parce que leur retour était impossible à ce moment-là. 17'900 requérants d'asile (livret N) attendent que leur demande soit traitée ou ont déposé un recours de première ou de deuxième instance. Certains d'entre eux, bien qu'ayant essuyé un refus, sont pour différentes raisons dans l'impossibilité de quitter le pays.

En matière d'asile, il est toujours plus difficile de distinguer les séjours de longue durée de ceux de courte durée.

### Définitions:

**Demande d'asile:** selon la loi sur l'asile, «on considère qu'un étranger demande l'asile lorsqu'il exprime par écrit, oralement ou d'une autre façon sa volonté de chercher en Suisse une protection contre des persécutions». Sur le plan statistique, on dénombre une demande d'asile par personne, même lorsque plusieurs personnes (couple, personne avec enfants

mineurs) déposent une demande en commun. Au nombre des demandes d'asile, on considère également les enfants nés de requérantes et les demandes de regroupement familial de réfugiés reconnus comme tels.

**Personne dans le processus d'asile:** personne au bénéfice d'un livret F ou N, sans les réfugiés reconnus comme tels.

**Taux moyen de reconnaissance:** pourcentage de décisions positives (reconnaissance en tant que réfugié) par rapport au total des décisions rendues pendant l'année civile. La portée de cet indicateur est toutefois limitée, car il dépend fortement des procédures administratives.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

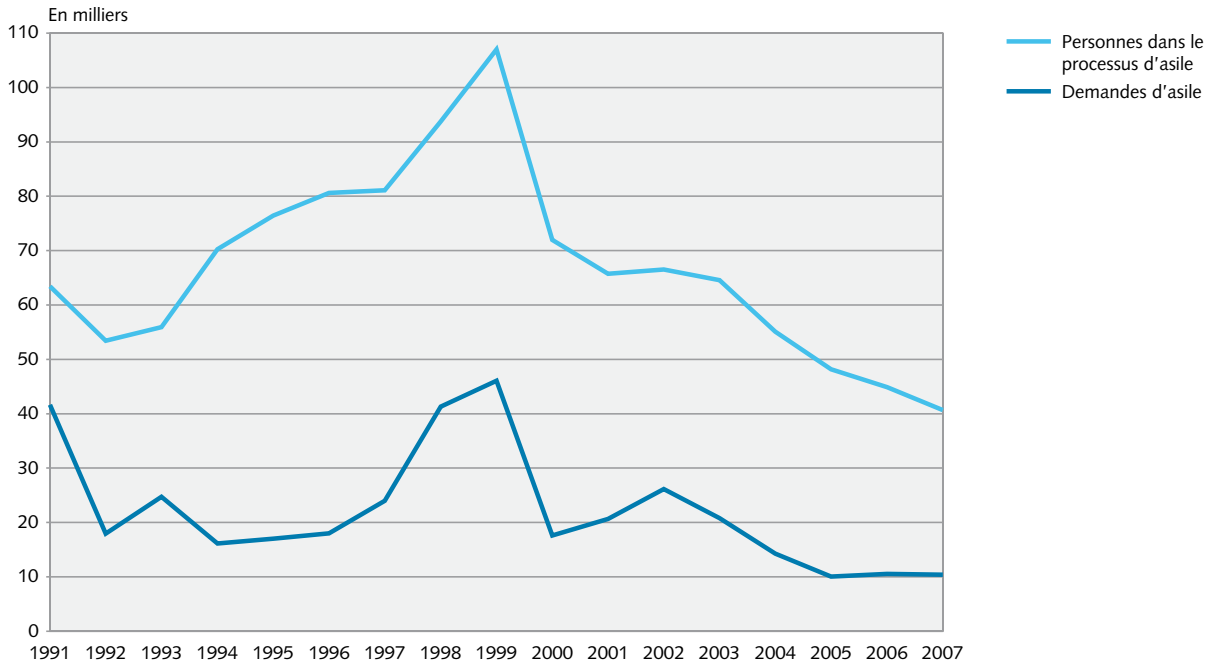
A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > **Informations**

### Sources:

OFS/PETRA, ODM/AUPER

**Evolution du nombre de personnes dans le processus d'asile et du nombre de demandes d'asile, de 1991 à 2007**

G 1.4.1

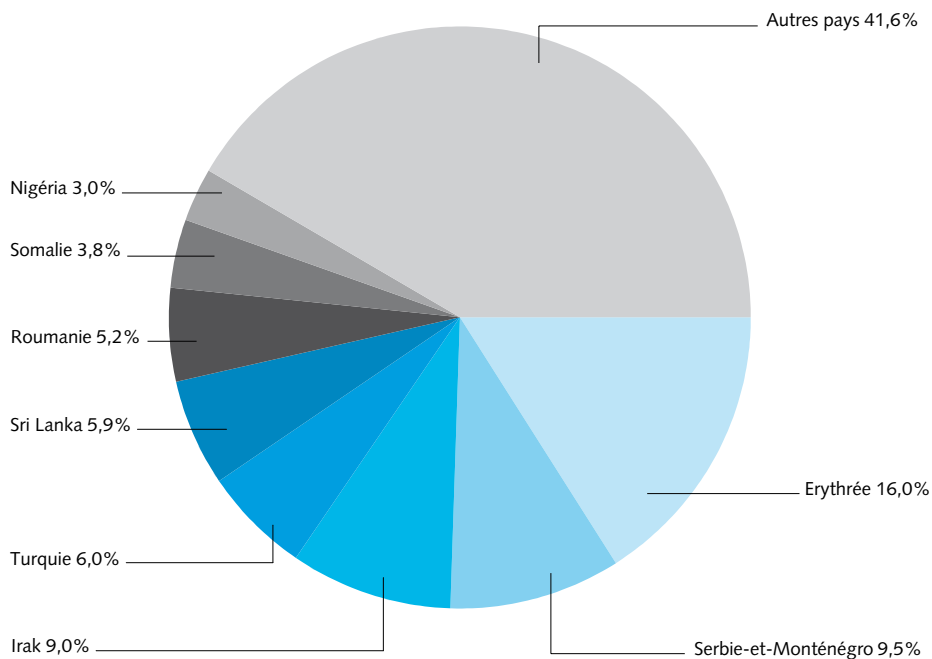


Sources: ODM/AUPER & OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Proportion de nouvelles demandes d'asile selon la nationalité des requérants, en 2007**

G 1.4.2



Source: ODM/AUPER

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 1.5 Migrations internationales

**En 2007, le nombre total d'immigrants étrangers augmente de 9,6% par rapport à l'année précédente. A cause du nombre record d'immigrations, le solde migratoire double et s'élève à 83'200 personnes. Plus de la moitié des immigrants de nationalité étrangère viennent en Suisse pour un séjour autorisé de moins d'un an.**

En 2007, le nombre d'immigrants venus en Suisse pour un séjour de longue durée augmente de 36'700 personnes, soit 34,2%. Il s'élève à 143'900 personnes. 108'400 titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (-8,6%) sont en outre venus en Suisse pour une durée de moins d'un an et on dénombre 10'100 entrées de personnes dans le processus d'asile (-0,1%). L'immigration totale augmente de 18'600 personnes (+9,6%). Plus de la moitié des immigrants de nationalité étrangère sont venus en Suisse pour un séjour autorisé de moins d'un an. Le nombre des immigrations atteignant un pic cette année, le solde migratoire double pratiquement pour s'établir à 83'200 personnes contre 49'400 en 2006.

En considérant toutes les autorisations de résidence, le nombre total des immigrations s'élève à 212'400 personnes. Dans la moitié des années nonante, la part annuelle d'immigrants venus en Suisse pour un séjour à long terme atteignait les 50%. Elle ne représente aujourd'hui plus que 44,2%. Bien que les arrivées à court terme soient en diminution, elles restent majoritaires (55,8%). La part des immigrants dans le processus de l'asile a dépassé les 20% en 1999 mais est retombée à moins de 10%, soit 5,2% en 2007 (graphique G1.5.1).

Les frontaliers (205'100) sont importants pour le marché du travail suisse. Ils ne sont néanmoins pas comptés dans les statistiques relatives aux migrations internationales, mais dans celles des mouvements pendulaires.

Depuis le début des années nonante, les motifs d'immigration tendent à changer et cette évolution se confirme en 2007 (graphique G1.5.2). Ces valeurs correspondent aux résultats annuels cumulés depuis 1998. Seul un quart des personnes séjournant en Suisse à long terme (25,2%) vient pour exercer une activité lucrative dans le cadre d'un contingent. Dans 39,4% des cas, le motif d'immigration a une raison familiale (regroupement familial, mariage avec un citoyen suisse).

L'effectif des personnes refoulées à la frontière augmente légèrement grâce à l'amélioration des systèmes de recherche et par l'étroite collaboration entre partenaires suisses et étrangers. Le nombre d'entrées illégales reste stable par rapport à l'année précédente. Pour 3600 requérants d'asile, dont la demande a été refusée en 2007 sans moyen de recours et qui auraient dû quitter la Suisse, le lieu de séjour est inconnu.

### Définitions:

#### **Immigration à long terme:**

Titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C), d'une autorisation de séjour (livret B), d'une autorisation de séjour de courte durée (livret L) avec une durée de séjour d'au moins une année ou titulaires d'une autorisation délivrée par le DFAE.

#### **Immigration à court terme:**

Titulaires d'une autorisation de résidence d'une durée limitée à un an (livret A ou L).

**Immigration dans le cadre de l'asile:** Titulaires d'un livret F ou N, sans les réfugiés reconnus.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème

«01 – Population» Publications >

La population étrangère en Suisse

> **Informations**

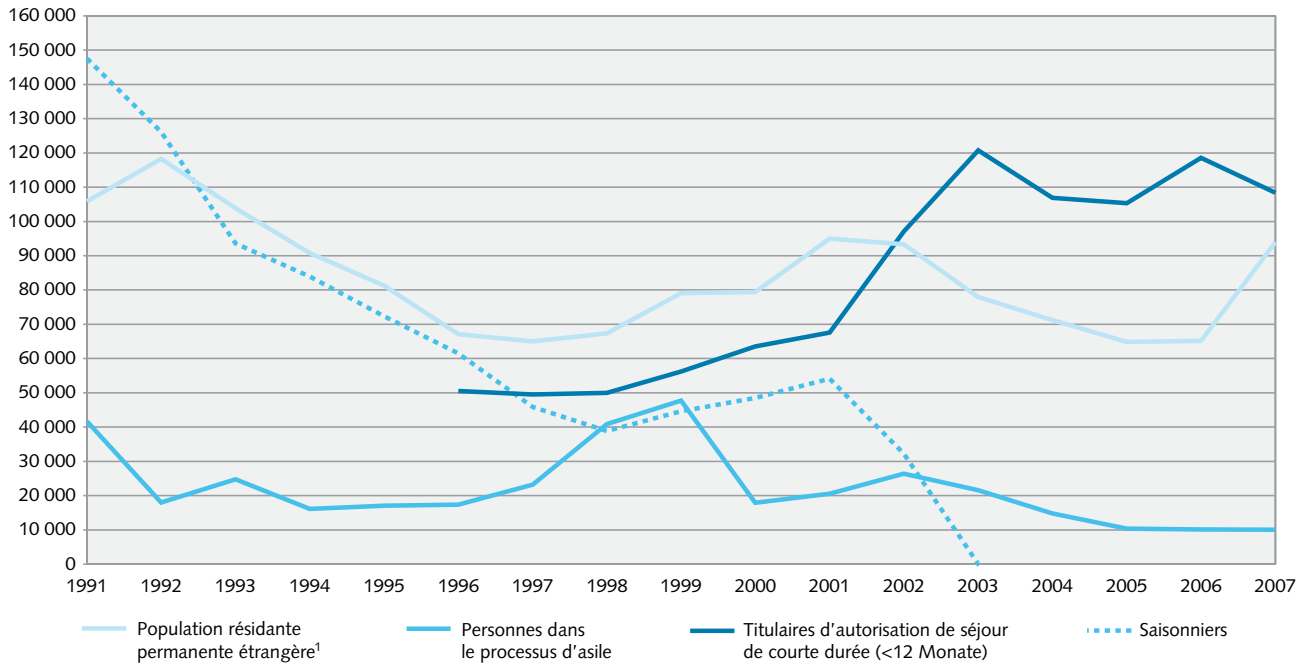
### Sources:

OFS/PETRA (en partie estimations), OFS/STAF, ODM/RCE, ODM/AUPER, AFD

1.5 Migrations internationales

Immigration de personnes de nationalité étrangère selon l'autorisation de résidence, de 1991 à 2007

G 1.5.1



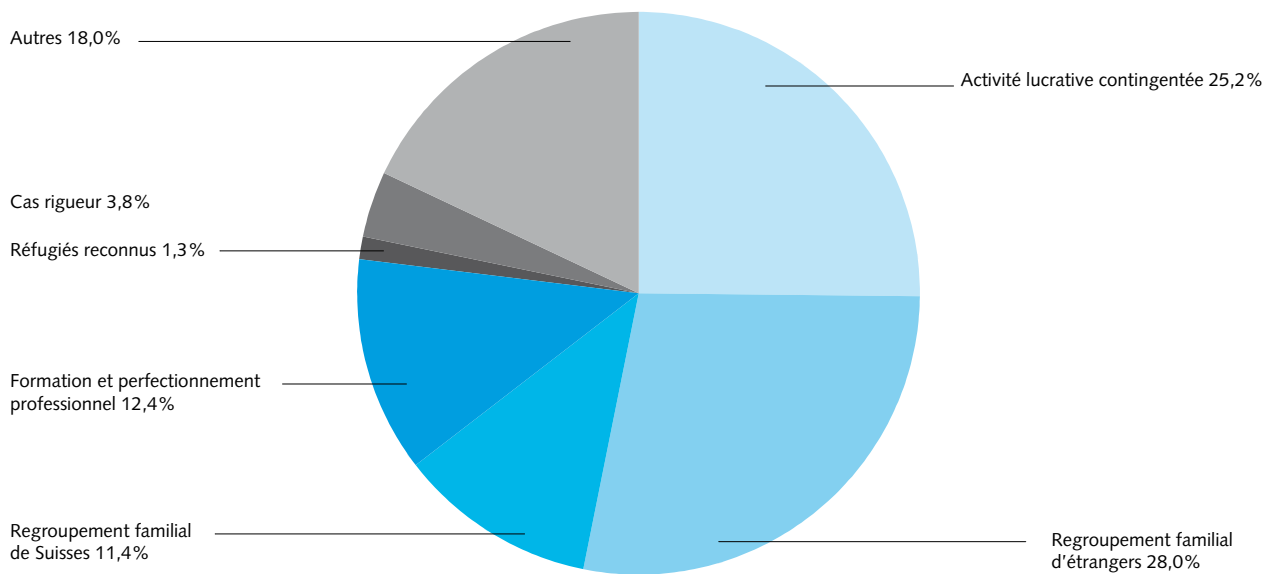
<sup>1</sup> Titulaires d'autorisation d'établissement, d'autorisation de séjour, d'autorisation de séjour de courte durée (>=12 mois) et fonctionnaires internationaux

Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Immigration<sup>1</sup> de titulaires d'autorisation d'établissement et de séjour<sup>2</sup> selon le motif d'immigration, chiffres cumulés, de 1998 à 2007

G 1.5.2



<sup>1</sup> incl. les changements de statuts et les sorties du processus de l'asile  
<sup>2</sup> incl. les titulaires d'autorisation de séjour de courte durée (>=12 mois)

Source: ODM/RCE

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 1.5 Migrations internationales

**La population résidante permanente de nationalité étrangère est mobile. En 2007, près d'un étranger sur huit immigré en Suisse ou quitte le pays. Il y a 422 retours au pays pour 1000 immigrations. Parmi les personnes immigrées à long terme en 2007, les hommes sont en légère majorité (54,8%). Trois cinquièmes de tous les immigrants ont entre 20 et 39 ans.**

La population résidante permanente de nationalité étrangère est extrêmement mobile. En 2007, 201'600 personnes ont immigré en Suisse ou ont quitté le pays. Le taux de migration totale s'élève à 129,6 pour mille et est quinze fois supérieur à celui des citoyens suisses (8,6‰).

En 2007, on enregistre 422 retours au pays pour 1000 immigrations. La majeure partie des émigrants quitte la Suisse après un séjour relativement court. En effet, plus de la moitié (56,3%) des personnes rentrées dans leur pays en 2007 ont vécu moins de cinq ans dans notre pays.

Pendant quelques décennies, les hommes et les femmes qui immigraient à long terme en Suisse étaient répartis de manière égale. Cette répartition égale était essentiellement due aux regroupements familiaux, ainsi qu'aux mariages avec des citoyens suisses. En 2007, cet équilibre est légèrement altéré. La proportion d'hommes et de femmes s'élève respectivement à 54,8% et 45,2%. Si on considère l'immigration totale, elle profite également plus aux hommes. En 2007, 58,3% de tous les immigrants sont des hommes. Cette valeur est due aux hommes bénéficiant d'une autorisation de séjour de courte durée (63,1%) et, plus particulièrement, aux personnes dans le processus d'asile (73,1%).

La mobilité est étroitement liée à l'âge (graphique G1.5.3). Les personnes les plus mobiles sont les jeunes gens ayant entre 20 et 39 ans, notamment dans le cadre des migrations internationales.

Parmi les étrangers immigrés à long terme en Suisse, trois sur cinq (61,3%) ont entre 20 et 39 ans. Chez les émigrants, 49,1% se trouvent dans la même tranche d'âges. Une attention particulière est prêtée à la classe d'âges de 40–64 ans. 30,1% de tous les émigrants se trouvent dans cette classe d'âges (contre 19,8% de tous les immigrants). Chez les hommes, comme chez les femmes jusqu'à 50 ans, nous constatons un excédent d'immigration (+85'000 personnes), alors que chez les personnes plus âgées, nous observons un excédent d'émigration ou de retours au pays (-1900 personnes).

La pyramide des âges des personnes immigrées fait état de personnes plus jeunes que la pyramide des âges de la population résidante du pays d'accueil (graphique G1.5.4). La proportion des 20–39 ans parmi les immigrants s'élève, en 2007, à 21,8 points de plus que celle de la population résidante permanente totale en Suisse. Cette forte proportion montre toute l'importance de l'immigration de la population étrangère pour la population résidante permanente en Suisse. La population étrangère est donc plus jeune et augmente la proportion des personnes aptes à travailler. L'échange intensif des arrivées et des départs y contribue aussi.

### Définitions:

#### Taux de migration totale:

Somme des immigrations et des émigrations (= volume migratoire) sur 1000 personnes au milieu de l'année.

### Taux de migration de retour:

Nombre des émigrations sur 1000 immigrations dans la même année civile.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème  
«01 Population» Publications >  
La population étrangère en Suisse  
> Informations

### Sources:

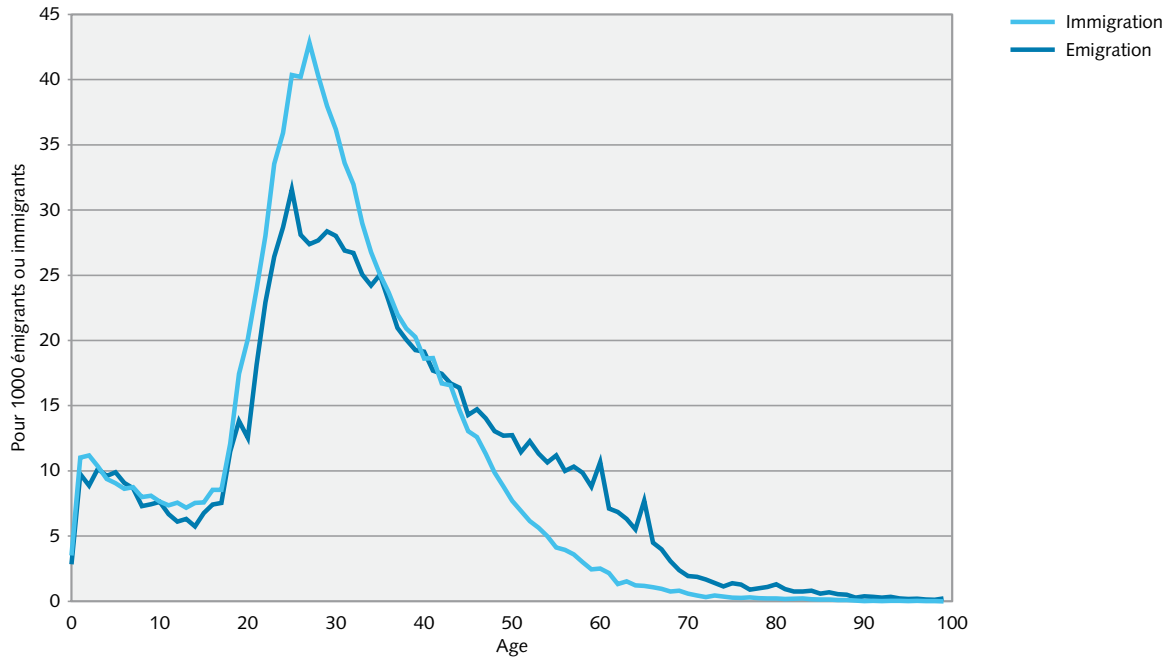
OFS/ESPOP, OFS/PETRA



1.5 Migrations internationales

Immigration<sup>1</sup> et émigration de la population résidente permanente étrangère selon l'âge, en 2007

G 1.5.3



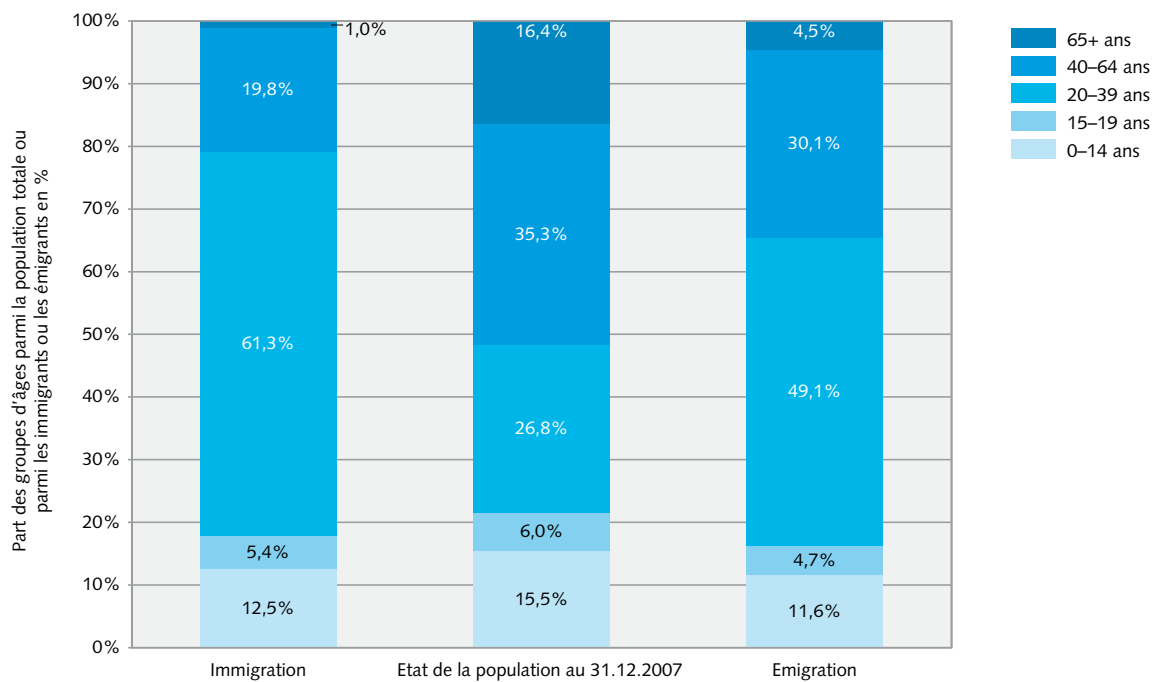
<sup>1</sup> incl. les changements de statut et les sorties du processus de l'asile

Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Migrations<sup>1</sup> de la population résidente permanente étrangère et population totale selon l'âge, en 2007

G 1.5.4



<sup>1</sup> incl. les changements de statut et les sorties du processus de l'asile

Sources: OFS/ESPOP & OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 1.5 Migrations internationales

En 2007, les Allemands, les Portugais, les Français, les ressortissants de la Serbie et du Monténégro, ainsi que les Italiens constituent la moitié de l'immigration de la population résidente permanente étrangère. Plus d'un quart des émigrations concernent les ressortissants allemands et italiens. Les Espagnols qui quittent notre pays sont plus nombreux que ceux qui immigreront en Suisse. Le solde migratoire enregistré en 2007 est le plus élevé de l'histoire démographique de la Suisse après 1961 (100'000) et 1962 (81'600).

L'échange migratoire se fait encore en grande partie avec les pays européens. La proportion d'immigrants résidents permanents provenant des pays européens a, depuis 1991, diminué et s'élève actuellement à 78,2%. Les Allemands, les Portugais, les Français, les ressortissants de la Serbie et du Monténégro, ainsi que les Italiens représentent toujours une grande partie de la population étrangère qui immigreront à long terme en Suisse. Mais ils font également partie de ceux qui quittent la Suisse. En 2007, ils constituent 56,9% de tous les immigrants à long terme et 47,2% des émigrants.

Parmi les ressortissants étrangers qui ont immigré en Suisse en 2007, les Allemands forment le plus grand contingent. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, l'immigration des ressortissants allemands a augmenté de façon significative et a été marquée par des taux d'accroissement de +133,5% en 2006 et +64,4% en 2007 (40'900 personnes). La deuxième place est tenue par les immigrants du Portugal (15'400 personnes). L'immigration des Italiens est également en augmentation depuis 2006 (+2900 personnes). Un quart des émigrations concernent des citoyens allemands (soit 17,0%) et italiens (soit 10,4%), alors que les personnes de la Serbie et du Monténégro quittent moins souvent la Suisse (graphique G1.5.5).

En 2007, l'immigration de la population résidente permanente de nationalité étrangère provenant des pays de l'UE27 et de l'AELE (99'500 personnes) est supérieure à celle provenant des états tiers (44'400 personnes). Si l'on se réfère à la population résidente totale, l'immigration des ressortissants des pays de l'UE27 et de l'AELE est toujours supérieure à celle des ressortissants des autres états à cause des entrées des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée.

En considérant le solde des immigrations et des émigrations à long terme, on remarque que l'excédent de l'immigration des européens est essentiellement dû à la bonne conjoncture économique et l'introduction, dès le 1<sup>er</sup> juin 2007, de la libre circulation complète des personnes avec 17 pays de l'Union européenne et les pays de l'AELE. Les états membres se différencient: alors que les citoyens espagnols émigrent toujours autant, les Allemands, les Français et les Portugais immigreront plus qu'ils n'émigrent. Les excédents de l'immigration résultent aussi de l'immigration de ressortissants de Serbie-et-Monténégro, de Bosnie et Herzégovine, de Macédoine et des pays extra européens (graphique G1.5.6).

### Définitions:

#### **Immigration de la population résidente permanente de nationalité étrangère:**

Immigration des titulaires d'une autorisation d'établissement, d'une autorisation de séjour et d'une autorisation de séjour de courte durée d'au moins un an ou des personnes bénéficiant d'une autorisation du DFAE,

plus les changements de statuts et les sorties du processus d'asile.

#### **Changement de statut et sortie du processus d'asile:**

Lorsque les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée valable moins d'un an et les personnes dans le processus d'asile reçoivent une autorisation de séjour ou d'établissement, ce changement de statut est

statistiquement considéré comme une immigration et est comptabilisé comme nouvelle entrée dans la population résidente permanente.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > **Informations**

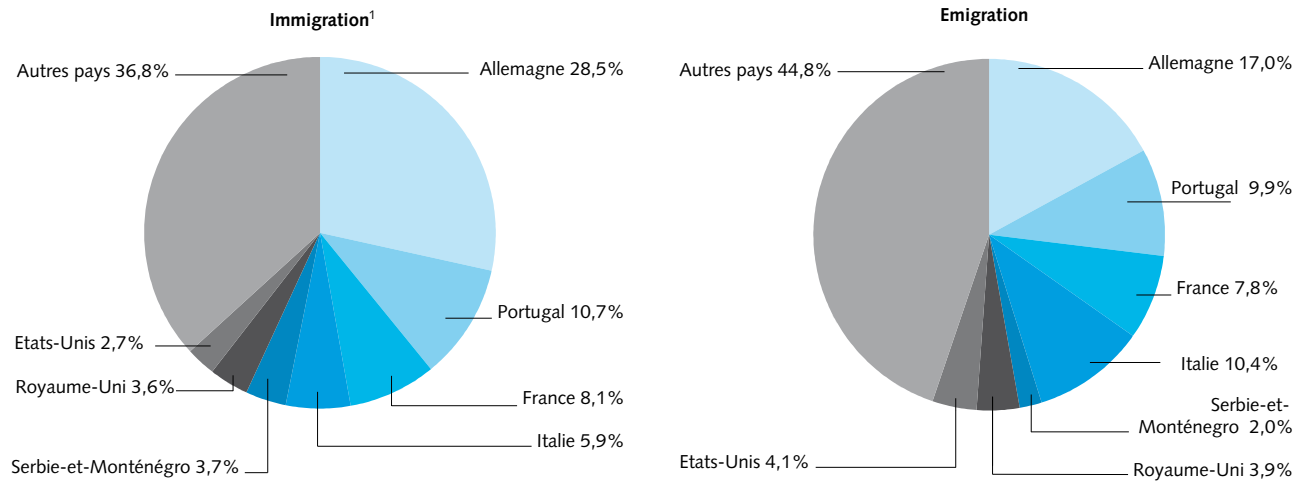
### Sources:

OFS/PETRA, ODM/RCE

1.5 Migrations internationales

Migrations de la population résidente permanente étrangère selon les nationalités les plus importantes, en 2007

G 1.5.5



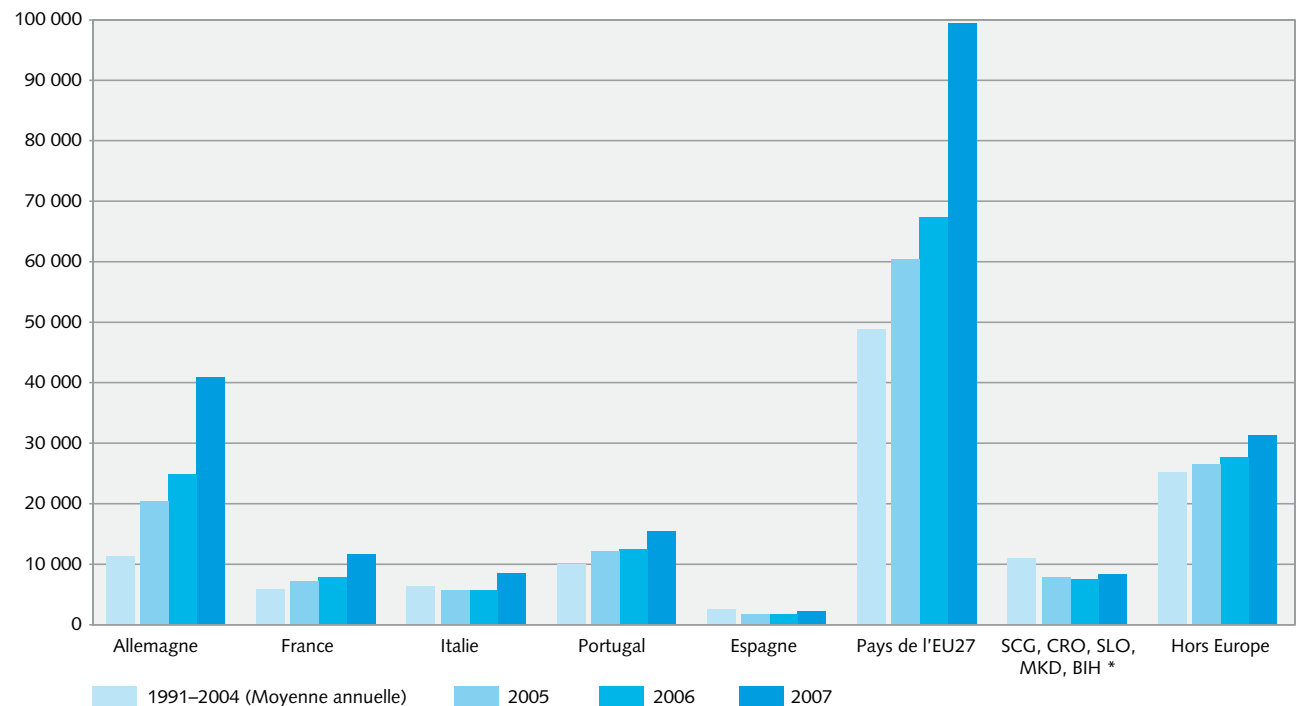
<sup>1</sup> incl. les changements de statut et les sorties du processus d'asile

Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Immigration<sup>1</sup> de la population résidente permanente étrangère selon la nationalité, de 1991 à 2007

G 1.5.6



<sup>1</sup> incl. les changements de statut et les sorties du processus d'asile

Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 1.6 Mouvement naturel de la population

**40'300 mariages ont été conclus en 2007. Près de quatre Suisses sur dix unissent leur destinée à des partenaires étrangers. De plus en plus d'enfants ont également un parent de nationalité étrangère. Près d'un cinquième des nouveau-nés sont issus d'une union mixte.**

Le nombre de naissances augmente, passant de 73'400 en 2006 à 74'500 en 2007. La majeure partie de ces naissances (84% ou 62'400) surviennent dans le mariage. La moitié de ces nouveau-nés (32'800) naît de deux parents suisses. L'autre moitié (29'700) a un parent, voire les deux, de nationalité étrangère. Le groupe le plus important est constitué des nouveau-nés dont l'un ou les deux parents viennent de la Serbie et du Monténégro (15,7%). Suivent les enfants ayant au moins un parent italien et, en troisième place, ceux ayant au moins un parent allemand. La part des nouveau-nés d'unions binationales a progressé de 31,3% depuis 1997. En 2007, 13'800 nouveau-nés ont un parent suisse et un étranger.

Dans 16% des cas (12'000), les naissances surviennent hors mariage. Près de trois quarts des nouveau-nés naissent de mères suisses et plus d'un quart de mères étrangères.

Les étrangères constituent une population jeune. La part des femmes en âge d'avoir des enfants est donc relativement élevée. Fin 2007, les femmes de 20 à 44 ans représentent 49,2% de la population résidente permanente de nationalité étrangère contre 31,1% de la population suisse. L'âge moyen des femmes de nationalité étrangère à la naissance de leur premier enfant est de 28,3 ans, alors que celui des Suissesses est de 30,6 ans.

Les étrangères ont en moyenne plus d'enfants que les Suissesses (graphique G1.6.1). En 2007, l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,9 chez les étrangères et de 1,3 chez les Suissesses (1,5 pour toute la Suisse).

Au niveau des mariages, on constate une multiculturalité croissante de la population résidente de Suisse. En 2007, 40'300 mariages sont conclus en Suisse, dont 20'400 entre partenaires suisses. Le pourcentage d'unions entre partenaires suisses baisse et passe de 68% en 1990 à 50,6% en 2007. 15'100 mariages mixtes sont conclus entre un partenaire suisse et un étranger, soit près de quatre mariages sur dix (37,5%). A cela s'ajoutent 4800 mariages entre ressortissants étrangers, les deux n'étant pas forcément citoyens du même pays. Sur 100 mariages conclus, 49,4 concernent au moins un partenaire étranger. Cette évolution résulte d'une fréquence des mariages généralement plus élevée chez les étrangers et d'un accroissement de la population résidente de nationalité étrangère en âge de convoler (graphique G1.6.2).

### Définitions:

**Mariage mixte:** mariage entre une personne de nationalité suisse et une personne de nationalité étrangère.

**Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF):** Nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme qui serait soumise à chaque âge, durant sa vie féconde, aux conditions de fécondité observées durant l'année considérée. L'indicateur

conjoncturel de fécondité (ICF) est un indicateur transversal.

### Bases:

Annonces des offices communaux de l'état civil. Ne sont comptés que les mariages, les naissances et les décès des personnes qui ont un domicile permanent en Suisse. Pour les mariages, on prend en compte le domicile de l'homme, lorsque l'homme a un domicile permanent en Suisse avant

le mariage, ou le domicile de la femme, si seule la femme a un domicile permanent en Suisse avant le mariage. Pour les naissances, on prend en compte le domicile de la mère au moment de la naissance de l'enfant.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

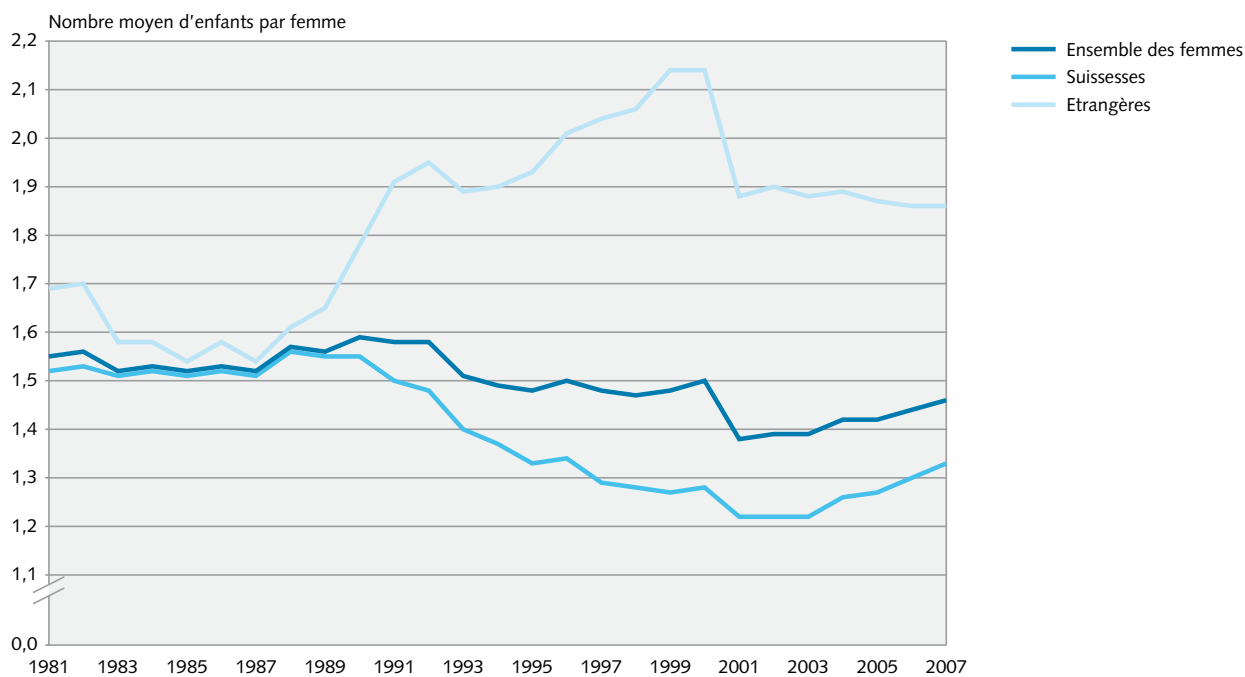
A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > **Informations**

### Source:

OFS/BEVNAT

## 1.6 Mouvement naturel de la population

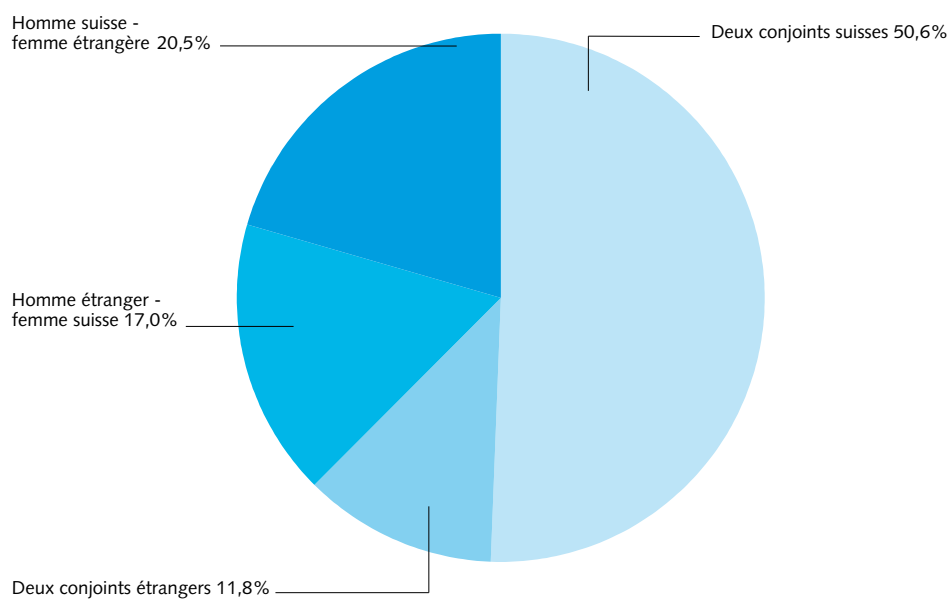
### Indicateur conjoncturel de fécondité selon la nationalité, de 1981 à 2007 G 1.6.1



Sources: OFS/BEVNAT & OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Proportion de mariages selon la nationalité des conjoints, en 2007 G 1.6.2



Sources: OFS/BEVNAT & OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 1.7 Acquisition de la nationalité suisse

En 2007, 43'900 étrangers ont obtenu la nationalité suisse, soit 6,0% de moins qu'en 2006. Les étrangers vivant en Suisse ne sont que 2,9% à acquérir la nationalité suisse, ce qui représente un pourcentage très faible par rapport aux autres pays. D'autant plus qu'un étranger sur deux, au bénéfice d'une autorisation d'établissement ou de séjour, remplirait les conditions pour être naturalisé.

En 2007, 43'900 personnes ont acquis la citoyenneté suisse, soit 6,0% de moins que l'année précédente. Malgré ce chiffre en baisse, le nombre d'acquisitions de la nationalité ne cesse de progresser. En effet, il a plus que doublé de 1997 à 2007. Ce bond s'explique, d'une part, par la nette augmentation des demandes enregistrées les années précédentes et, d'autre part, par une certaine simplification des procédures cantonales et communales et une réduction des dossiers en attente sur le plan fédéral. Depuis 1993, les naturalisations compensent un solde migratoire négatif, plus important que l'accroissement naturel, et évitent ainsi que la population de nationalité suisse ne diminue.

Les ressortissants de la Serbie et du Monténégro sont les plus nombreux (10'400) à acquérir la nationalité, suivis des Italiens (4600), des Turcs et des ressortissants de Bosnie et Herzégovine (respectivement 3000) (graphique G1.7.1). Les citoyens européens représentent la majeure partie des étrangers naturalisés, soit 33'800 personnes, dont 92,4% sont originaires de pays non membres de l'UE27 ou de l'AELE.

Si l'on considère la population résidente permanente par nationalité, on obtient, pour 2007, les taux bruts de naturalisation suivants: 6,4% pour les personnes originaires d'Afrique, 5,6% pour celles originaires d'Asie et 4,9% pour celles originaires d'Amérique latine.

Les personnes originaires de Lituanie, de Chypre, de Lettonie et du Canada ont des taux bruts de naturalisation qui correspondent plus ou moins au taux brut national, soit 2,9%. Les pays tiers de l'Europe (en dehors de l'UE27 et de l'AELE) ont des taux bruts de naturalisation supérieurs à la moyenne suisse. Avec un taux supérieur à 5%, on trouve les ressortissants d'Albanie (9,5%), de Bosnie et Herzégovine (7,3%), de Serbie-et-Monténégro (5,5%), de Russie (5,3%) et d'Ukraine (5,2%). En revanche, les ressortissants des principaux pays de l'UE27 et de l'AELE ont un taux inférieur à la moyenne suisse, notamment les personnes originaires d'Allemagne et du Luxembourg (respectivement 0,8%), de Norvège (0,7%), du Danemark et d'Autriche (respectivement 0,5%).

L'évolution des acquisitions de la nationalité suisse fluctue selon les décisions juridiques et le contexte politique (graphique G1.7.2). Ainsi, une augmentation des acquisitions de la nationalité suisse a lieu, en 1978 et 1979, suite à la reconnaissance de citoyenneté des enfants nés de femmes de nationalité suisse mariées à un étranger. De même, la modification de la loi sur la nationalité, en 1992, explique en partie l'augmentation récente du nombre des acquisitions de nationalité.

### Définitions:

**Acquisition de la nationalité suisse:** Obtention de la nationalité suisse par une personne de nationalité étrangère. Cette personne est comptée dans la population de nationalité suisse à partir de la date où elle a acquis la nationalité suisse. Il y a cinq modes d'acquisition de la nationalité suisse:

1) **naturalisation ordinaire** qui s'applique aux personnes de nationalité étrangère ayant résidé en Suisse pendant 12 ans, dont trois au cours des cinq années qui précèdent la demande de naturalisation. Les années passées en Suisse entre les âges de 10 et 20 ans révolus comptent double,

2) **naturalisation facilitée** qui s'applique, en particulier, aux conjoints étrangers d'un citoyen ou d'une citoyenne suisse, ainsi qu'aux enfants étrangers dont le père est suisse, mais n'est pas marié avec la mère,

3) **réintégration** pour les personnes qui ont perdu la nationalité suisse (par péremption, mariage ou libération de leur nationalité),  
4) **constatation de la nationalité suisse** s'appliquant aux personnes qui sont faussement considérées comme étrangères ou apatrides,  
5) **adoption par un citoyen ou une citoyenne suisse** d'un enfant mineur étranger.

La nationalité suisse repose sur le principe du «droit du sang» et ne peut donc être transmise automatiquement que par filiation de parent suisse.

### Taux brut de naturalisation:

Nombre d'acquisitions de la nationalité suisse enregistrées durant une année civile sur l'effectif des titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement au début de l'année.

### Bases:

uniquement les personnes résidant en Suisse.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > **Informations**

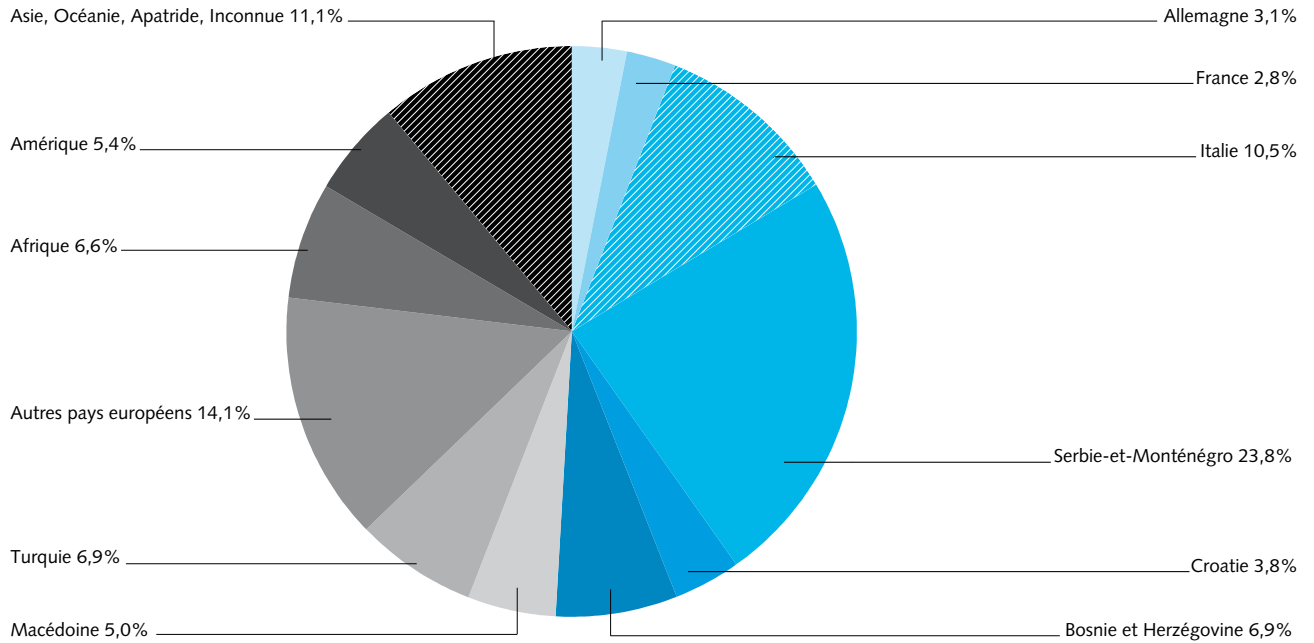
### Source:

OFS/PETRA

## 1.7 Acquisition de la nationalité suisse

**Proportion d'acquisitions de la nationalité suisse selon la nationalité antérieure, en 2007**

**G 1.7.1**

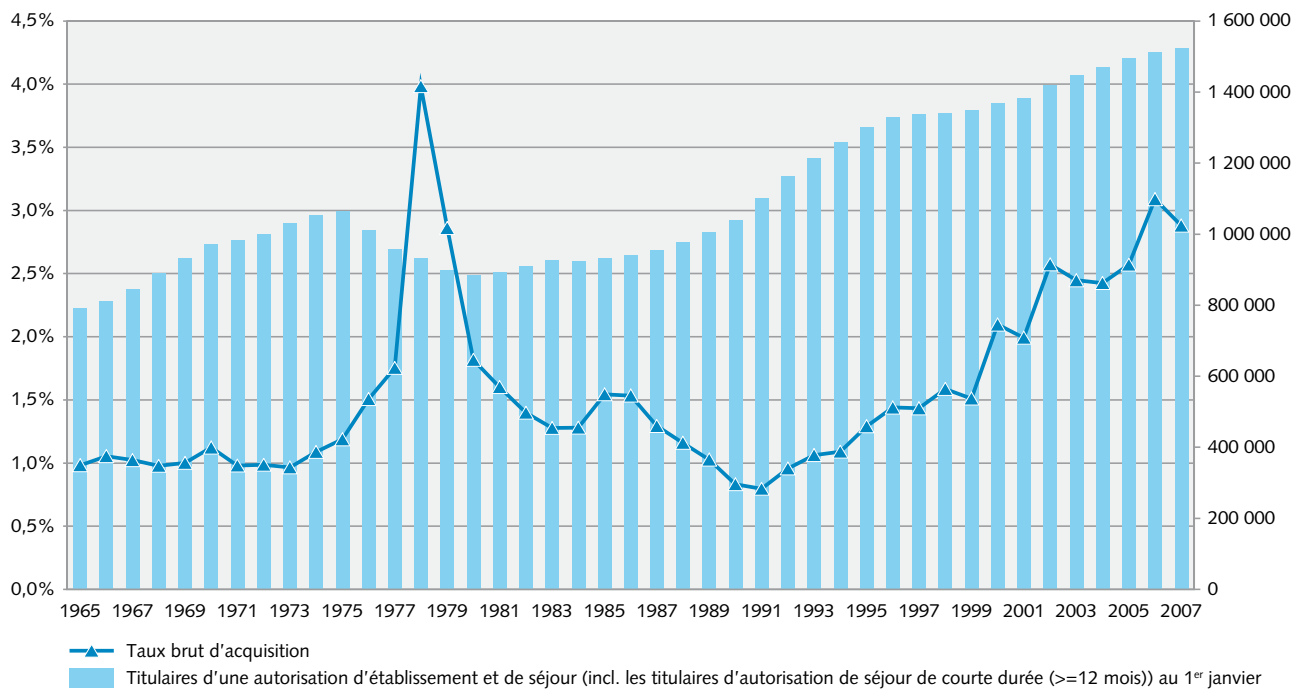


Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Taux brut d'acquisition de la nationalité suisse, de 1965 à 2007**

**G 1.7.2**



Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 1.8 Etrangers provenant de l'Union Européenne (UE)

La population étrangère résidant en Suisse provient en majeure partie des pays de l'UE27 et de l'AELE. En 2007, l'immigration de la population résidante étrangère provenant des pays de l'UE27 et de l'AELE est plus importante que celle des autres pays.

Les ressortissants des pays de l'UE et de l'AELE forment la principale communauté résidante étrangère en Suisse, soit 60,1% ou 1'024'500 personnes (graphique G1.8.1). Avec 295'500 ressortissants, soit 28,8% de la population résidante étrangère provenant des pays de l'UE et de l'AELE, les Italiens sont les plus nombreux, suivis des Allemands avec 224'300 personnes et des Portugais avec 193'300 personnes, soit respectivement 21,9% et 18,9% de cette même population.

30'100 personnes provenant des dix états membres de l'UE depuis 2004 vivent en Suisse. Selon les nationalités individuelles, les Polonais sont en tête avec 10'300 ressortissants (34,1%), suivis de 5200 Slovaques et de 5000 Hongrois, soit respectivement 17,4% et 16,8% de toutes les personnes provenant de ces états membres.

En 2007, deux nouveaux états, la Bulgarie et la Roumanie, rejoignent l'UE. Leur effectif s'élève à 6900 personnes, soit 0,7% des ressortissants de l'UE27.

Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, le nombre des ressortissants allemands, français, autrichiens et portugais est en constante augmentation, respectivement 64,4%, 47,5%, 40,8% et 23,4% par rapport à 2006. Pour la première fois depuis 2002, le nombre des ressortissants italiens (+50,1%) et espagnols (+28,2%) croît à nouveau.

En 2007, l'immigration de la population résidante étrangère provenant des pays de l'UE27 et de l'AELE (146'700 personnes) est plus importante que celle des autres pays (65'800 personnes). Le solde migratoire des personnes provenant d'un pays de l'UE27 et de l'AELE est positif avec 36'500 personnes, soit 8,2% de plus qu'en 2006. Si l'on considère les mouvements migratoires selon les nationalités, on constate toutefois des différences notoires (graphique G1.8.2). L'émigration est toujours excédentaire pour l'Espagne, d'où provenaient traditionnellement une partie des travailleurs étrangers. En revanche, l'introduction de la libre circulation a pour conséquence d'amener davantage d'immigrants que d'émigrants originaires des autres pays de l'UE, tels que l'Allemagne, le Portugal et la France.

### Définitions:

Les 15 anciens Etats membres de l'Union Européenne (UE15) sont les suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède. A partir de mai 2004, l'UE25 compte dix nouveaux pays membres, à savoir: Malte, Pologne, Hongrie, Chypre,

Slovaquie, République tchèque, Slovénie, Estonie, Lettonie et Lituanie. En 2007, deux pays, la Bulgarie et la Roumanie, entrent à leur tour dans l'Union Européenne formant ainsi l'UE27.

Les pays membres de l'AELE sont l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

La libre circulation des personnes s'applique dès à présent aux pays de l'UE15 et de l'AELE et offre les

mêmes conditions de vie, de travail et d'emploi, aussi bien en Suisse que dans l'espace européen.

### Base:

Population résidante étrangère

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > Informations

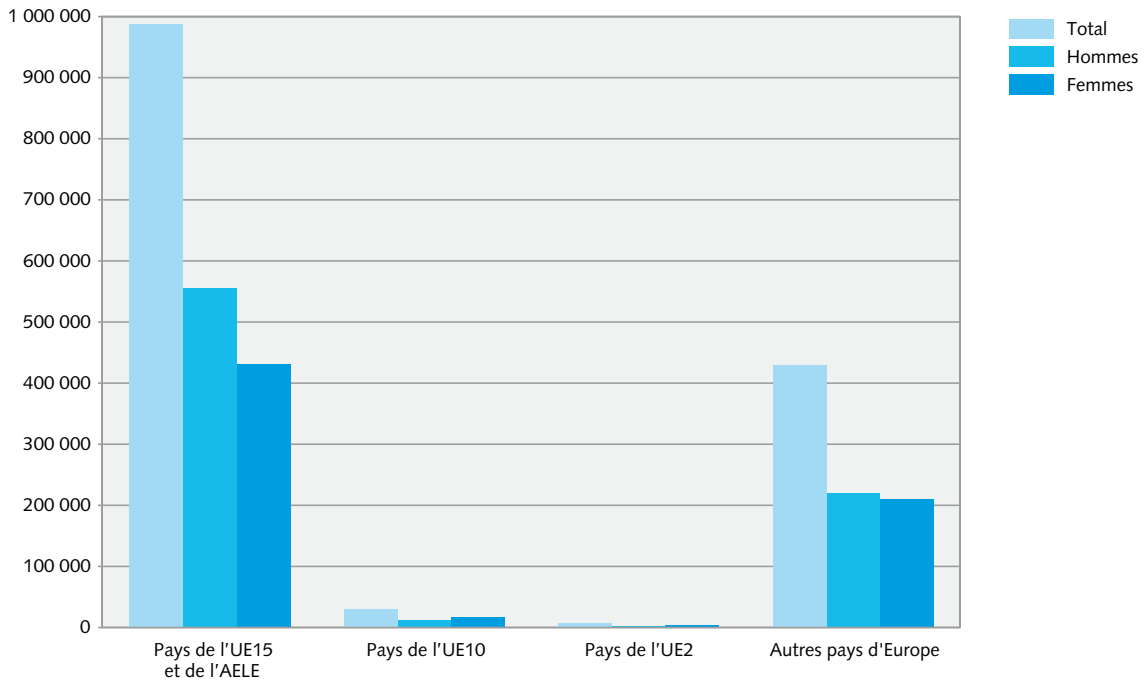
### Sources:

OFS/PETRA, ODM/RCE



## 1.8 Etrangers provenant de l'Union Européenne (UE)

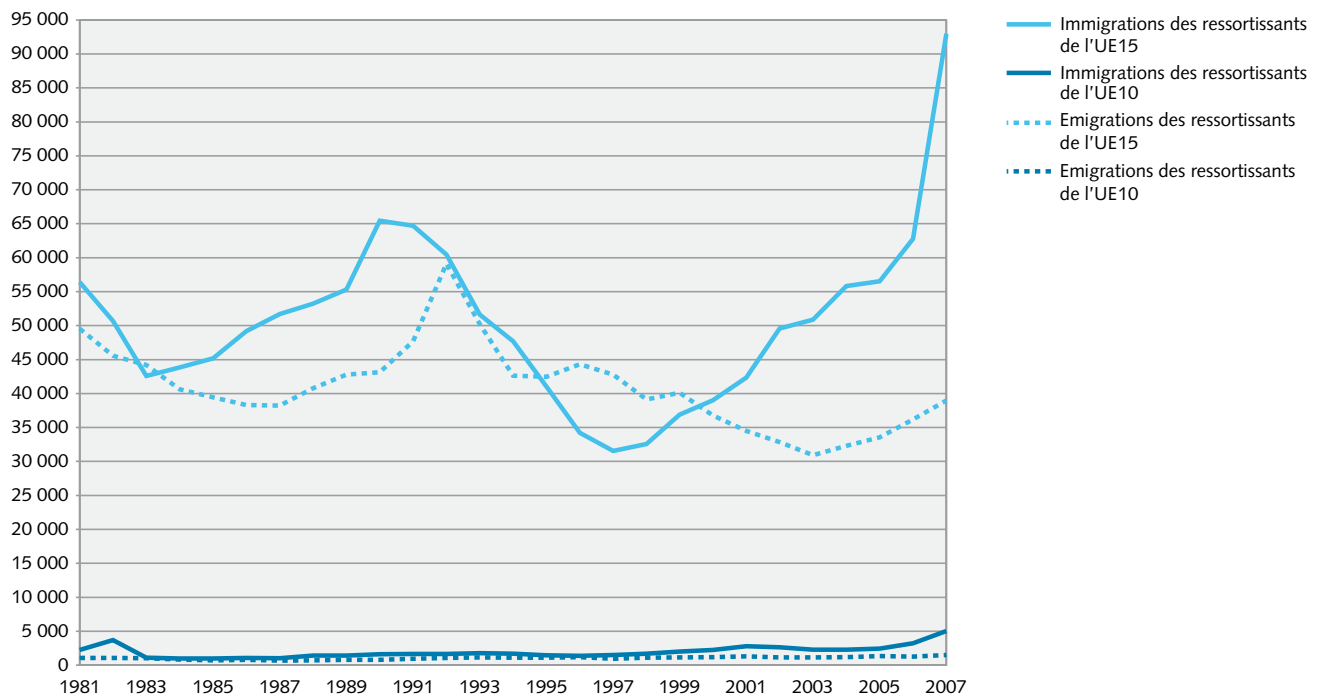
### Population résidante étrangère provenant des pays de l'UE et autres, en 2007 G 1.8.1



Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Migrations<sup>1</sup> des ressortissants de l'Union Européenne, de 1981 à 2007 G 1.8.2



<sup>1</sup> Incl. les changements de statut et les sorties du processus d'asile

Source: OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 1.9 Comparaison internationale

**Sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs migratoires et politiques, la Suisse fait partie des pays européens qui comptent le plus d'étrangers par rapport à leur population totale. En Europe occidentale, seuls le Luxembourg et le Liechtenstein affichent des pourcentages plus élevés.**

Tous les pays d'Europe occidentale ont vu leur nombre d'immigrants augmenter ces dernières années. En termes absolus, c'est l'Espagne qui en a accueilli le plus en 2006 (840'800 personnes). La Suisse, avec un total de 127'600 personnes immigrées, occupe la cinquième place après l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France avec respectivement 661'900, 529'000 et 182'400 immigrants (graphique G1.9.1).

La Suisse fait partie des pays qui comptent le plus d'étrangers par rapport à leur population totale. Parmi les membres de l'UE25 et de l'AELE, seuls le Luxembourg (41,6%) et le Liechtenstein (33,9%) présentent, en 2006, des taux plus élevés. Dans les autres pays, la population étrangère représente moins de 10% de la population résidente. Le Portugal et la Finlande comptent de très faibles proportions d'étrangers, respectivement 4,1% et 2,3% (graphique G1.9.2).

Du point de vue de la nationalité de ses étrangers, le Luxembourg, la Belgique, l'Islande et l'Irlande (un cas particulier qui accueille une majorité d'immigrés britanniques) sont des pays qui, comme la Suisse, accueillent en grande partie des étrangers en provenance de l'UE25. Dans tous les autres pays, la population étrangère est originaire principalement de pays non membres de l'UE et d'autres continents.

En termes absolus, ce sont la Suède et la France qui ont reçu le plus grand nombre de demandes d'asile en 2006 (36'200 et 29'200). La Suisse reste l'un des pays d'Europe occidentale qui accueille un nombre important de requérants d'asile par rapport à sa population totale. En 2006, on compte 114 demandes d'asile pour 100'000 habitants, ce qui place la Suisse au 5<sup>e</sup> rang derrière Chypre, Malte, la Suède et l'Autriche.

Du point de vue du taux de naturalisation, la Suisse occupe le milieu du classement. Depuis 2000, seule une moyenne de 2,5% des ressortissants étrangers en Suisse acquièrent annuellement la nationalité. Le taux brut de naturalisation en Suisse équivaut à peu près à celui de l'Autriche. Avec des taux de naturalisation supérieurs à 5%, la Suède, la Slovénie et la Norvège sont les pays où les naturalisations sont les plus importantes.

### Remarque:

Les définitions internationales ne sont comparables que si les critères d'enregistrement des données se distinguent de pays en pays, notamment par rapport aux catégories d'étrangers considérées ou exclues.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème  
«01 – Population» Publications  
> La population étrangère en  
Suisse > **Informations**

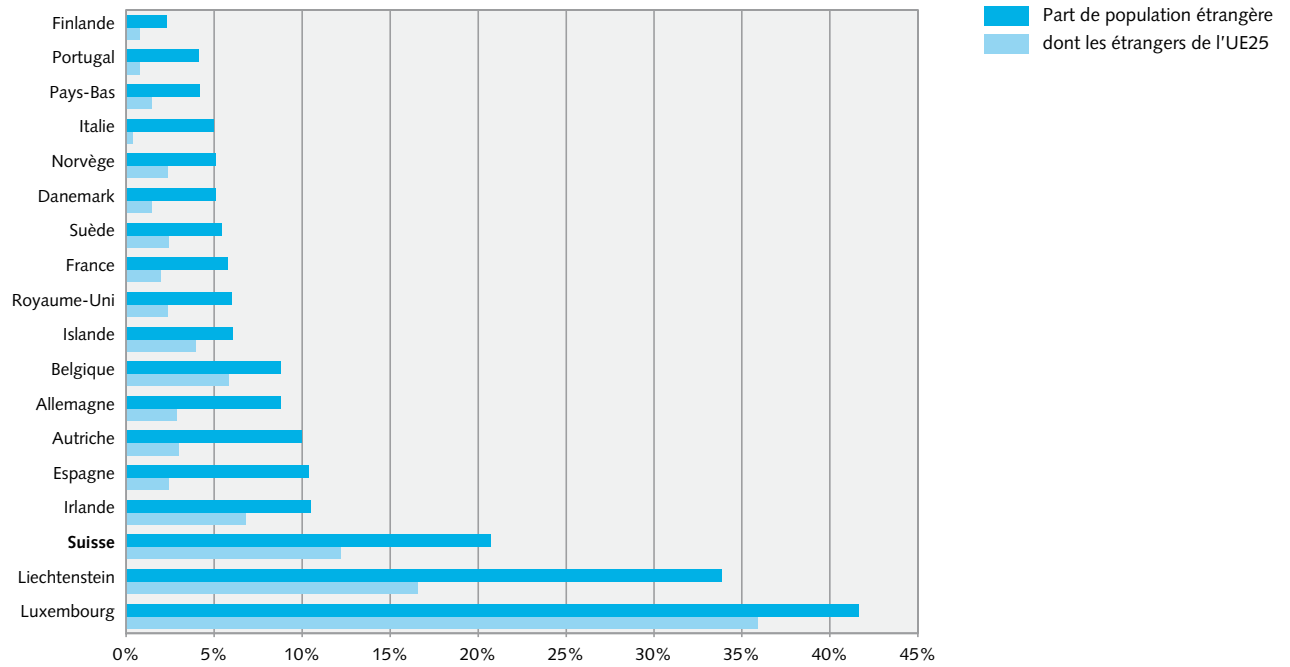
### Sources:

OFS/ESPOP, OFS/PETRA, IGC,  
EUROSTAT

1.9 Comparaison internationale

Proportion d'étrangers dans la population résidante de différents pays d'Europe, en 2006

G 1.9.1

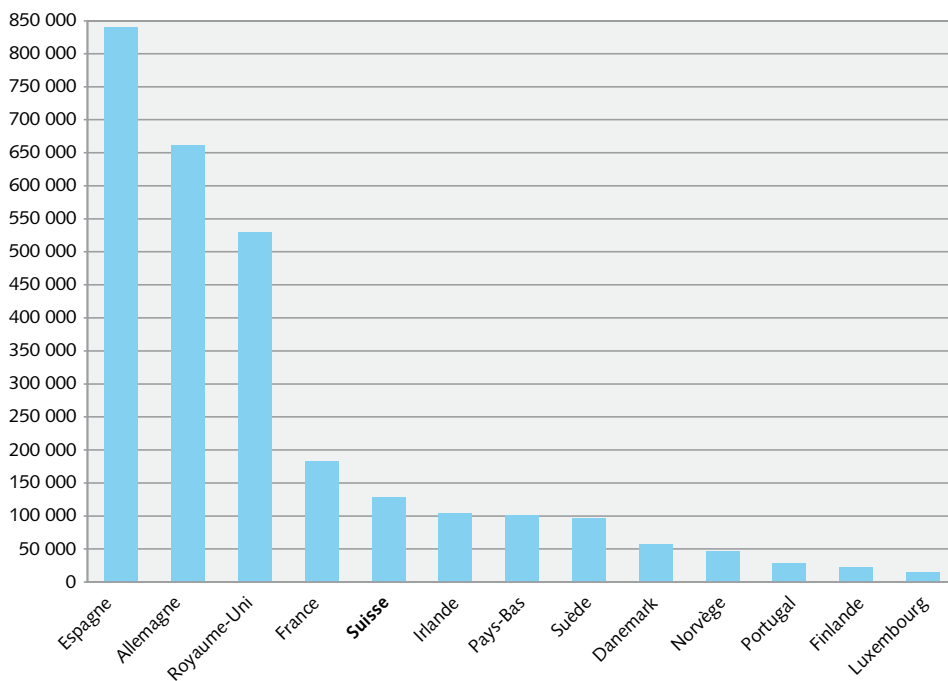


Source: Eurostat

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Immigration des étrangers dans différents pays de l'UE et en Suisse, en 2006

G 1.9.2



Source: Eurostat

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 1.9 Comparaison internationale

**Actuellement, 192 millions de personnes résident hors du pays dans lequel elles sont nées. Un nombre réduit de pays développés accueillent la plupart de ces migrants internationaux. 75% d'entre eux sont répartis sur seulement 12% des pays à la surface du globe.**

Le phénomène migratoire compte parmi les grandes questions mondiales, tant les personnes en mouvement de par le monde sont aujourd'hui nombreuses. On estime à environ 192 millions le nombre de migrants internationaux, soit 3% de la population mondiale. En d'autres termes, une personne sur 35 est un migrant.

Un nombre relativement réduit de pays développés accueillent la plupart des migrants internationaux dans le monde. En 2005, 28 pays comptent la plus forte population de migrants. Avec 38,4 millions de migrants, les Etats-Unis détiennent la palme du plus grand effectif de migrants, suivis par la Fédération de Russie (12,1 millions), l'Allemagne (10,1 millions), l'Ukraine (6,8 millions), la France et l'Inde (respectivement 6,5 et 6,4 millions). Avec 1,7 million de personnes de nationalité étrangère, la Suisse est le pays d'accueil de moins d'un pour-cent de l'ensemble des migrants internationaux (graphique G1.9.3).

D'après les projections des Nations Unies (ONU), entre 2005–2050, les pays qui accueilleront le plus de migrants en termes de moyennes annuelles sont les Etats-Unis (1,1 million de personnes), suivis par le Canada (200'000), l'Allemagne (150'000), l'Italie (139'000), le Royaume-Uni (130'000), l'Espagne (123'000) et l'Australie (100'000). Dans ces mêmes projections, les pays qui vont fournir une proportion substantielle de migrants internationaux, sont la Chine (-329'000 annuellement), le Mexique (-306'000), l'Inde (-241'000), les Philippines (-180'000), le Pakistan (-167'000) et l'Indonésie (-164'000).

L'afflux de migrants dans les régions développées empêche désormais que la population des pays développés ne fléchisse. Dans la période de 2005 à 2010, le solde migratoire sera supérieur à l'accroissement naturel et influencera la croissance de la population de la Belgique, du Canada, de Hong Kong, du Luxembourg, de Singapour, de l'Espagne, de la Suède et de la Suisse. Dans le même laps de temps, la migration nette contrebalancera l'excédent des décès en Autriche, Bosnie et Herzégovine, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie et dans les îles anglo-normandes.

La croissance démographique se poursuit dans les nations aux économies en développement. D'après des projections des Nations Unies, entre 2004 et 2015, 52 pays auront un taux de croissance démographique supérieur à 2%. 31 d'entre eux se trouveront dans les régions les moins développées. Deux tiers des pays les moins avancés ont adopté des politiques visant à réduire la croissance démographique. Il en va de même de la moitié des pays situés dans les régions en développement. Malgré ces politiques et les flux considérables d'émigrants, l'excédent démographique des pays en développement dépasse les capacités d'absorption de leur marché du travail. En fait, pour plusieurs pays en développement, faciliter la migration de travail est une parade politique face à l'excédent de main-d'œuvre (graphique G1.9.4).

### Définitions:

L'ONU définit le *migrant international* comme étant une personne née dans un autre pays que celui dans lequel elle réside, c'est-à-dire que la personne est née à l'étranger (population immigrée).

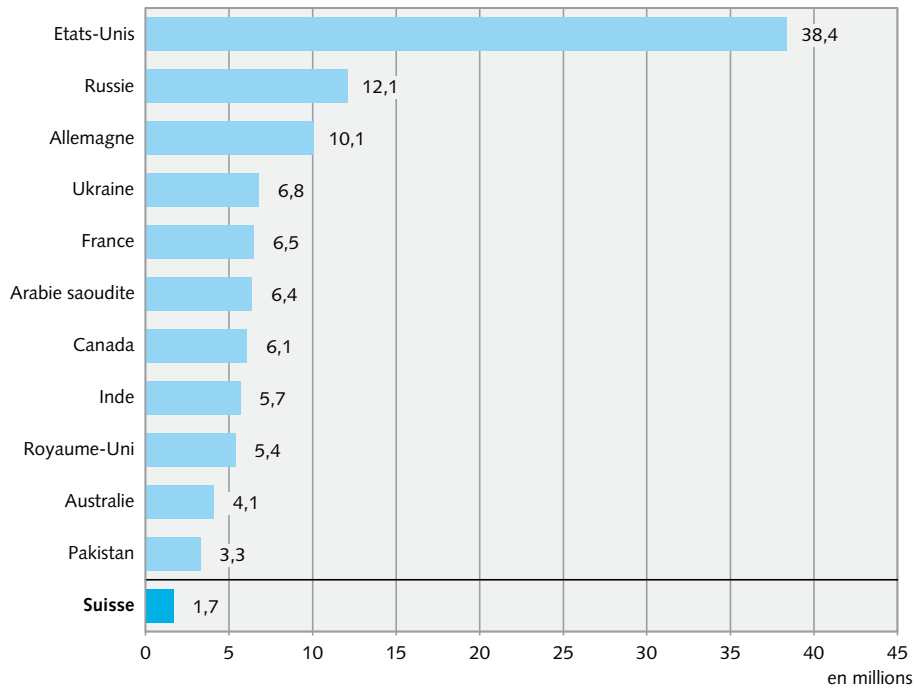
**Migration nette:** La migration nette est le solde migratoire après calcul de la différence entre les immigrations et les émigrations.

### Source:

ONU, OIM

**Pays avec le plus grand effectif de migrants, en 2005**

**G 1.9.3**

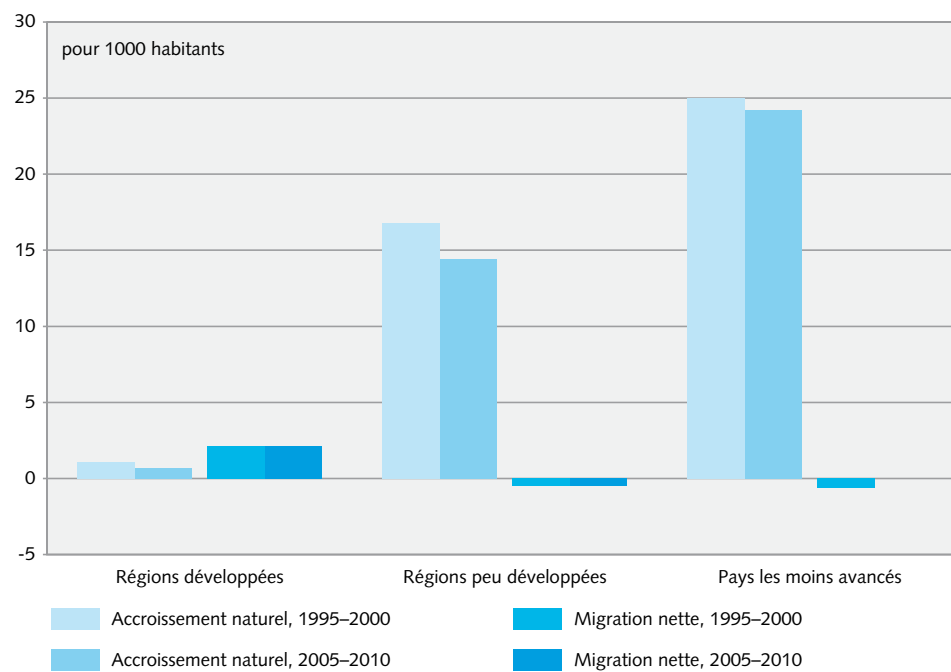


Source: United Nations (2006)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Accroissement naturel et migration nette selon la répartition par région, de 1995 à 2000 et de 2005 à 2010**

**G 1.9.4**



Source: United Nations (2008)

© Office fédéral de la statistique (OFS)



## 2 Marché du travail et formation

## 2.1 Activité professionnelle (vue d'ensemble)

**Le nombre de travailleurs étrangers s'élève à 1,158 million au milieu de l'année 2007, soit plus d'un actif occupé sur quatre. La structure de la main-d'œuvre étrangère diffère à plusieurs égards de celle des travailleurs suisses: elle est plus masculine, plus jeune, presque exclusivement salariée et surreprésentée dans le secteur de l'industrie. Cependant, les caractéristiques des travailleurs étrangers varient aussi selon le pays d'origine et la durée de résidence.**

Au milieu de l'année 2007, 1,158 million d'étrangers exercent une activité professionnelle d'au moins une heure par semaine en Suisse, soit 10,4% de plus qu'il y a 5 ans (moment de l'introduction par étapes à partir de juin 2002 des accords bilatéraux sur la libre circulation entre la Suisse et l'UE). Sur la même période, le nombre de travailleurs suisses augmente de 3,8%.

Le taux d'actifs occupés standardisé reste ainsi plus élevé chez les étrangers (68,4%) que chez les Suisses (64,3%). L'écart entre ces taux d'actifs occupés s'explique facilement. Bien des étrangers retournent dans leur pays après avoir mis fin à leur activité professionnelle en Suisse. La proportion des 65 ans et plus est ainsi bien plus petite chez les étrangers que chez les Suisses. Si l'on considère les taux d'actifs occupés des personnes en âge de travailler (15–64 ans), on constate toutefois que la part des Suisses qui sont actifs occupés (79,9%) est plus élevée que celle des étrangers (74,3%).

Les travailleurs étrangers représentent 26,3% de la population active occupée qui s'élève à 4,399 millions de personnes en juin 2007. L'application des accords bilatéraux a sensiblement modifié la répartition des actifs occupés selon le type d'autorisation de séjour. Au 2<sup>e</sup> trimestre 2007, la main-d'œuvre étrangère se compose de personnes au bénéfice d'une autorisation d'établissement (50,6%), de titulaires d'une autorisation de séjour (24,1%), de frontaliers (17,5%), de titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (5,9%) ainsi que d'autres groupes d'étrangers (1,9%; graphique G2.1.1).

Les femmes représentent 38,3% de la population active occupée étrangère, soit huit points de moins par rapport aux Suissesses (46,5%). La répartition par sexe varie en outre selon le type d'autorisation. Par ailleurs, la main-d'œuvre étrangère est nettement plus jeune que la main-d'œuvre suisse puisque 56,5% des travailleurs étrangers sont âgés de moins de 40 ans contre 43,8% chez les Suisses. Les étrangers

sont surreprésentés dans le secteur de l'industrie. Un peu moins d'une personne active occupée de nationalité étrangère sur trois (30,9%) travaille dans le secondaire, contre un Suisse sur cinq (21,3%). Ils sont, en contrepartie, sous-représentés dans le secteur des services, 67,4% contre 74,0% des Suisses, et dans le secteur primaire, 1,7% contre 4,8% des Suisses.

Le travail à temps partiel est moins répandu chez les étrangers que chez les Suisses. Au milieu de l'année 2007, la proportion d'actifs occupés à temps réduit s'élève à 22,8% chez les étrangers et à 34,7% chez les Suisses. Cet écart s'explique surtout par les différences relevées chez les femmes. Les Suissesses sont en majorité occupées à temps partiel (59,7%), contre seulement 46,1% des étrangères actives occupées. Les étrangers travaillent enfin presque exclusivement comme salariés (95,6%, y compris salariés propriétaires de l'entreprise), ceci sans différence significative entre les sexes.

Selon le pays d'origine, les caractéristiques de la main-d'œuvre diffèrent. Parmi la population résidente permanente, les travailleurs provenant du sud de l'Europe restent ainsi proportionnellement plus nombreux dans le secteur secondaire que les Européens du nord et de l'ouest. Les ventilations selon la provenance géographique et la durée de résidence en Suisse mettent aussi en évidence d'importants contrastes dans le niveau de formation des travailleurs. 42,0% des actifs occupés du sud de l'Europe et 42,7% de ceux originaires de l'ouest des Balkans/Turquie n'ont pas de formation postobligatoire contre 11,0% des Suisses (graphique G2.1.2). A l'inverse, la plupart des européens du nord et de l'ouest (61,8%) bénéficient d'une formation de degré tertiaire, contre 30,4% des Suisses. Enfin, les nouveaux immigrés sont mieux formés que les anciens puisque 60% des étrangers qui vivent depuis moins de 2 ans en Suisse disposent d'une formation de degré tertiaire (degré secondaire I: 15%). Ces parts sont inversées chez les étrangers y vivant depuis plus de 10 ans (degré tertiaire: 18%, degré secondaire I: 45%).

### Définitions:

#### Groupes de nationalités:

*Europe du nord et de l'ouest:* Allemagne, Autriche, France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Royaume Uni, Irlande, Suède, Finlande, Norvège, Islande, Liechtenstein, Monaco; *Europe du sud:* Italie,

Espagne, Portugal, Grèce, Cité du Vatican, Saint-Marin, Andorre; *Turquie, Ouest des Balkans:* Turquie, Ouest des Balkans (Serbie (y.c. Kosovo), Montenegro, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Albanie), Bulgarie, Roumanie.

**Taux standardisé d'actifs occupés:** part des actifs occupés dans la population résidente permanente de 15 ans et plus.

#### Base:

Population active occupée selon le concept intérieur/population résidente permanente.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > **Informations**

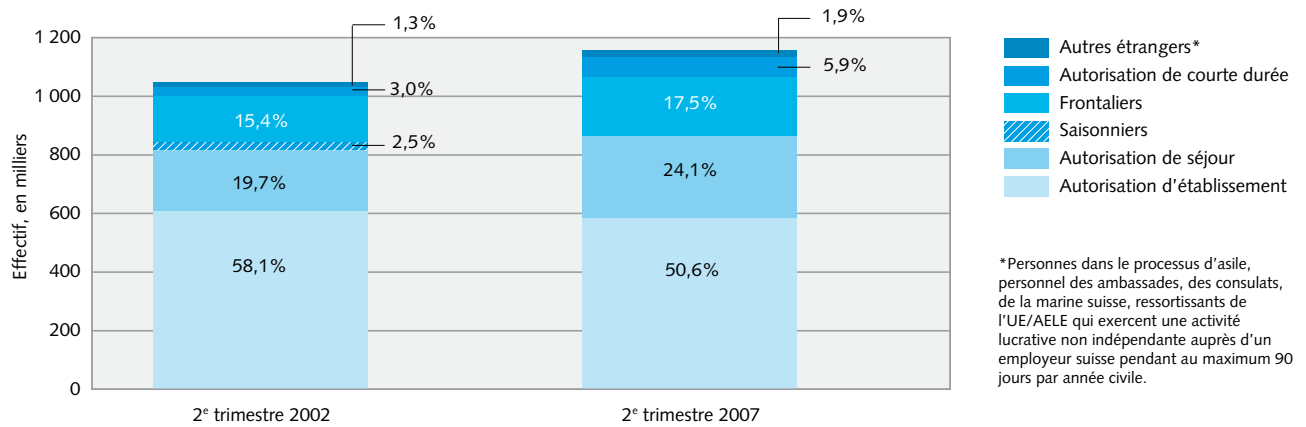
#### Sources:

OFS/SPAO, OFS/ESPA



## 2.1 Activité professionnelle (vue d'ensemble)

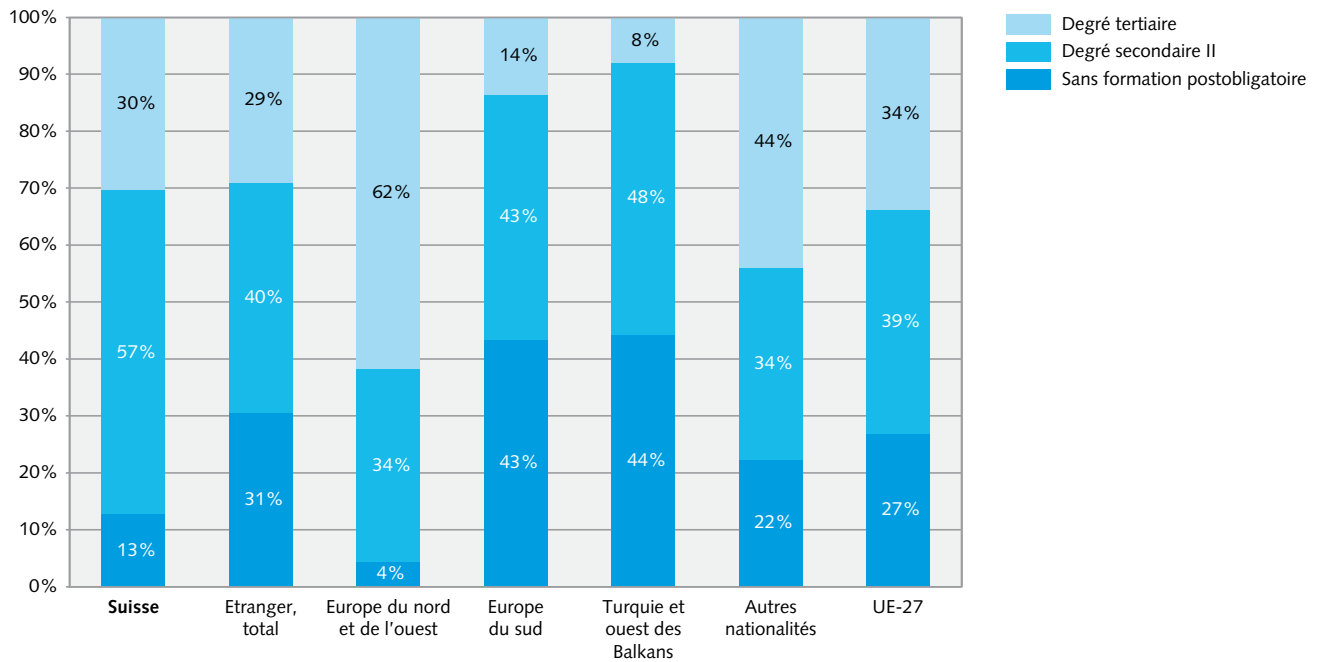
**Nombre d'actifs occupés de nationalité étrangère (en milliers) et leur composition selon l'autorisation de résidence (en pour cent), juin 2002 et 2007** G 2.1.1



Source: OFS/SPAO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Actifs occupés résidents permanents selon la nationalité et le niveau de formation, au 2<sup>e</sup> trimestre 2007** G 2.1.2



Source: OFS/ESPA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 2.2 Activité et position professionnelle

Les personnes actives occupées de nationalité suisse sont proportionnellement un peu plus nombreuses à exercer une profession qualifiée que celles de nationalité étrangère. On observe néanmoins chez ces dernières d'importantes différences, en fonction de leur origine, quant à l'activité qu'elles exercent et à leur position professionnelle. Les étrangers résidant en Suisse depuis peu longtemps occupent plus souvent une fonction dirigeante que ceux arrivés en Suisse il y a plus de 10 ans.

Le pourcentage des actifs occupés ayant un emploi hautement qualifié est légèrement plus élevé chez les Suisses que chez les étrangers (resp. 25% et 23%). La situation de ces derniers varie cependant en fonction de leur origine. Les actifs occupés en provenance de l'Europe du Nord et de l'Ouest sont 48% à exercer une fonction dirigeante ou d'encadrement ou une profession intellectuelle et scientifique. Ils ne sont plus que 13% chez ceux venus d'Europe du Sud et 6,3% chez les personnes ayant émigré de l'Ouest des Balkans et de la Turquie. Cette part est par contre plus élevée chez les actifs occupés provenant des autres pays (29%) que chez les Suisses (graphique G2.2.1).

Les actifs occupés de nationalité suisse comptent une forte proportion de personnes (48%) travaillant dans le groupe des «professions intermédiaires, employés de type administratif, personnel des services et vente», les actifs occupés venus de l'Europe du Nord et de l'Ouest étant 40% à être dans ce cas, ceux de l'Europe du Sud 40% également, et ceux de l'Ouest des Balkans et de la Turquie 31% (étrangers ensemble: 39%). Dans les professions artisanales, la part des personnes actives occupées en provenance de l'Ouest des Balkans et de la Turquie (29%) et de l'Europe du Sud (25%) est par contre plus importante que celles des Suisses (14%) et des ressortissants de l'Europe du Nord et de l'Ouest (6,6%; étrangers ensemble : 19%). Les actifs occupés venus de l'Ouest des Balkans et de la Turquie présentent de loin la part la plus importante (32%) des salariés de la catégorie «conducteurs et assembleurs, ouvriers et employés non qualifiés» (Suisses: 8,1%; étrangers ensemble: 18%).

Les personnes actives occupées hautement qualifiées ayant émigré de l'Ouest des Balkans, de la Turquie et des pays extra-européens sont souvent confrontées au problème de la déqualification professionnelle, que ne connaissent pas celles provenant d'Europe du Nord et de l'Ouest.

La répartition selon la position professionnelle est semblable. La part de salariés appartenant à la direction d'une entreprise ou exerçant une fonction dirigeante se situe à 30% chez les actifs occupés de nationalité suisse tout comme chez les actifs occupés étrangers. Elle est nettement supérieure chez les personnes actives occupées venues de l'Europe de Nord et de l'Ouest (43%), alors qu'elle n'atteint que 21% chez celles arrivées de l'Ouest des Balkans et de la Turquie. Les femmes ne sont qu'un cinquième à exercer une activité dirigeante (Suissesses: 22%; étrangères: 21%). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à être dans ce cas (Suisses: 37%; étrangers: 36%).

Les actifs occupés venus travailler en Suisse ces dernières années sont pour la plupart qualifiés. Chez les personnes salariées résidant dans notre pays depuis moins de cinq ans, 35% appartiennent à la direction d'une entreprise ou occupent un poste de cadre. La part correspondante se situe à 29% chez celles ayant émigré en Suisse depuis plus de dix ans (graphique G2.2.2). Des différences existent également chez les travailleurs indépendants. Bien que la part des étrangers indépendants augmente avec la durée de séjour, les étrangers résidant en Suisse depuis dix ans ou plus ne sont pas plus de 9,5% à exercer une activité indépendante, contre 15% des Suisses. Cet écart entre Suisses et étrangers est lié, en partie, au fait que les actifs occupés de nationalité étrangère sont peu nombreux dans le secteur agricole où le taux d'indépendants est très élevé.

### Définition:

L'attribution des pays aux différents groupes de pays est définie au chapitre 2.1.

### Base:

Actifs occupés dans la population résidante permanente

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème

«01 – Population» Publications >

La population étrangère en Suisse

> Informations

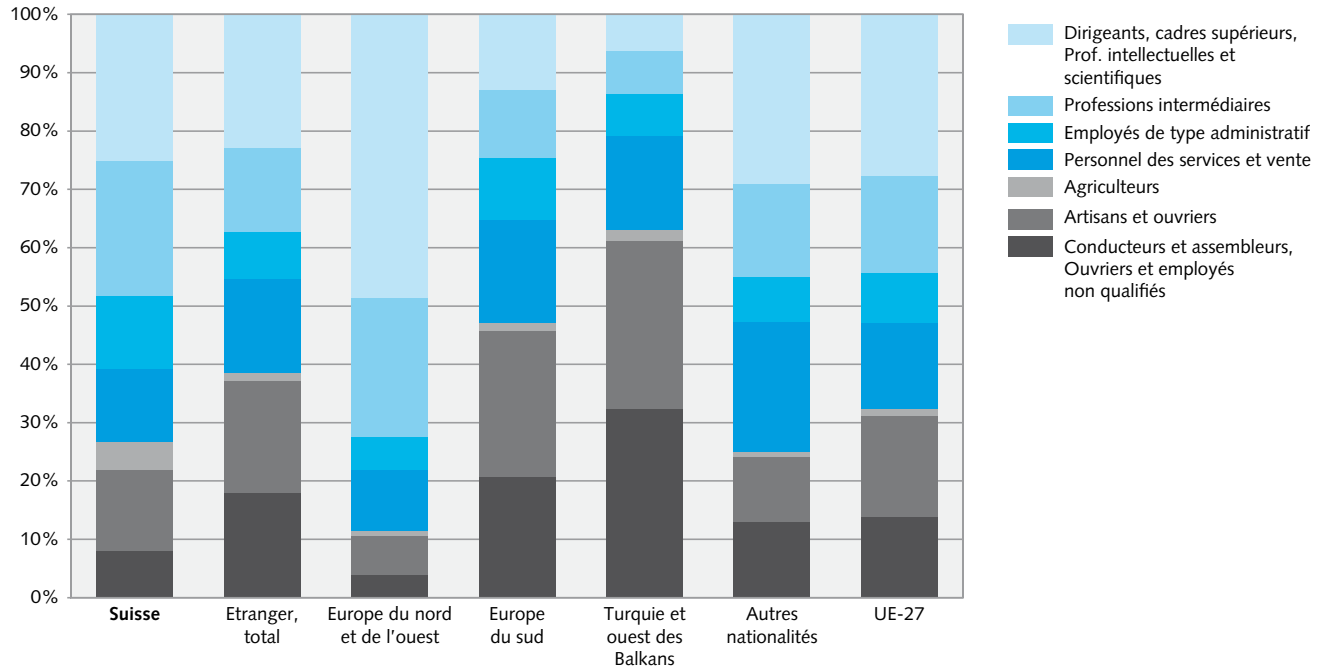
### Source:

OFS/ESPA

## 2.2 Activité et position professionnelle

**Composition par nationalité de la population active occupée selon la profession exercée CIP 88 (COM)<sup>1</sup>, au 2<sup>e</sup> trimestre 2007**

G 2.2.1



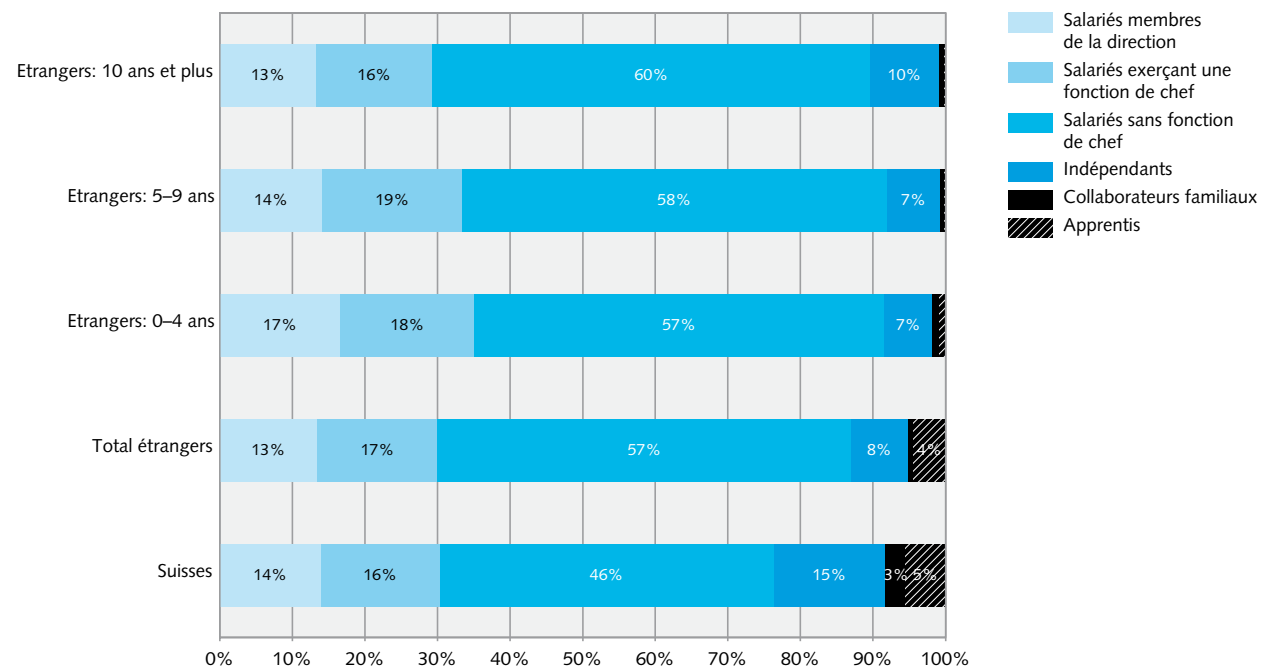
<sup>1</sup>Classification internationale type des professions, variante de l'Union européenne

Source: OFS/ESPA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Composition de la population active occupée selon la situation professionnelle et la durée de résidence en Suisse, au 2<sup>e</sup> trimestre 2007**

G 2.2.2



Source: OFS/ESPA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 2.3 Volume de travail et durée de travail

En 2006, les 1,106 million d'étrangers travaillant en Suisse ont effectué 1,932 milliard d'heures de travail, ce qui équivaut à un peu plus d'un quart (27,2%) du volume total de travail réalisé en Suisse. Dans l'hôtellerie et la restauration, les ressortissants étrangers ont accompli 51,4% du total des heures de travail. En revanche, dans l'agriculture et la sylviculture, cette proportion n'est que de 8,1%.

En 2006, les travailleurs étrangers ont effectué en Suisse environ 1,932 milliard d'heures de travail. Cela équivaut à 27,2% du volume total de travail réalisé en Suisse, soit proportionnellement plus que ce que l'on pourrait attendre au vu de la part qu'ils représentent dans la population active occupée (25,7% en 2006). Les étrangers présentent donc une durée annuelle effective de travail supérieure à celle des Suisses (1651 heures pour les étrangers contre 1521 heures pour les Suisses). L'écart entre ces deux chiffres s'explique principalement par une différence significative de la durée de travail chez les femmes. Les Suissesses travaillant davantage à temps partiel, elles présentent une durée annuelle effective de travail par emploi inférieure à celle des étrangères (1221 heures pour les Suissesses contre 1376 heures pour les étrangères).

La situation en termes de durées de travail est différente selon que l'on considère les emplois à plein temps ou les emplois à temps partiel. Parmi les personnes travaillant à plein temps, les Suisses effectuent davantage d'heures que les étrangers (1947 contre 1904). La situation s'inverse chez les travailleurs à temps partiel (871 heures chez les étrangers contre 826 heures chez les Suisses). Dans le cadre des emplois à temps partiel, les étrangers présentent ainsi un taux d'occupation généralement plus élevé que les Suisses.

Selon les secteurs et les sections économiques, la part du travail effectuée par les étrangers varie considérablement (graphique G2.3.1). Elle est très faible dans l'agriculture et la sylviculture (8,1%), ce qui correspond à la part de main-d'oeuvre étrangère employée dans ce secteur. Dans le secteur secondaire, les étrangers ont accompli 34,4% des heures de travail. Dans le secteur tertiaire, la situation varie considérablement d'une section économique à l'autre. Dans l'hôtellerie et la restauration, une heure sur deux est effectuée par un étranger (51,4%). La part du volume d'heures attribuable à la main-d'oeuvre étrangère est également supérieure à la moyenne dans la branche «services domestiques» (43,9%). A l'inverse, cette part est très faible dans l'administration publique (8,6%).

En 2006, les salariés étrangers occupés à plein temps (graphique G2.3.2) ont accompli moins d'heures supplémentaires (en moyenne 45 heures par emploi) que les Suisses (54 heures). Cette différence s'explique certainement par la plus forte représentation des Suisses dans les positions de cadres, mais aussi par la plus faible représentation des étrangers dans la branche «activités financières, assurances», branche dans laquelle s'accomplit en général le plus grand nombre d'heures supplémentaires. En ce qui concerne les absences, les salariés étrangers occupés à plein temps présentent une durée annuelle moyenne inférieure à celle des Suisses (66 heures d'absences contre 76 heures pour les Suisses).

### Définitions:

**Le volume annuel effectif de travail**, à la différence du **volume annuel normal de travail**, tient compte des heures supplémentaires et ne comptabilise pas comme heures de travail les heures d'absences. Il en va de même de la durée annuelle effective du travail.

### Base:

Volume annuel effectif de travail, durée annuelle effective de travail: l'ensemble des emplois selon le concept intérieur.

Durée annuelle des absences et des heures supplémentaires: *Salariés à plein temps* selon le concept intérieur.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

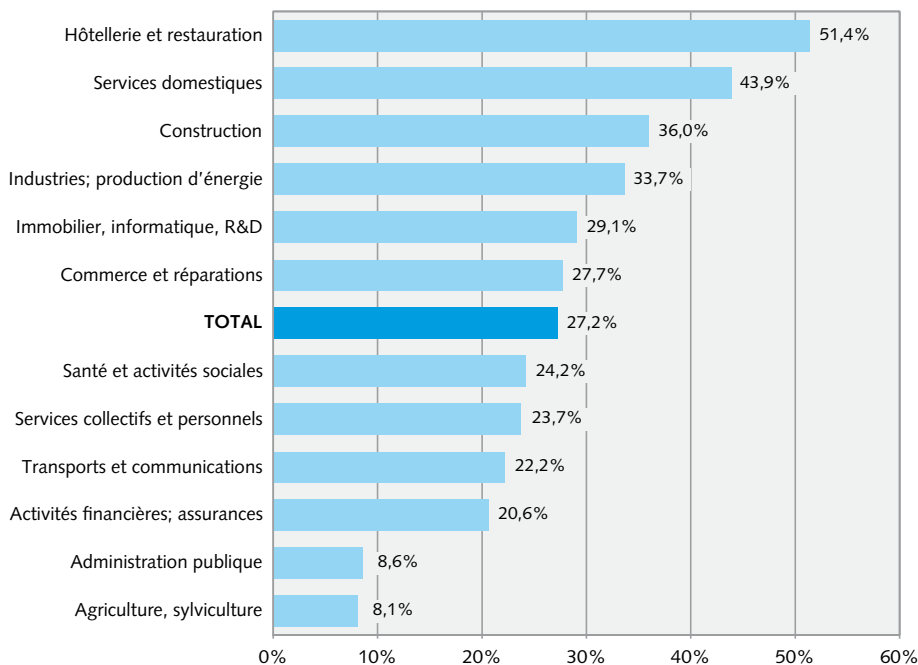
A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > Informations

### Sources:

OFS/SVOLTA, OFS/SPAO

2.3 Volume de travail et durée de travail

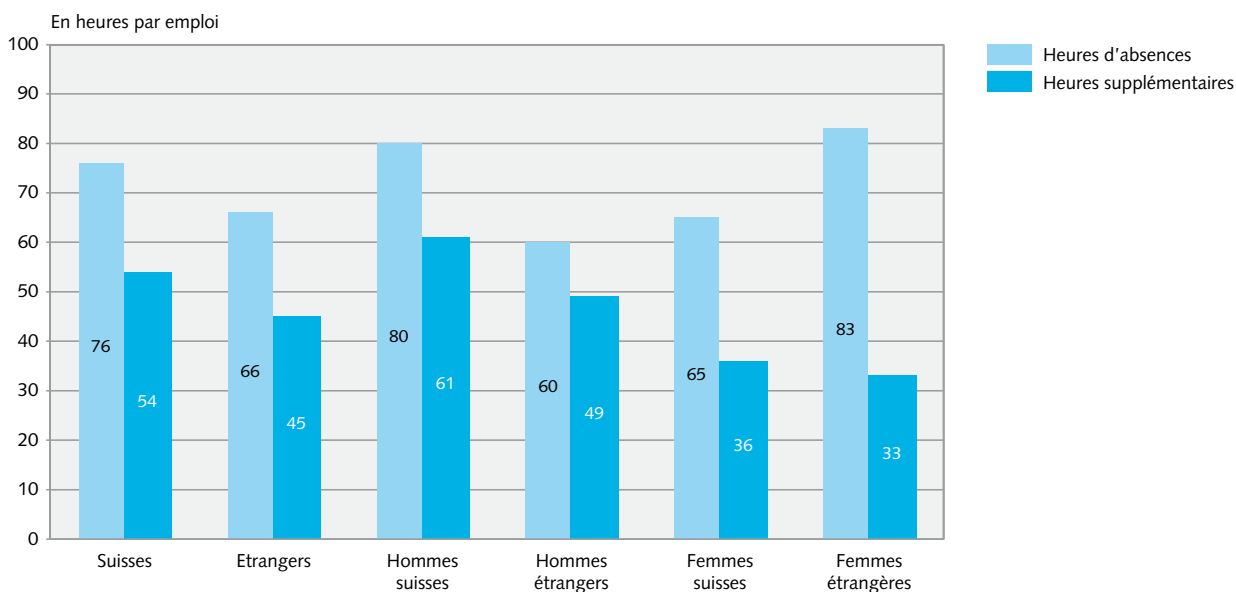
**Part du volume annuel total de travail effectué par les étrangers actifs occupés selon la section économique, concept intérieur, en 2006** G 2.3.1



Source: OFS/SVOLTA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Durée annuelle des heures d'absences<sup>1</sup> et des heures supplémentaires<sup>2</sup> des salariés<sup>3</sup> occupés à plein temps selon la nationalité et le sexe, concept intérieur, en 2006** G 2.3.2



<sup>1</sup> Comprend les absences pour raisons de santé (maladie, accident), congé maternité payé, service militaire, service civil, protection civile, réductions de l'horaire du travail, conflits de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Ne comprend pas les vacances et les jours fériés.

<sup>2</sup> Uniquement les heures supplémentaires non compensées par des congés durant l'année.

<sup>3</sup> Inclus les salariés dans leur propre entreprise (définition juridique).

Source: OFS/SVOLTA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 2.4 Chômage

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2007, 66'700 étrangers sont sans emploi, ce qui représente 43% des personnes sans emploi en Suisse. Le taux de sans-emploi de la population active de nationalité étrangère s'élève à 7,1%, dépassant toujours nettement celui des Suisses (2,7%). Les femmes et les jeunes de nationalité étrangère sont particulièrement touchés par le chômage, tout comme les personnes en provenance de l'ouest des Balkans, de la Turquie ou d'autre pays ne faisant pas ou que récemment partie de l'UE. Une des raisons principales est liée au niveau de formation; plus il est bas, plus le risque de chômage est élevé.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2007, 66'700 étrangers sont sans emploi au sein de la population résidente permanente. Ils représentent 43% des personnes sans emploi en Suisse.

L'accélération de la croissance économique et la progression significative de l'emploi observée à partir de la mi-2005 ont conduit à un recul du chômage chez les Suisses comme chez les étrangers. Le taux de sans-emploi de ces derniers (7,1%) reste cependant largement supérieur à celui des Suisses (2,7%).

Ainsi, le taux de sans-emploi est très élevé chez les femmes étrangères, soit 9,4% contre 5,5% chez les hommes de nationalité étrangère. Chez les Suisses, les femmes sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être sans emploi (3,3% contre 2,1%), mais l'écart entre les sexes est beaucoup plus faible (graphique G2.4.1).

Les jeunes de 15 à 24 ans restent en 2007 les plus touchés par le phénomène du chômage – tant chez les Suisses (5,5%) que chez les étrangers (13%). Dans ce groupe d'âge, le taux de sans-emploi atteint 15% chez les femmes étrangères contre 12% chez leurs homologues masculins. Chez les Suisses, les taux correspondants s'élèvent à 5,5% pour les femmes et 5,4% pour les hommes.

La ventilation par groupes de nationalité met également de grandes différences en évidence (graphique G2.4.2). Les personnes en provenance de la

Turquie et de l'ouest des Balkans (11%) ainsi que d'autres pays (14%) affichent un taux de sans-emploi nettement plus élevé que les ressortissants européens (UE-27: 4,0%). Les taux les plus faibles s'observent chez les personnes de l'Europe du Nord et de l'Ouest, et sont comparables à ceux des Suisses. Ce phénomène s'explique en partie par les différences de niveau de formation entre les groupes de nationalité. De manière générale, les personnes n'ayant pas achevé de formation post-obligatoire sont nettement plus enclines à se retrouver sans emploi (étrangers: 9,3%; Suisses: 5,2%). Ce taux n'est plus que de 4,3% chez les étrangers ayant achevé une formation de degré tertiaire (Suisses: 1,6%).

D'autres motifs peuvent aussi expliquer les fortes variations du taux de sans-emploi par groupes de nationalité, tels qu'une éventuelle surreprésentation dans certaines branches économiques davantage soumises à l'évolution de la conjoncture, une déqualification professionnelle, mais aussi certains facteurs d'intégration plus ou moins réussie.

Les personnes de nationalité étrangère au chômage ont aussi plus de difficultés à retrouver un emploi puisque 48% d'entre elles sont sans emploi depuis un an ou plus (cette proportion étant de 36% chez les Suisses sans emploi).

### Définition:

L'attribution des pays aux différents groupes de pays est définie au chapitre 2.1.

### Base:

Population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème

«01 – Population» Publications >

La population étrangère en Suisse

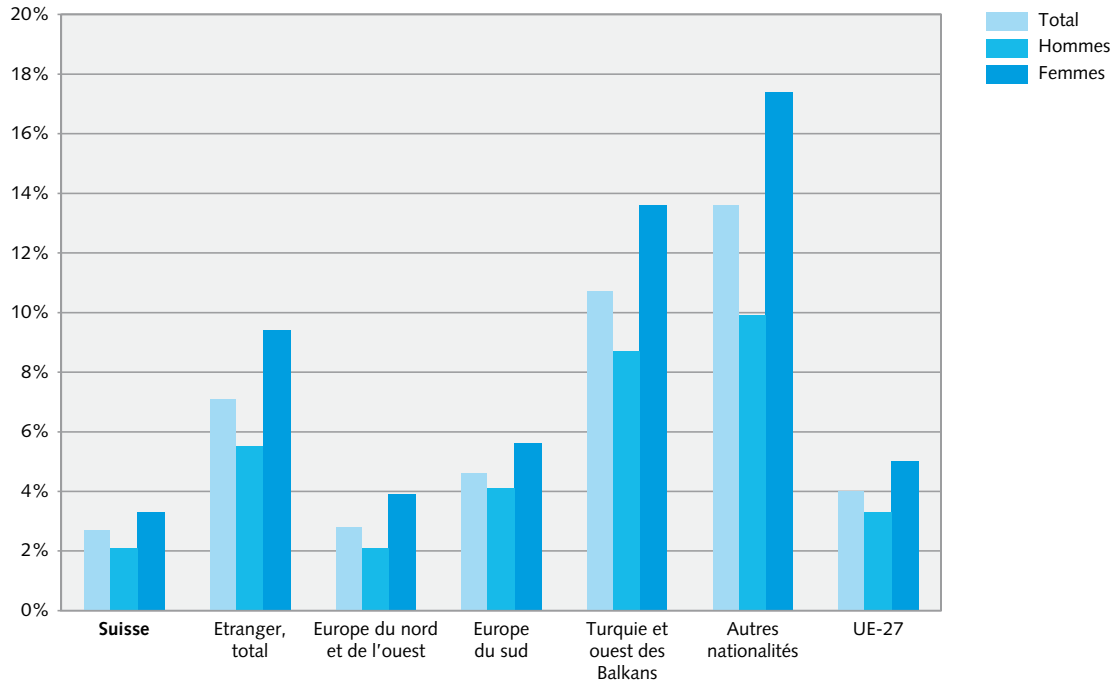
> Informations

### Sources:

OFS/ESPA

**Taux de sans-emploi de la population résidente permanente selon la nationalité et le sexe, au 2<sup>e</sup> trimestre 2007**

G 2.4.1

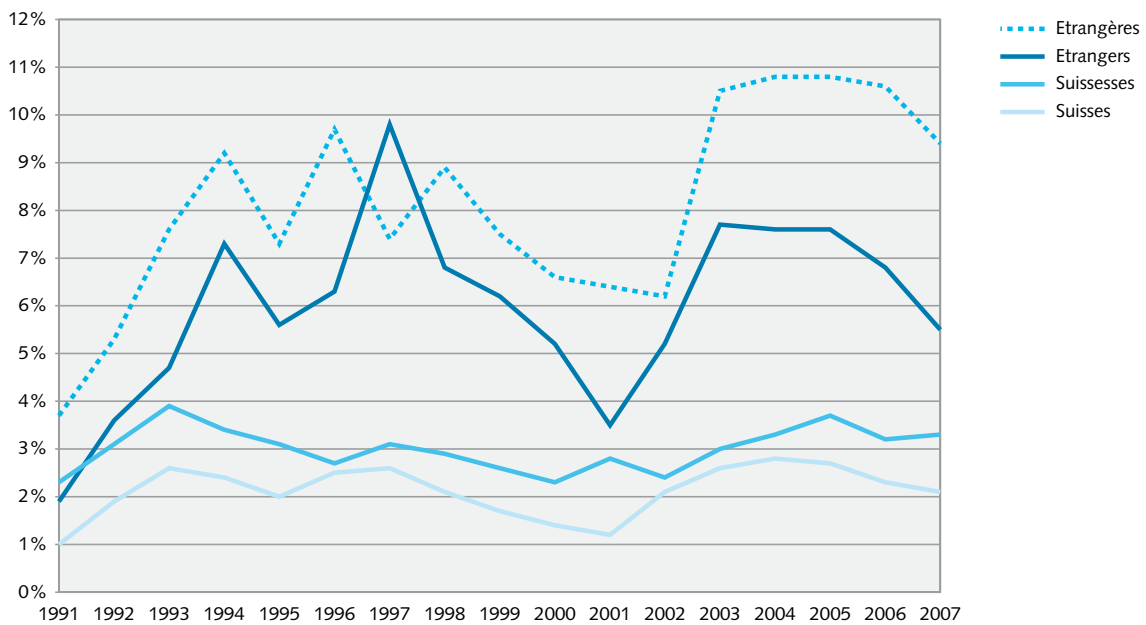


Source: OFS/ESPA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Evolution du taux de sans-emploi de la population résidente permanente selon la nationalité et le sexe, de 1991 à 2007 (2<sup>e</sup> trimestre)**

G 2.4.2



Source: OFS/ESPA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 2.5 Migration de main-d'œuvre

A l'instar des six années précédentes, l'année 2006 est caractérisée par un important excédent d'immigration de main-d'œuvre étrangère. Pour 121'000 immigrations de personnes actives de nationalité étrangère, on ne recense que 71'000 départs, ce qui représente un excédent de 50'000 actifs étrangers dont 33'000 hommes et 17'000 femmes.

L'année 2006 est marquée par un important excédent d'immigrations de main-d'œuvre étrangère (graphique G2.5.1). On recense 121'000 immigrations d'étrangers actifs (+9% par rapport à 2005) pour seulement 71'000 départs (-5% par rapport à 2005). On arrive ainsi à un excédent de 50'000 personnes, contre 36'000 en 2005 (graphique G2.5.2).

En ce qui concerne les migrations de personnes actives de nationalité suisse, le bilan est légèrement négatif en 2006 (15'000 immigrations d'actifs contre 21'000 émigrations). Entre 2002 et 2006, il résulte une émigration nette d'actifs suisses de 22'000 personnes.

L'introduction de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE et le retour d'une croissance économique dès 2004 font partie des raisons expliquant cet important flux migratoire. L'accord sur la libre circulation des personnes a amélioré la situation juridique des frontaliers et leur nombre a fortement augmenté entre 2002 et 2006 (+16%).

L'étude des mouvements migratoires ventilés selon le sexe montre que les migrations masculines dépendent plus fortement de la conjoncture que les migrations féminines. Cette différence s'explique notamment par le fait que les hommes et, en particulier, les frontaliers sont proportionnellement nettement plus nombreux que les femmes à travailler dans le secteur industriel qui réagit, de manière beaucoup plus sensible, à la conjoncture que le secteur des services.

Les hommes constituent par ailleurs la majorité des migrations de main-d'œuvre étrangère. En 2006, ils représentent 66% des immigrations et des émigrations.

Si les phénomènes migratoires ont un impact important sur la structure de la population active, il convient de ne pas sous-estimer l'effet des naturalisations. En 2006, on recense quelque 25'000 naturalisations de personnes actives étrangères. Ces changements de nationalité n'ont pas une incidence très visible sur une année, mais la situation est tout autre si l'on considère une période plus longue. Ainsi, entre 2002 et 2006, la main-d'œuvre helvétique n'aurait pas progressé de 4,0% mais de 0,5% seulement sans l'effet des naturalisations. Quant à la population active étrangère, elle n'aurait pas augmenté de 11%, comme l'indiquent les statistiques, mais de 21%.

### Définitions:

Les **personnes actives** comprennent les personnes actives occupées ainsi que les personnes sans emploi:

- les **actifs occupés** sont définis comme des personnes qui exercent une activité professionnelle pendant au moins une heure par semaine;
- les **sans-emploi** sont définis, conformément aux normes internationales, comme des personnes qui sont sans travail, qui recherchent un emploi et qui sont disponibles à travailler.

### Base:

Les groupes considérés ici sont les titulaires d'autorisation d'établissement et de séjour, les titulaires d'autorisation de séjour de courte durée, les frontaliers, les personnes dans le processus d'asile et le personnel étranger des ambassades et consulats suisses, ainsi que la marine suisse.

La notion de «migration internationale» est élargie pour les besoins de la statistique: les nouveaux frontaliers sont comptabilisés dans les immigrations et les personnes qui perdent leur statut de frontalier dans les émigrations. Seules les migrations internationales à long terme sont comptabilisées, c'est-à-dire celles qui ne sont pas compensées la même année par un mouvement migratoire inverse.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > **Informations**

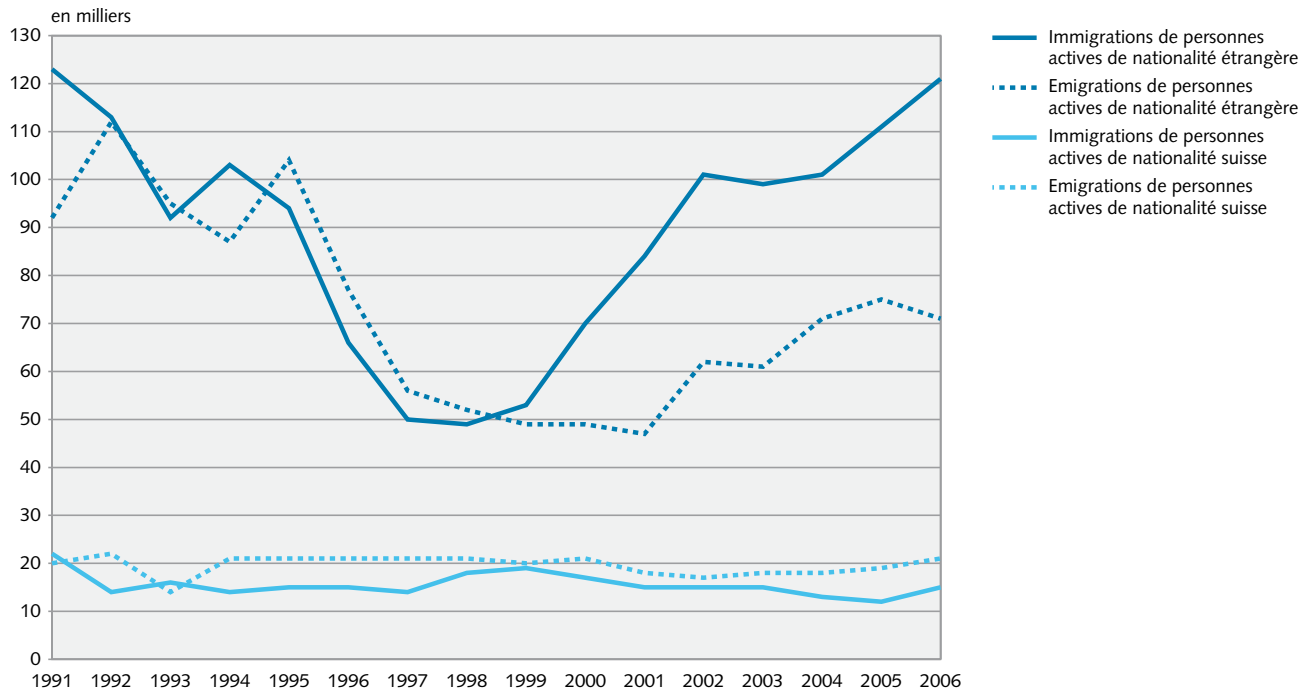
**Source:**  
OFS/CMT



2.5 Migration de main-d'œuvre

Evolution des mouvements migratoires<sup>1</sup> des personnes actives selon la nationalité, de 1991 à 2006

G 2.5.1



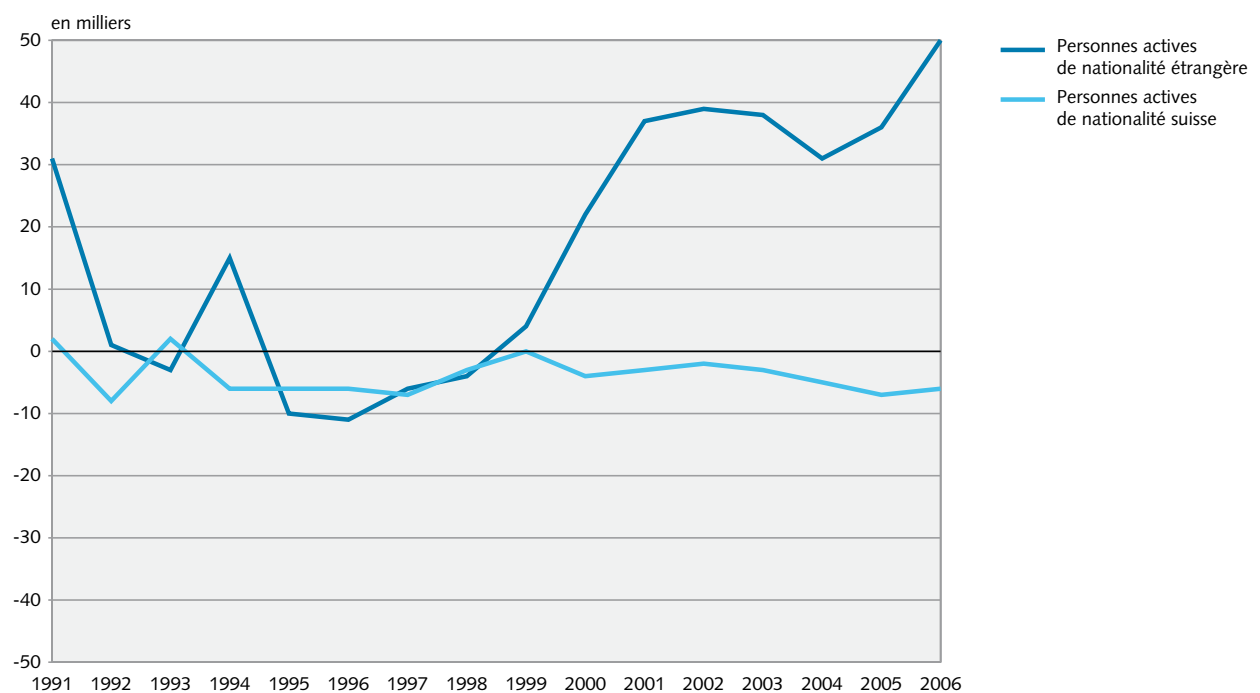
<sup>1</sup> Les résultats des CMT ont été révisés rétrospectivement suite à une adaptation des sources statistiques.

Source: OFS/CMT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution du solde migratoire<sup>1</sup> des personnes actives selon la nationalité, de 1991 à 2006

G 2.5.2



<sup>1</sup> Les résultats des CMT ont été révisés rétrospectivement suite à une adaptation des sources statistiques.

Source: OFS/CMT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 2.6 Salaires

**En 2006, le niveau des salaires de la main-d'oeuvre étrangère varie fortement selon les autorisations de résidence. Inférieur à 4500 CHF chez les titulaires d'une autorisation de courte durée (livret L), le salaire médian dépasse les 5000 CHF chez les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B) ou d'établissement (livret C) et se rapproche des 5500 CHF chez les frontaliers (livret G). Une analyse détaillée des salaires de 2002 et de 2006 dans les branches économiques révèle d'importantes disparités d'évolution chez la main-d'oeuvre étrangère par rapport à celle indigène.**

L'Accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne était déjà en vigueur lors de l'ESS 2002, mais le principe de la priorité à la main-d'oeuvre indigène valait toujours à l'époque, ce qui n'est plus le cas au moment de l'enquête 2006. Les salaires de la main-d'oeuvre étrangère sont donc d'actualité.

Les titulaires d'une autorisation de courte durée (livret L) font partie de la catégorie de main-d'oeuvre la moins bien payée, leur salaire médian étant de 4322 CHF. Par rapport à 2002, le niveau des salaires diminue fortement dans l'«horticulture» (-26,5% ou -917 CHF) et dans les «services informatiques; services aux entreprises» (-8,3% ou -480 CHF). En revanche, les salaires passent de 4531 à 4896 CHF dans la «construction» et de 3111 à 3498 CHF dans la branche «hôtellerie et restauration». Ces augmentations sont probablement dues au haut degré de couverture atteint par les conventions collectives de travail.

Chez les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B), la dispersion salariale est la plus importante. Dans certaines branches (comme «services informatiques; services aux entreprises», «intermédiation financière» et «assurances»), le niveau des salaires est supérieur à celui de tous les autres types d'autorisations de résidence en raison de la forte proportion de spécialistes hautement qualifiés. Il se monte à 5012 CHF pour ce type d'autorisation de résidence et se place ainsi en avant-dernière position du classement par catégories d'étrangers. Par rapport à 2002, le niveau des salaires ne diminue fortement que dans l'«horticulture».

Atteignant 5126 CHF, le salaire médian des titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C) occupe le milieu du classement des types d'autorisations de résidence considérés. Il est toutefois inférieur de près de 826 CHF au salaire médian de la main-d'oeuvre suisse. De 2002 à 2006, le niveau de salaire a augmenté de manière plus ou moins significative dans toutes les branches économiques sauf l'«horticulture» avec une baisse de 1,7% (-78 CHF). La plus forte hausse a été enregistrée dans les «services auxiliaires aux activités financières et d'assurances» avec +26,3% ou +1820 CHF, alors que la plus faible concernait l'«hôtellerie et restauration» avec +2,3% ou +89 CHF.

Avec 5475 CHF par mois, les frontaliers touchent le salaire médian le plus élevé de toutes les personnes salariées de nationalité étrangère. Entre 2002 et 2006, le niveau des salaires a augmenté dans tous les secteurs de l'économie sauf dans les «services informatiques; services aux entreprises» (-4,6% ou -322 CHF). Les hausses les plus importantes ont été observées dans les «services auxiliaires aux activités financières et d'assurances» (+10,8% ou +731 CHF), dans l'«hôtellerie et restauration» (+8,7% ou +334 CHF) et dans le «commerce de gros, intermédiaire du commerce» (+5,9% ou +316 CHF).

Avec 5952 CHF par mois, la main-d'oeuvre de nationalité suisse touche le salaire médian le plus élevé de toutes les catégories de main-d'oeuvre considérées. Par rapport à 2002, le salaire médian en 2006 a connu des hausses régulières dans toutes les branches économiques. La plus forte hausse a été enregistrée dans les «services auxiliaires aux activités financières et d'assurances» avec +13,5% ou +981 CHF alors que la plus faible concernait la «construction» avec +2,3% ou +126 CHF.

### Définitions:

La valeur centrale ou médiane correspond à la valeur par rapport à laquelle 50% des données salariales sont supérieures et 50% inférieures.

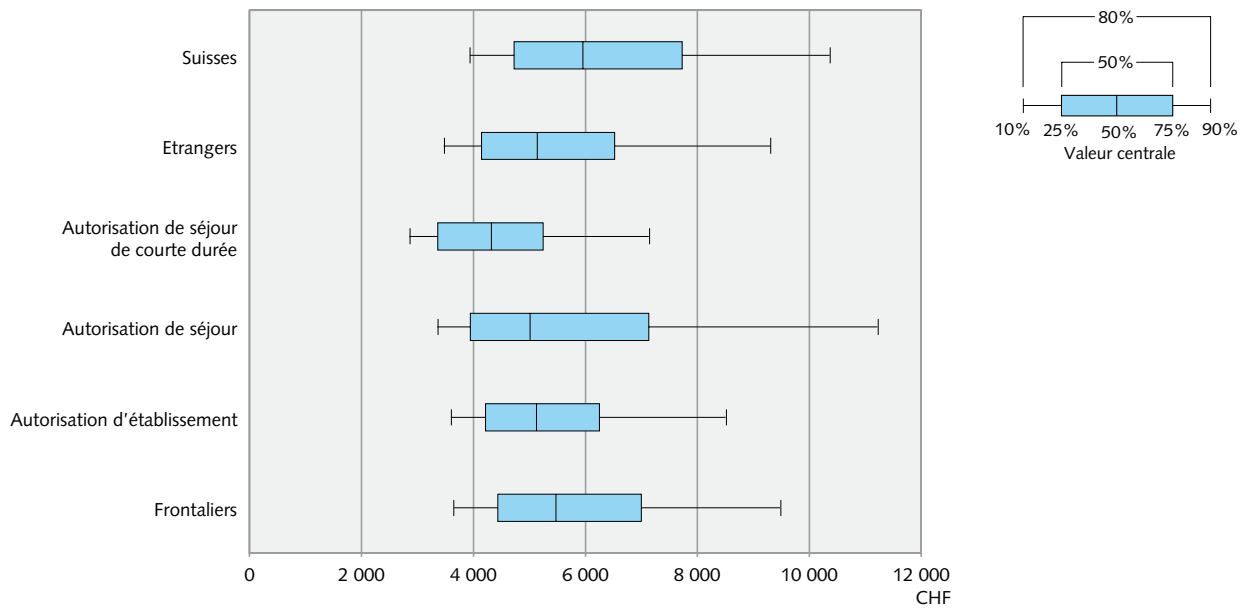
### Base:

ESS: Emplois salariés des secteurs secondaire et tertiaire (+horticulture) selon le concept intérieur.

### Source:

OFS / ESS 2006

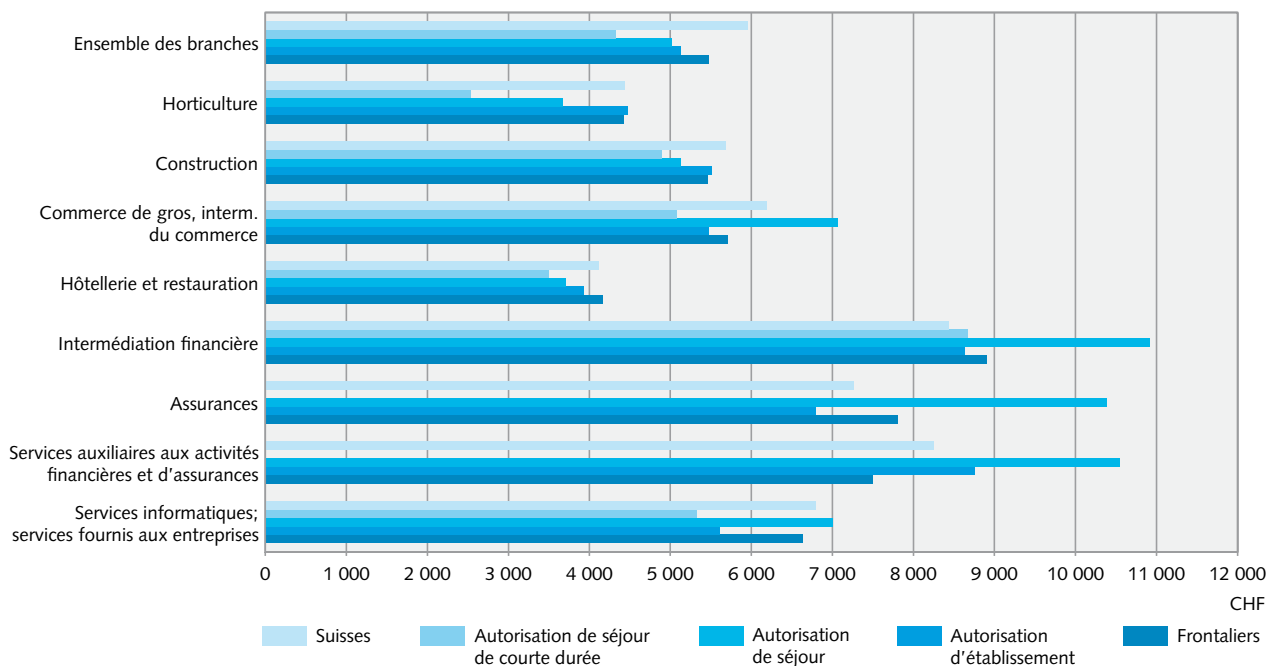
**Salaires mensuels bruts des salariés suisses et étrangers selon l'autorisation de résidence, secteurs privé et public (Confédération) confondus, en 2006** G 2.6.1



Source: OFS/ESS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Niveau de salaire des Suisses et des étrangers selon l'autorisation de résidence pour les principales branches économiques, secteurs privé et public (Confédération) confondus, en 2006** G 2.6.2



Source: OFS/ESS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 2.7 Formation

Après l'école obligatoire, la majorité des jeunes étrangers font un apprentissage professionnel. La part des jeunes provenant de pays ayant alimenté les vagues d'immigration récente (ex-Yougoslavie, Turquie et Portugal) est basse dans les écoles préparant à la maturité. Par contre, leur nombre en formation élémentaire et en préapprentissage est proportionnellement haut. Dans les formations tertiaires, les étudiants étrangers sont sous-représentés par rapport à leur part dans la population. Rares sont ceux ayant suivi leur scolarité en Suisse qui accèdent aux hautes écoles ou aux universités.

Le degré secondaire supérieur fait suite à l'école obligatoire. Après avoir achevé ce cycle, les jeunes sont en mesure d'accéder au marché de l'emploi en tant qu'employés qualifiés ou de poursuivre leur formation au niveau tertiaire (université, hautes écoles spécialisées ou formation professionnelle supérieure). Une intégration réussie dans ces différents degrés de formation joue un rôle décisif dans l'avenir du jeune adulte et détermine dans quelle mesure ce dernier bénéficiera par la suite des ressources tant sociales qu'économiques.

Ces dernières années, les formations du degré secondaire II sont devenues quasiment la règle malgré leur caractère non obligatoire. Près d'un jeune sur dix âgé de 18 à 24 ans (8,5% en 2007) quitte l'école précocement. Il existe d'ailleurs des différences relativement grandes entre les jeunes Suisses et les jeunes étrangers. Alors que la part des Suisses s'élève à 5%, celle des étrangers se monte à 20%.

On relève également des différences sur le plan des formations choisies par les jeunes selon leur nationalité (graphique G2.7.1). Dans tous les groupes, on trouve une majorité de jeunes avec une formation professionnelle de base. La part d'élèves se préparant à une maturité chez les jeunes Autrichiens, Français et Allemands est la plus élevée (36%), suivie de celle des jeunes Suisses (24%). 18% des jeunes Italiens et Espagnols préparent une maturité. Les jeunes provenant d'ex-Yougoslavie, de Turquie et du Portugal présentent un pourcentage clairement bas (10%).

En outre, ce groupe présente la plus haute part d'élèves (7%) qui ont terminé une formation élémentaire ou un préapprentissage. Au degré secondaire II, l'apprentissage professionnel constitue la principale voie de formation, en particulier pour les jeunes étrangers. Les exigences varient toutefois d'un apprentissage à l'autre, comme le montre notamment la durée qu'ils peuvent avoir (graphique G2.7.2). Les jeunes Suisses, Allemands, Français et Autrichiens sont beaucoup plus nombreux à suivre un apprentissage de 4 ans, que les jeunes provenant des autres pays considérés. Chez les jeunes provenant de pays ayant alimenté les vagues d'immigration récente, la part de personnes qui suivent un apprentissage de 2 ans au maximum, est clairement plus haute que chez les personnes d'autres nationalités.

Des différences évidentes apparaissent également entre Suisses et étrangers dans la participation à une formation tertiaire. Seuls 14% des étudiants en formation professionnelle supérieure sont de nationalité étrangère (année scolaire 2006/2007). Etant donné que la part des étrangers dans la population des 20–30 ans s'élève à 27%, ce niveau de formation ne devrait pas être aussi clairement sous-représenté. Au niveau tertiaire, 20% des étudiants sont étrangers. Les trois quarts d'entre eux sont venus expressément en Suisse pour étudier. Mais rares sont les étrangers ayant suivi leur scolarité en Suisse qui terminent une formation universitaire.

### Base:

Par jeune qui **quitte précocement l'école**, on comprend un jeune qui remplit deux critères. D'une part, la formation la plus élevée correspond au maximum aux niveaux CITE 0, 1 ou 2.

D'autre part, les jeunes interrogés ont répondu qu'ils n'étaient plus scolarisés dans l'année précédant l'interview. L'enquête suisse sur la population active (ESPA) est utilisée comme source de données.

### Tableaux:

Disponible à l'adresse:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

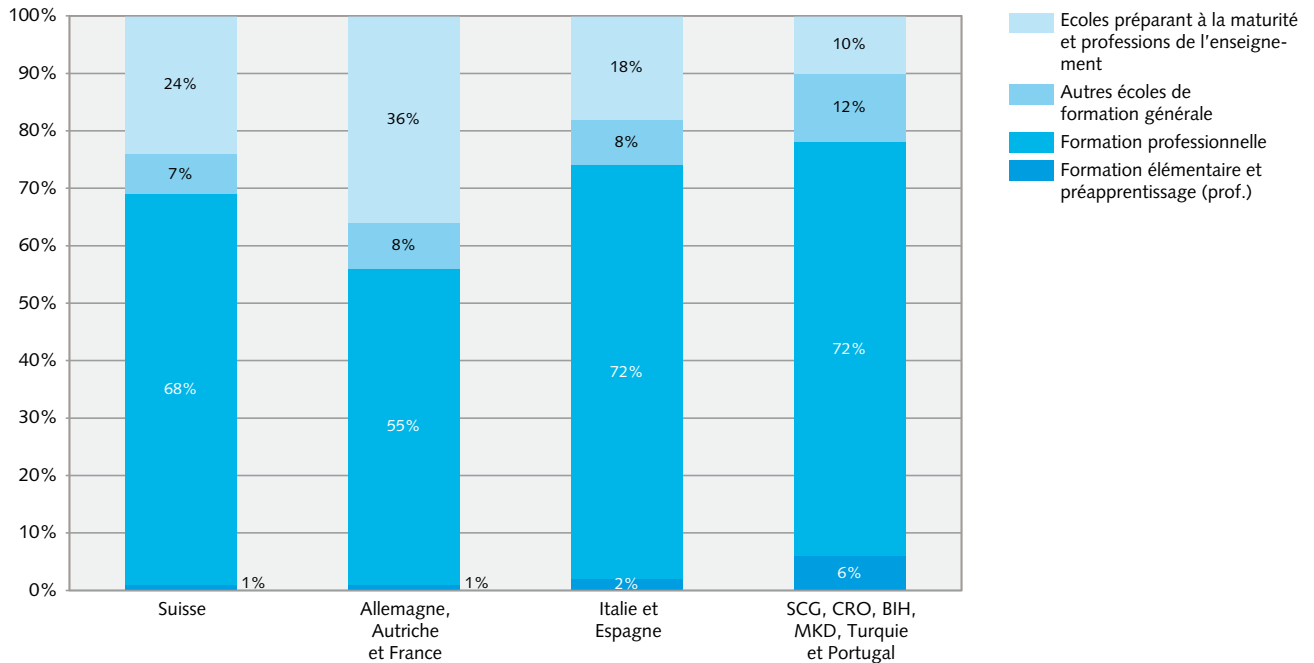
A consulter sous le thème «01 – Population» Publications > La population étrangère en Suisse > **Informations**

### Sources:

OFS/Statistique scolaire, OFS/ESPOP, OFS/ESPA

**Elèves du degré secondaire II selon le type de formation et différentes nationalités, en 2006/2007**

G 2.7.1

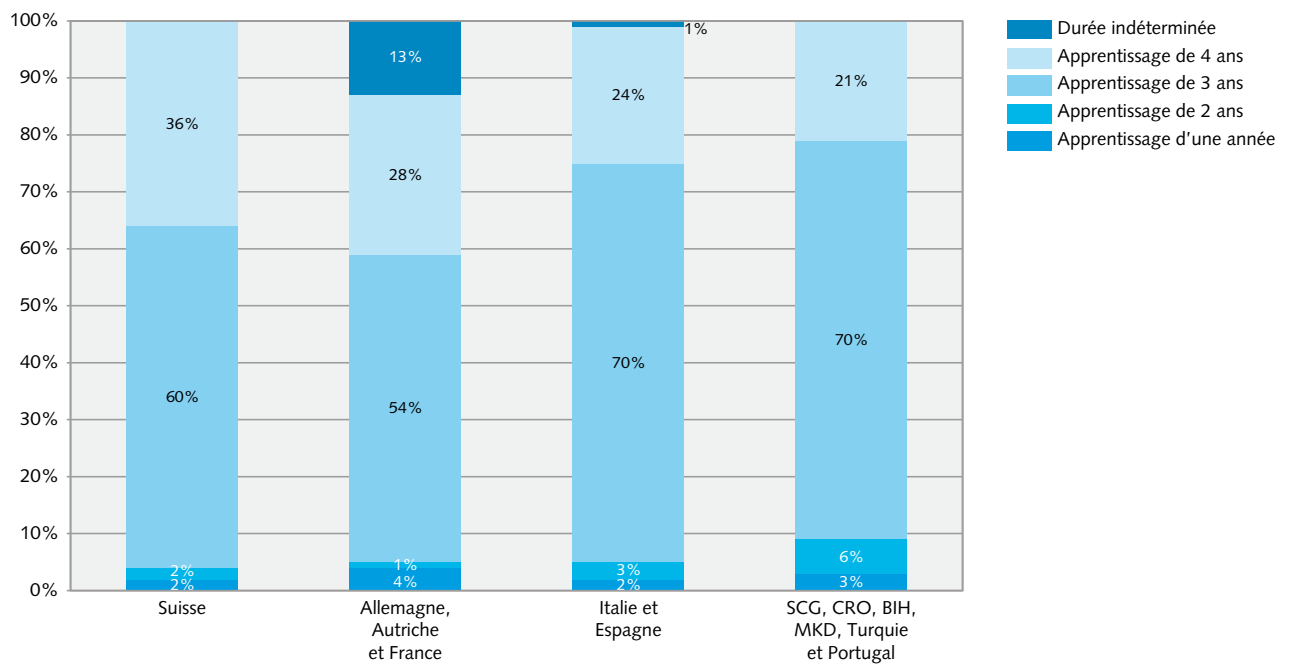


Source: OFS/SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Elèves en formation professionnelle selon la durée de l'apprentissage et différentes nationalités, en 2006/2007**

G 2.7.2



Source: OFS/SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)



## 3 Pauvreté, logement et santé

### 3.1 Pauvreté

**Parmi les étrangers, les taux de pauvreté et de working poor sont plus élevés que parmi les Suisses. Toutefois, il existe au sein de la population étrangère des différences énormes d'une nationalité à l'autre.**

En Suisse, le taux de pauvreté des ressortissants étrangers en âge de travailler atteint 15,5% en 2006, ce qui est bien plus élevé que celui enregistré parmi les personnes de nationalité suisse (6,9%). Plus de quatre personnes pauvres sur dix (42,9%) sont de nationalité étrangère.

Au sein de la population étrangère, il existe des différences énormes (graphique G3.1.1). Alors que seuls 4,6% des personnes originaires des pays du nord et de l'ouest de l'Europe sont touchés par la pauvreté, le taux de pauvreté des personnes originaires des pays du sud de l'Europe atteint 12,3%. Ce taux atteint environ 24,5% pour les étrangers provenant des Balkans de l'Ouest et de Turquie et 23,4% pour les autres nationalités.

Le risque de faire partie de la population touchée par la pauvreté dépend de plusieurs facteurs, la taille du ménage, le nombre d'enfants, la branche d'activité, les conditions de travail, la formation et la profession exercée. Les facteurs liés au marché du travail jouent logiquement un rôle capital pour les working poor. Les ressortissants étrangers sont fortement surreprésentés parmi eux (8,5%), alors que le taux général s'élève à 4,5%. Selon la nationalité, de très grands écarts sont observables (graphique G3.1.2). Alors que le taux de working poor des Européens du nord et de l'ouest est très faible (1,8%), il est près de deux fois plus élevé pour les Suisses (3,2%) et quatre fois supérieur chez les Européens du Sud (7,0%). Il est encore beaucoup plus élevé pour les autres nationalités (Turquie et Balkans de l'Ouest 14,8%, autres nationalités 14,2%).

De manière générale, les écarts entre les différentes régions de l'Union Européenne s'équilibrent. Ainsi, la catégorie large et hétérogène des ressortissants de l'UE27 a un taux de pauvreté (9,4%) et de working poor (4,7%) similaires à la moyenne générale (9,0% et 4,5% respectivement).

Une forte proportion de working poor travaille dans des branches à faible rémunération (hôtellerie et restauration, vente/commerce de détail, ménages privés, etc.). Le travail de nuit ou le week-end ainsi que les contrats à durée déterminée augmentent aussi le risque de pauvreté. Or, les ressortissants étrangers sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans ces secteurs économiques, de surcroît dans des conditions atypiques.

La précarité dans laquelle vit un pourcentage non négligeable de ressortissants étrangers tient en grande partie au fait qu'ils sont surreprésentés parmi les personnes sans formation obligatoire ainsi que parmi les personnes sans formation postobligatoire. Si l'on fait abstraction de la taille du ménage, de la branche d'activité et des conditions de travail, les personnes de nationalité étrangère sont en moyenne moins bien payées que les Suisses. Parmi les personnes qui travaillent pas, on peut constater que le nombre de chômeurs (de longue durée) et les exclus sociaux est supérieur à la moyenne.

#### Définitions:

La définition du **seuil de pauvreté** découle des directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Un ménage est dit pauvre si, après déduction des impôts et des cotisations sociales, son **revenu d'équivalence** est inférieur au seuil de pauvreté. Par revenu d'équivalence, on entend le revenu d'un ménage rapporté à un ménage d'une personne.

On tient compte du nombre de personnes qui composent le ménage considéré en divisant son revenu disponible par un facteur. Nous nous intéressons ici aux personnes âgées de 20 à 59 ans, c'est-à-dire la catégorie la plus typique des personnes en âge de travailler.

Les **working poor** sont des personnes exerçant une activité professionnelle vivant dans un ménage dont le volume d'activité global correspond au moins à un emploi à plein temps et dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté

#### Groupes de nationalités:

L'attribution des pays aux différents groupes de pays est définie au chapitre 2.1.

#### Base:

Population résidante permanente (20–59 ans)

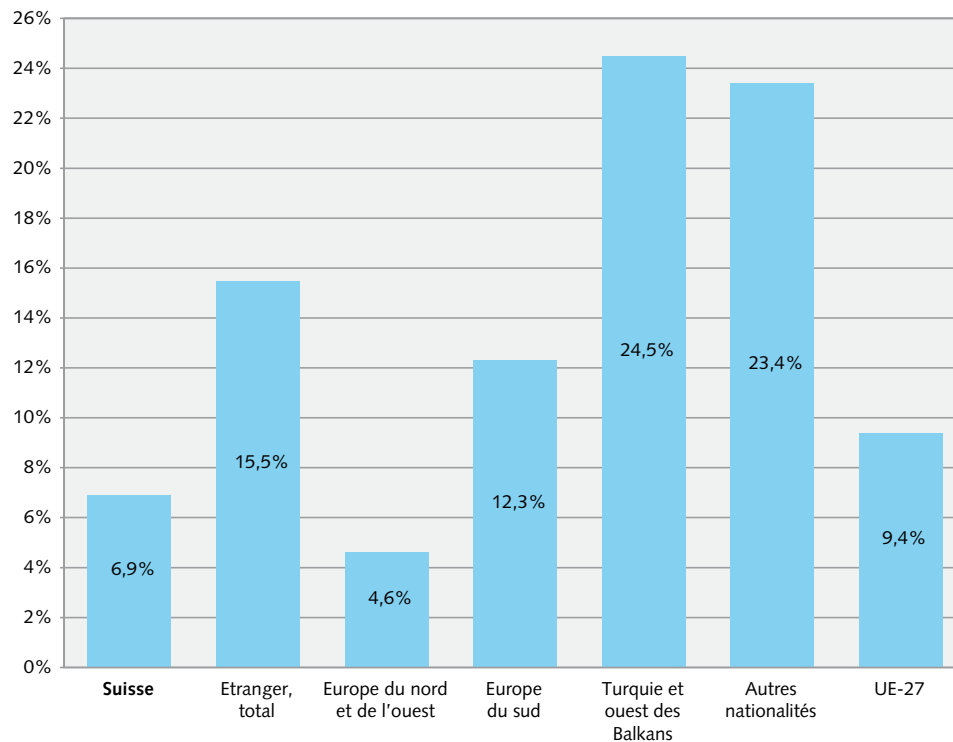
#### Source:

OFS/ESPA



**Taux de pauvreté des personnes âgées de 20 à 59 ans selon la nationalité, en 2007**

G 3.1.1

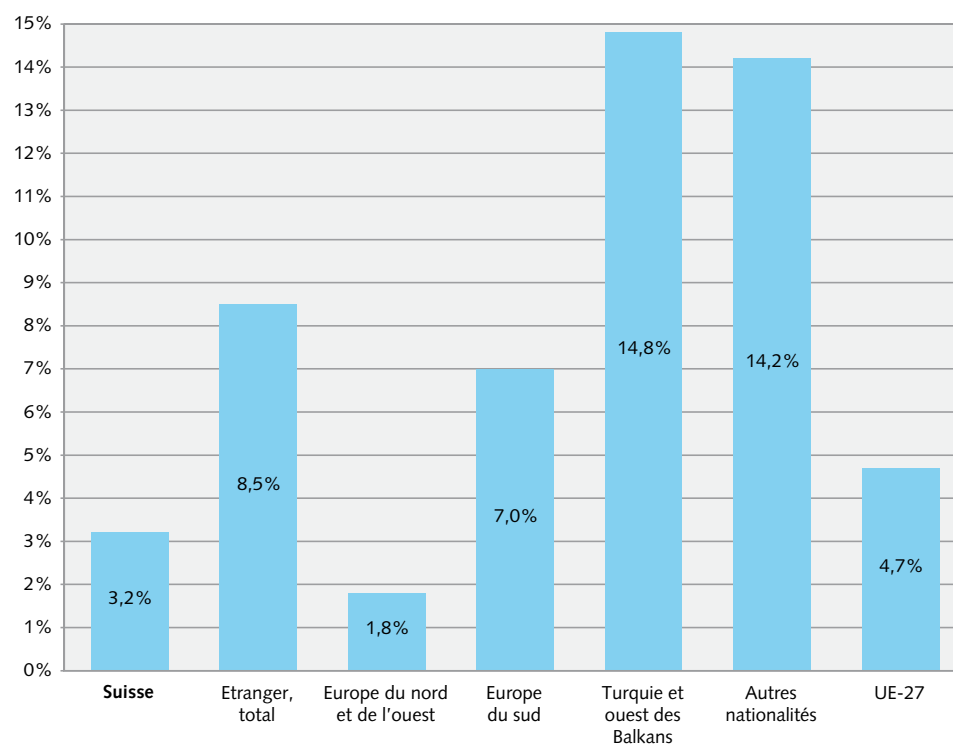


Source: OFS/ESPA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Taux de working poor des personnes âgées de 20 à 59 ans selon la nationalité, en 2007**

G 3.1.2



Source: OFS/ESPA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 3.2 Logement

**Plus de la moitié des Suisses possèdent leur propre logement, contre seulement un cinquième des étrangers. Par ailleurs, les ménages formés de ces derniers sont plus grands que les ménages suisses. Les conditions de logement diffèrent toute fois beaucoup d'un groupe d'étrangers à l'autre.**

Parmi la population en âge de travailler (15–64 ans), un peu plus de la moitié (53%) des Suisses possède son propre logement en 2007, contre seulement 19% de la population étrangère. Si on la ventile par nationalité, on observe que 29% des personnes originaires du Nord et de l'Ouest de l'Europe sont propriétaires, contre 21% de celles venues du Sud et 10% des étrangers provenant de Turquie et de l'ouest des Balkans (graphique G3.2.1).

La taille moyenne des ménages varie entre la population de nationalité suisse et la population étrangère. 62% des étrangers occupent des ménages comptant au moins trois personnes, contre seulement 57% des Suisses (graphique G3.2.2). Il existe des différences considérables selon la nationalité des étrangers. Les personnes originaires de Turquie ou de l'ouest des Balkans sont ainsi 82% à vivre dans des ménages de trois personnes ou plus. Un peu plus du tiers (35%) de ces ressortissants occupent un ménage de grande taille, comptant 5 membres ou davantage, contre 13% des Suisses. A l'inverse, on relève la plus forte proportion de ménages de petite taille (1 à 2 personnes) chez les Européens du Nord et de l'Ouest (58%). Les Suisses sont 43% à vivre dans un ménage d'une ou deux personnes.

Si l'on considère la taille des ménages selon le sexe, on s'aperçoit que les Suissesses vivent plus souvent seules que les étrangères (15% contre 11%). Il se peut que cette différence provienne du fait que les étrangères viennent souvent en Suisse avec leur famille. Chez les hommes, la différence est minime (Suisses: 14%, étrangers: 15%).

L'enquête 2006 sur le budget des ménages (EBM) livre également des enseignements intéressants. Parmi les ménages comptant des personnes de moins de 65 ans, les ménages étrangers consacrent en moyenne une plus forte part de leur revenu brut au logement et à l'énergie que les ménages suisses (16,2% contre 15,3%). Cette dépense correspond à respectivement 1365 CHF et 1430 CHF par mois. La facture mensuelle brute pour le logement et l'énergie est la plus lourde pour les ménages mixtes (Suisses/étrangers). Elle atteint 1590 CHF ou 15,8% du revenu brut.

La moins bonne assise financière des étrangers transparaît aussi dans la taille du logement. Les ménages étrangers disposent en moyenne d'un moins grand nombre de pièces que les ménages suisses (3,4 contre 4,2), ceci bien que, les premiers vivent généralement dans de plus grands ménages que les seconds.

D'autres indicateurs d'équipement ont également été passés en revue: 84% des ménages suisses possèdent au moins une voiture, contre 82% des ménages étrangers et 81% des ménages mixtes. En outre, 91% ménages mixtes sont équipés d'un ordinateur (ménages suisses: 89%, ménages étrangers: 82%) et 96% à posséder un téléphone mobile (ménages suisses 93%, ménages étrangers: 94%).

### Définitions:

La part des personnes qui vivent dans un logement leur appartenant (46%) telle qu'elle est indiquée ici peut sembler étonnamment élevée comparée au taux de logements occupés par leur propriétaire généralement cité (34,6% selon le recensement de 2000). La différence s'explique principalement par des différences dans les ensembles de base utilisés. Pour calculer le taux de logements occupés par leur propriétaire, on se fonde

sur la totalité des logements: en 2000, 34,6% des logements occupés l'étaient par leur propriétaire. Nous nous intéressons ici aux conditions de vie, c'est pourquoi nous avons pris comme base l'ensemble des personnes: en 2007, 46% de la population résidente permanente vivait dans un logement lui appartenant (en propre ou à un autre membre du ménage). Les ménages constituent l'unité de relevé de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Ils se subdivisent en trois groupes:

Suisses uniquement, étrangers uniquement, ménages mixtes (binationaux inclus). L'enquête est réalisée uniquement dans les trois langues nationales, de sorte que les étrangers bien intégrés sont surreprésentés dans l'échantillon. Les résultats peuvent s'en trouver légèrement biaisés.

La répartition des *nations* entre différents *groupes de nations* est définie au chapitre 2.1.

### Base:

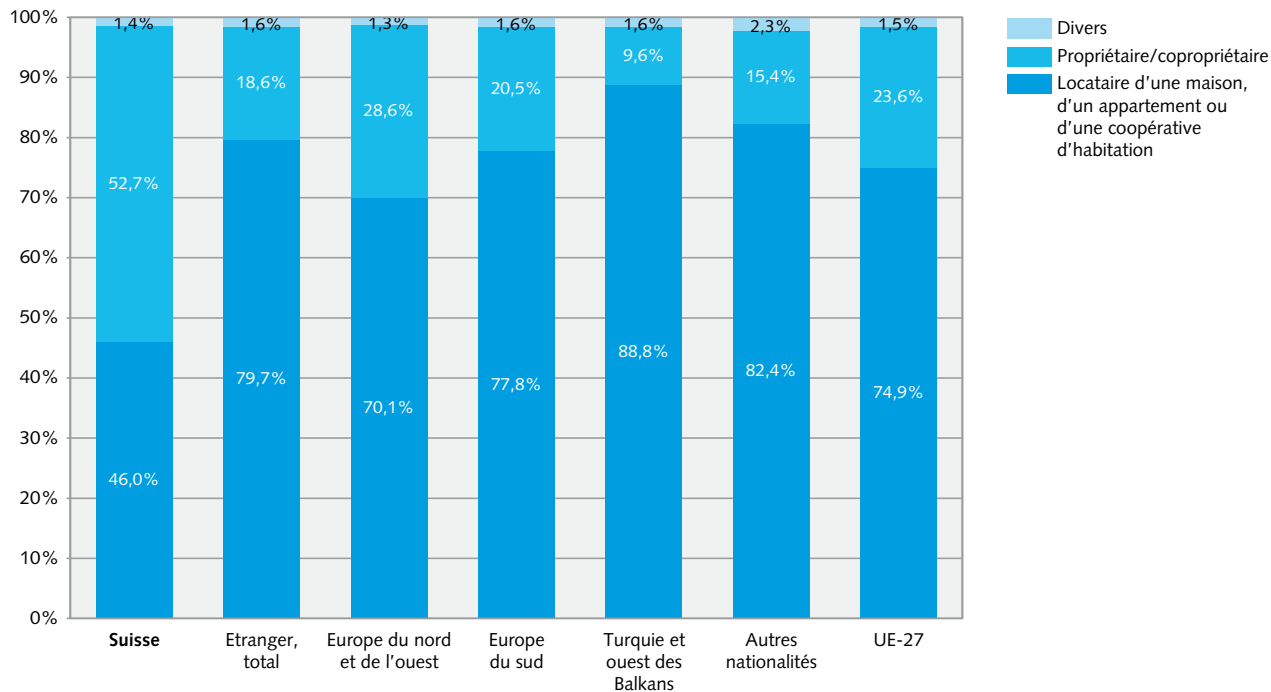
Population résidente permanente en âge de travailler (15–64 ans), personnes vivant dans un ménage privé. EBM: population résidente, personne de référence de moins de 65 ans.

### Source:

OFS/ESPA, OFS/EBM

Répartition par nationalité des personnes vivant dans un ménage privé selon la situation de propriété, au 2<sup>e</sup> trimestre 2007

G 3.2.1

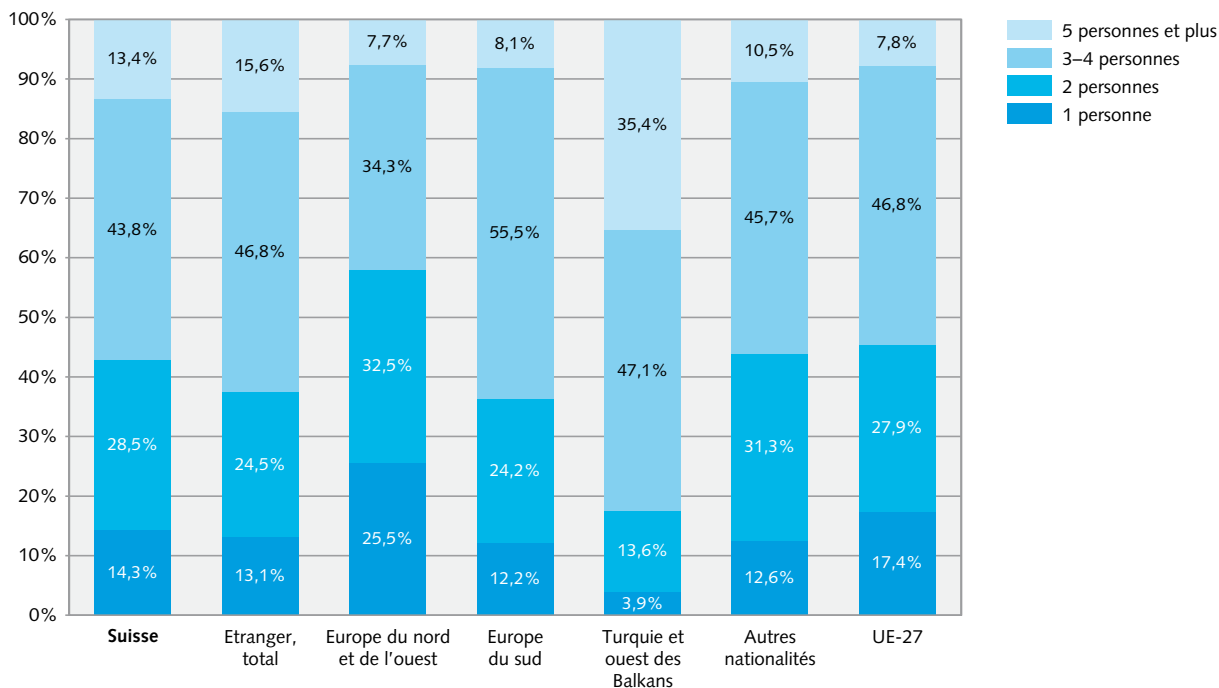


Source: OFS/ESPA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Répartition par nationalité des personnes vivant dans un ménage privé selon la taille du ménage, au 2<sup>e</sup> trimestre 2007

G 3.2.2



Source: OFS/ESPA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### 3.3 Santé

**Les coûts moyens d'hospitalisation sont à peu près les mêmes pour les patients suisses que pour ceux de nationalité étrangère. En revanche, Suisses et étrangers présentent des taux d'hospitalisation très variables selon la pathologie.**

En 2006, 197 cas pour 1000 personnes de la population résidante suisse (soit 1,17 million de cas) et 169 cas pour 1000 personnes de nationalité étrangère résidant en Suisse (262'000 cas) ont été traités dans un hôpital en Suisse.

Jusqu'à l'âge de 44 ans et à partir de 85 ans, les personnes de nationalité étrangère sont plus souvent hospitalisées que celles de nationalité suisse. L'inverse vaut pour les classes d'âges entre 45 et 84 ans. Les coûts occasionnés par les traitements hospitaliers en soins aigus se sont élevés à près de 9 milliards de francs en 2006. Le coût moyen d'un séjour hospitalier était de 7467 CHF pour les personnes de nationalité étrangère et d'à peu près autant pour celles de nationalité suisse (7386 CHF).

La fréquence des hospitalisations des Suisses et des étrangers varie considérablement pour certains problèmes de santé. On observe aussi des différences entre les sexes.

Proportionnellement, les femmes étrangères sont plus fréquemment hospitalisées pour cause d'obésité que les Suissesses (9,8 cas pour 1000 femmes étrangères, contre 7,4 cas chez les Suissesses; graphique G3.3.1), alors que c'est le contraire chez les hommes (6,5 cas pour 1000 hommes étrangers, contre 6,7 cas chez les Suisses; graphique G3.3.2). Les cas d'hospitalisation pour cause d'obésité concernent aussi plus souvent des personnes de nationalité étrangère de moins de 25 ans que les Suisses du même âge. Les hospitalisations pour troubles alimentaires (anorexie, boulimie) touchent majoritairement des personnes suisses, alors que celles pour cause de diabète de type 2 concernent plus souvent des personnes de nationalité étrangère.

Les différences entre les taux d'hospitalisation des Suisses et des étrangers sont minimales pour les deux sexes pour ce qui est des cardiopathies ischémiques.

Par contre, les Suisses meurent plus souvent de ces dernières que les étrangers (cf. statistique des causes de décès).

Les hommes étrangers sont plus fréquemment hospitalisés pour des maladies pulmonaires obstructives chroniques que les hommes de nationalité suisses (6,3 cas pour 1000 personnes, contre 5,3 cas chez les Suisses). On retrouve le même schéma pour le cancer des poumons (2,2 cas pour 1000 personnes, contre 1,8 chez les Suisses). Ces deux phénomènes pourraient s'expliquer par le fait que les hommes étrangers fument davantage et qu'ils sont en général plus largement exposés, dans leur activité professionnelle, au froid et à l'inhalation de poussières. Ces maladies sont moins répandues chez les femmes. Elles affectent plus les Suissesses que les étrangères.

Le taux d'hospitalisation pour cause de dépression est plus élevé dans la population étrangère que dans la population suisse. De grandes différences sont observées surtout au sein de la population active.

Les étrangers sont aussi plus fréquemment touchés par le cancer de l'estomac. Un gradient nord-sud a été mis en évidence pour cette maladie. Les Suisses sont plus souvent hospitalisés en raison d'un cancer de la peau ou d'un cancer du sein. Jusqu'à l'âge de 25 ans, les personnes de nationalité étrangère sont plus souvent hospitalisées pour cause de leucémie que les Suisses, alors que la tendance s'inverse à partir de 25 ans. Il en va de même pour les tumeurs malignes, à la différence près que le taux d'hospitalisation de la population étrangère augmente à nouveau à partir de 85 ans.

Les personnes de nationalité étrangère sont plus souvent hospitalisées pour des maladies infectieuses que les Suisses. La part des personnes de nationalité étrangère est plus élevée en particulier pour la tuberculose et l'infection par VIH.

#### Définition:

Les taux d'hospitalisation présentés dans ce rapport ont été standardisés en fonction de l'âge (méthode directe, population européenne standard).

Les coûts ont été évalués à l'aide des poids relatifs de coût selon AP-DRG.

#### Base:

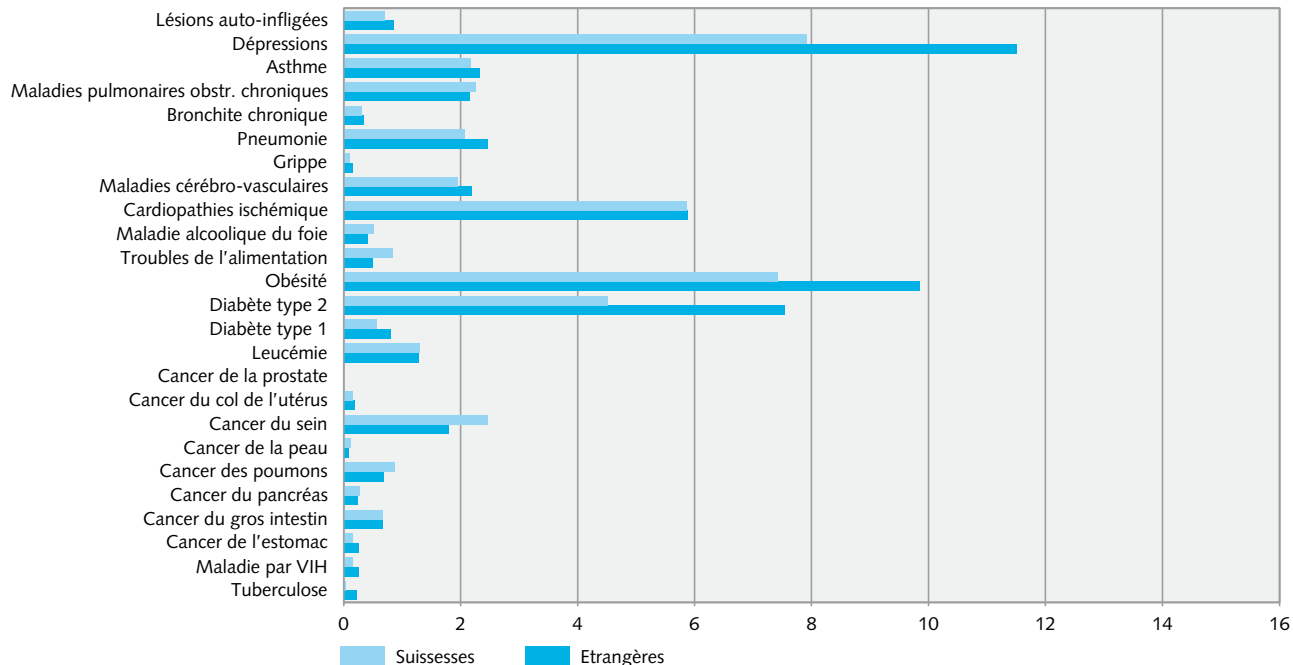
Population résidante permanente

#### Source:

Statistique médicale des hôpitaux (tous les diagnostics)

**Taux d'hospitalisation standardisé par âge selon la nationalité:  
Femmes, 2006**

G 3.3.1

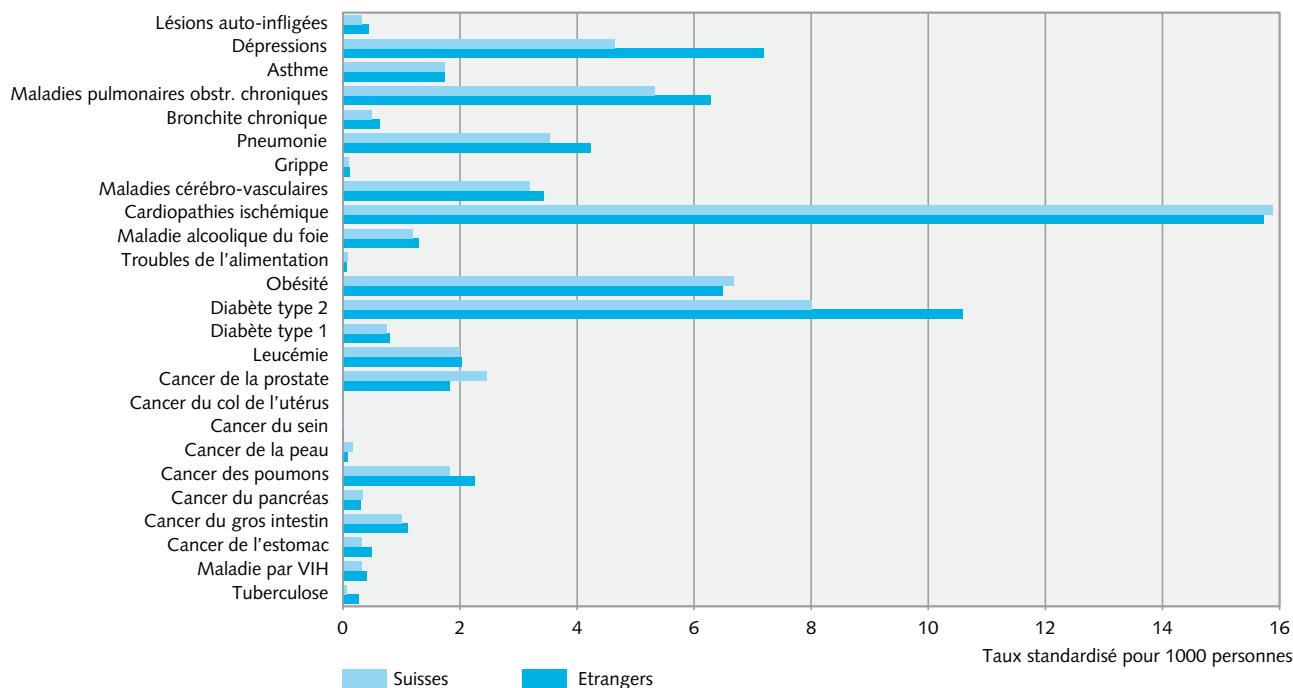


Source: OFS/Statistique médicale des hôpitaux

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Taux d'hospitalisation standardisé par âge selon la nationalité:  
Hommes, 2006**

G 3.3.2



Source: OFS/Statistique médicale des hôpitaux

© Office fédéral de la statistique (OFS)



# Annexe





# Bibliographie

- Conseil de l'Europe (2003), *Evolution démographique récente en Europe 2003*, Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- Dictionnaire historique de la Suisse*: [www.dhs.ch/](http://www.dhs.ch/)
- Eurostat (2002), *Statistiques sociales européennes – Migration. Edition 2002*, Office statistique des communautés européennes, Luxembourg.
- Eurostat (2003), *Statistiques sociales européennes – Résultats de l'enquête sur les forces du travail – Résultats 2002*, Office statistique des communautés européennes, Luxembourg.
- Eurostat (2004), *Statistiques de population. Edition 2004*, Office statistique des communautés européennes, Luxembourg.
- Haug, W. (1995), *La Suisse: Terre d'immigration, société multiculturelle – Eléments pour une politique de migration*, OFS, Berne.
- Haug, W. (2002), «La Suisse et l'Europe, terres d'immigration: expériences et perspectives futures», *Demos*, 4/2002, OFS, Neuchâtel.
- Lischer, R. (1997), *Intégration: une histoire d'échecs? – Les enfants et les adolescents étrangers face au système suisse de formation*, OFS, Berne.
- Nations Unies (2003), *Trends in Total Migrant Stock; The 2003 Revision*, New York.
- Nations Unies (2007), *World population prospects; The 2006 Revision*, New York.
- Office fédéral de la statistique (1998), *Comptes globaux du marché du travail, Bases méthodologiques et résultats, 1991–1996*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (1998), *Les migrations et la population étrangère en Suisse 1997*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (1999), *Les indicateurs de l'enseignement en Suisse*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (1999), *La population étrangère en Suisse 1998*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2000), *La population étrangère en Suisse – Edition 2000*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2001), *La population étrangère en Suisse – Edition 2001*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2002), *La population étrangère en Suisse – Edition 2002*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2003), *La population étrangère en Suisse – Edition 2003*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2003), *Recensement fédéral de la population 2000. Structure de la population, langue principale et religion*. Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2003), *Les working poor en Suisse. Ampleur du phénomène et groupes à risque d'après l'Enquête suisse sur la population active 2002 (ESPA)*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2004), *La population étrangère en Suisse – Edition 2004*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2005), *La population étrangère en Suisse – Edition 2005*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2006), *La population étrangère en Suisse – Edition 2006*, Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2004), *Recensement fédéral de la population 2000. Migration et intégration. Populations étrangères en Suisse*. Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2005), *Recensement fédéral de la population 2000. L'intégration des populations issues de l'immigration en Suisse: personnes naturalisées et deuxième génération*. Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2005), *Recensement fédéral de la population 2000. Familles et migration. Le rôle de la famille sur les flux migratoires*. Neuchâtel.

Office fédéral de la statistique (2005), *Recensement fédéral de la population 2000. Migrants et marché du travail. Compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse*. Neuchâtel.

Organisation internationale pour les migrations, OIM (2003), *World Migration 2003 – Managing Migration. Challenges and Responses for People on the Move*, Genève.

Piguet, E. & Wanner, P. (2000), *Les naturalisations en Suisse. Différences entre nationalités, cantons et communes, 1981–1998*, OFS, Neuchâtel.

Rausa-de Luca F. (2004), «La population issue de la migration. Résultats du module «mobilité et migration» de l'ESPA 2003», *Démos*, 4/2004, Neuchâtel.

Ritzmann-Blickenstorfer, H. (1996), *Statistique historique de la Suisse*, Chronos, Zurich.

Streuli, E., Bauer, T. (2001), *Les working poor en Suisse. Etude de la problématique, de l'ampleur du phénomène et de ses causes*, OFS, Neuchâtel, info:social 5.

Streuli, E., Bauer, T. (2002), *Working Poor in der Schweiz. Konzepte, Ausmass und Problemlagen aufgrund der Daten der Schweizerischen Arbeitskräfteerhebung, Gesamtbericht*, OFS, Neuchâtel.

Wanner, P. (1997), «L'acquisition de la nationalité suisse. Données historiques et tendances actuelles», *Démos*, 2/97, OFS, Berne.

Wanner, P. (2001), *Immigration en Suisse. Situation et conséquences démographiques*, OFS, Neuchâtel.

Wicker, H.-R., Fibbi, R., Haug, W. (éd.) (2003), *Les migrations et la Suisse. Résultats du Programme national de recherche «Migrations et relations interculturelles»*, Zurich.

Zingg, W. (1998), «Le mariage et le divorce depuis 1987», *Démos*, 4/97, OFS, Berne.

# Choix de tableaux de chiffres-clés

Titre	Années	Page
Population résidante selon la nationalité et le sexe et proportion d'étrangers	1900–2007	65
Population résidante selon la nationalité, le sexe et le canton et proportions d'étrangers	2007	66
Bilan de la population résidante permanente étrangère	2001–2007	67
Personnes actives occupées selon le sexe et la nationalité, moyenne annuelle	1960–2007	68
Population résidante étrangère selon la nationalité par pays et l'âge	2007	69
Immigration et émigration de la population résidante permanente selon la nationalité par pays	2004–2007	70
Acquisition de la nationalité suisse selon la nationalité antérieure par pays	2002–2007	71
Personnes actives occupées selon l'âge, le statut d'activité, le taux d'occupation, le secteur économique, le sexe et la nationalité	2007	72
Personnes sans emploi et taux de sans-emploi selon la nationalité et le sexe	2000–2007	73
Bilan de la population active selon le sexe et la nationalité	2006	74

**Tableaux détaillés en format Excel** disponible sur:

[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

A consulter sous le *thème* «01-Population» Publications > La population étrangère en Suisse > **Informations**

## Population résidante selon la nationalité et le sexe et proportion d'étrangers, de 1900 à 2007

Année	Suisse			Etrangers			Etrangers (en %)		
	Total	Hommes	Femmes	Total <sup>1</sup>	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1900	2 932 019	1 427 140	1 504 879	383 424	199 885	183 539	11,6	12,3	10,9
1910	3 201 282	1 560 349	1 640 933	552 011	285 180	266 831	14,7	15,5	14,0
1920	3 477 935	1 694 405	1 783 530	402 385	176 718	225 667	10,4	9,4	11,2
1930	3 710 878	1 801 779	1 909 099	355 522	156 570	198 952	8,7	8,0	9,4
1941	4 042 149	1 963 738	2 078 411	223 554	96 661	126 893	5,2	4,7	5,8
1950	4 429 546	2 155 268	2 274 278	285 446	116 757	168 689	6,1	5,1	6,9
1960	4 844 322	2 332 772	2 511 550	584 739	330 660	254 079	10,8	12,4	9,2
1970	5 189 707	2 486 371	2 703 336	1 080 076	602 955	477 121	17,2	19,5	15,0
1980	5 420 986	2 584 902	2 836 084	944 974	529 910	415 064	14,8	17,0	12,8
1990	5 628 255	2 665 344	2 962 911	1 245 432	724 868	520 564	18,1	21,4	14,9
1995	5 698 764	2 710 614	2 988 150	1 467 574	804 535	662 974	20,5	22,9	18,2
1996	5 711 852	2 720 297	2 991 555	1 477 646	806 096	671 550	20,6	22,9	18,3
1997	5 721 307	2 728 051	2 993 256	1 483 355	805 197	678 158	20,6	22,8	18,5
1998	5 739 892	2 739 097	3 000 795	1 500 736	813 555	687 181	20,7	22,9	18,6
1999	5 757 814	2 751 463	3 006 351	1 539 171	829 841	709 330	21,1	23,2	19,1
2000	5 779 685	2 762 579	3 017 106	1 528 558	820 401	708 157	20,9	22,9	19,0
2001	5 808 100	2 776 361	3 031 739	1 547 958	830 006	717 952	21,0	23,0	19,1
2002	5 836 887	2 792 944	3 043 943	1 591 133	853 679	737 454	21,4	23,4	19,5
2003	5 863 241	2 808 585	3 054 656	1 623 586	870 449	753 137	21,7	23,7	19,8
2004	5 890 439	2 823 943	3 066 496	1 639 125	875 200	763 925	21,8	23,7	19,9
2005	5 917 216	2 839 046	3 078 170	1 655 264	883 370	771 893	21,9	23,7	20,0
2006	5 954 212	2 858 749	3 095 463	1 673 884	895 187	778 697	21,9	23,8	20,1
2007	5 991 401	2 878 346	3 113 055	1 703 774	912 037	791 737	22,1	24,1	20,3

<sup>1</sup> Y compris les personnes dont on ne connaît ni l'âge ni le sexe.

Source: 1900–1990 RFP. A partir de 1995 ESPOP, PETRA  
Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch  
Encyclopédie statistique de la Suisse: no. su-f-1.1.1.2

© OFS – La population étrangère en Suisse

**Population résidente selon la nationalité, le sexe, le canton et proportion d'étrangers, en 2007**

Cantons	Suisse			Etrangers			Etrangers (en %)		
	Total	Hommes	Femmes	Total <sup>1</sup>	Hommes <sup>1</sup>	Femmes <sup>1</sup>	Total	Hommes	Femmes
<b>Suisse<sup>1</sup></b>	<b>5 991 401</b>	<b>2 878 346</b>	<b>3 113 055</b>	<b>1 703 774</b>	<b>912 037</b>	<b>791 737</b>	<b>22,1</b>	<b>24,1</b>	<b>20,3</b>
Zurich	1 007 725	483 389	524 336	319 994	172 744	147 250	24,1	26,3	21,9
Berne	843 052	405 256	437 796	130 745	70 205	60 540	13,4	14,8	12,1
Lucerne	306 207	148 810	157 397	61 194	32 996	28 198	16,7	18,1	15,2
Uri	31 943	15 985	15 958	3 452	2 006	1 446	9,8	11,2	8,3
Schwytz	116 762	58 606	58 156	25 835	13 972	11 863	18,1	19,3	16,9
Obwalden	29 954	14 902	15 052	4 455	2 389	2 066	12,9	13,8	12,1
Nidwalden	36 241	18 275	17 966	4 400	2 466	1 934	10,8	11,9	9,7
Glaris	30 923	15 062	15 861	7 823	4 289	3 534	20,2	22,2	18,2
Zoug	85 144	41 793	43 351	25 781	14 472	11 309	23,2	25,7	20,7
Fribourg	219 403	107 323	112 080	46 510	25 000	21 510	17,5	18,9	16,1
Soleure	203 342	98 750	104 592	49 297	26 258	23 039	19,5	21,0	18,1
Bâle-Ville	129 121	58 414	70 707	58 809	31 130	27 679	31,3	34,8	28,1
Bâle-Campagne	220 426	105 953	114 473	51 158	27 113	24 045	18,8	20,4	17,4
Schaffhouse	58 204	27 814	30 390	17 294	9 301	7 993	22,9	25,1	20,8
Appenzell Rh.-Ext.	45 695	22 520	23 175	7 301	4 007	3 294	13,8	15,1	12,4
Appenzell Rh.-Int.	13 961	7 096	6 865	1 603	897	706	10,3	11,2	9,3
Saint-Gall	368 476	178 466	190 010	101 764	54 935	46 829	21,6	23,5	19,8
Grisons	160 754	78 103	82 651	36 550	20 483	16 067	18,5	20,8	16,3
Argovie	463 155	226 473	236 682	123 864	67 138	56 726	21,1	22,9	19,3
Thurgovie	190 926	93 139	97 787	49 755	27 095	22 660	20,7	22,5	18,8
Tessin	245 786	113 454	132 332	85 957	46 096	39 861	25,9	28,9	23,1
Vaud	476 968	224 052	252 916	204 128	107 510	96 618	30,0	32,4	27,6
Valais	241 519	117 222	124 297	63 987	34 268	29 719	20,9	22,6	19,3
Neuchâtel	130 128	61 098	69 030	41 534	22 300	19 234	24,2	26,7	21,8
Genève	274 226	126 588	147 638	171 224	87 785	83 439	38,4	40,9	36,1
Jura	61 360	29 803	31 557	8 697	4 715	3 982	12,4	13,7	11,2

<sup>1</sup> Pour les étrangers, les totaux comprennent également les personnes dont on ne connaît pas le canton de résidence.

Source: ESPOP, PETRA

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch  
Encyclopédie statistique de la Suisse: no. su-f-1.2.1.1.10

© OFS – La population étrangère en Suisse

**Bilan de la population résidente permanente étrangère, de 2001 à 2007**

Composantes de l'évolution de la population	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 412 937</b>	<b>1 447 553</b>	<b>1 476 966</b>	<b>1 500 907</b>	<b>1 524 663</b>	<b>1 541 912</b>	<b>1 554 527</b>
Naissances vivantes	18 544	19 158	19 417	19 402	19 181	18 881	18 676
Décès	4 263	4 250	4 492	4 401	4 441	4 550	4 624
Accroissement naturel	14 281	14 908	14 925	15 001	14 740	14 331	14 052
Immigration <sup>1</sup>	99 746	105 014	98 812	100 834	99 091	107 177	143 855
Emigration	56 477	53 517	51 046	52 950	54 435	57 739	60 688
Solde migratoire international <sup>1</sup>	43 269	51 497	47 766	47 884	44 656	49 438	83 167
Acquisitions de la nationalité suisse	- 27 583	- 36 515	- 35 424	- 35 685	- 38 437	- 46 711	- 43 889
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>1 447 553</b>	<b>1 476 966</b>	<b>1 500 907</b>	<b>1 524 663</b>	<b>1 541 912</b>	<b>1 554 527</b>	<b>1 602 093</b>
Variation <sup>2</sup>	34 616	29 413	23 941	23 756	17 249	12 615	47 566
Variation en %	2,4	2,0	1,6	1,6	1,1	0,8	3,1

<sup>1</sup> Y compris les changements de statut et les sorties du processus d'asile.

<sup>2</sup> Y compris les divergences statistiques.

Source: PETRA, ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

Encyclopédie statistique de la Suisse: no. su-f-1.2.2.1.12

© OFS – La population étrangère en Suisse

**Personnes actives occupées selon le sexe et la nationalité, moyenne annuelle (en milliers), de 1960 à 2007<sup>1</sup>**

Concept intérieur <sup>2</sup>	Total			Suisse			Etrangers		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1960	2 717	1 790	927	2 272	1 513	759	445	277	169
1961	2 844	1 880	965	2 298	1 527	771	547	353	194
1962	2 954	1 959	995	2 312	1 538	774	641	421	221
1963	2 999	1 990	1 009	2 301	1 526	776	698	465	233
1964	3 046	2 027	1 019	2 314	1 537	777	732	490	242
1965	3 025	2 017	1 008	2 312	1 537	775	714	480	233
1966	3 014	2 006	1 008	2 312	1 535	777	702	471	231
1967	3 030	2 019	1 011	2 316	1 543	773	714	476	238
1968	3 048	2 031	1 018	2 316	1 547	769	732	484	248
1969	3 098	2 059	1 039	2 336	1 557	779	763	502	261
1970	3 143	2 075	1 067	2 356	1 554	802	787	521	265
1971	3 199	2 112	1 086	2 390	1 572	818	809	541	268
1972	3 243	2 141	1 102	2 413	1 581	832	830	560	270
1973	3 277	2 152	1 125	2 441	1 587	855	835	565	270
1974	3 273	2 143	1 131	2 464	1 603	861	810	540	270
1975	3 108	2 026	1 082	2 387	1 558	829	721	468	253
1976	3 019	1 964	1 055	2 379	1 546	833	639	418	222
1977	3 032	1 962	1 070	2 414	1 555	859	618	407	211
1978	3 062	1 974	1 089	2 439	1 560	879	623	414	209
1979	3 095	1 985	1 110	2 462	1 561	901	633	424	209
1980	3 166	2 021	1 145	2 512	1 581	930	654	440	215
1981	3 240	2 053	1 187	2 554	1 592	962	686	461	225
1982	3 256	2 058	1 198	2 557	1 588	968	700	470	230
1983	3 257	2 056	1 200	2 572	1 596	976	684	460	224
1984	3 288	2 073	1 216	2 597	1 606	991	691	466	225
1985	3 354	2 115	1 239	2 648	1 638	1 010	706	477	229
1986	3 430	2 157	1 273	2 690	1 660	1 030	740	497	243
1987	3 515	2 194	1 321	2 732	1 669	1 063	783	526	258
1988	3 607	2 234	1 373	2 780	1 682	1 098	827	552	275
1989	3 704	2 276	1 427	2 822	1 688	1 133	882	588	294
1990	3 821	2 327	1 494	2 863	1 693	1 171	957	634	323
1991	4 075	2 389	1 686	3 032	1 707	1 326	1 043	682	361
1992	4 016	2 337	1 678	2 991	1 674	1 316	1 025	663	362
1993	3 983	2 310	1 673	2 993	1 670	1 323	989	640	349
1994	3 955	2 286	1 669	2 980	1 657	1 323	975	629	346
1995	3 952	2 282	1 670	2 966	1 655	1 311	986	628	358
1996	3 950	2 263	1 687	2 983	1 659	1 324	967	603	363
1997	3 951	2 242	1 710	3 005	1 663	1 342	947	579	368
1998	4 006	2 263	1 744	3 045	1 675	1 369	962	587	374
1999	4 038	2 280	1 759	3 087	1 690	1 397	951	589	362
2000	4 080	2 301	1 779	3 100	1 688	1 412	980	613	367
2001	4 146	2 328	1 818	3 107	1 686	1 421	1 039	642	397
2002	4 171	2 321	1 850	3 131	1 686	1 445	1 040	635	405
2003	4 156	2 307	1 848	3 119	1 673	1 447	1 036	635	401
2004	4 169	2 315	1 854	3 122	1 674	1 448	1 047	642	405
2005	4 201	2 331	1 870	3 136	1 678	1 458	1 065	653	413
2006	4 304	2 385	1 919	3 198	1 706	1 492	1 106	679	427
2007 <sup>3</sup>	4 412	2 450	1 962	3 257	1 740	1 517	1 156	711	445

<sup>1</sup> A partir de 1991, sont considérées comme personnes actives occupées, toutes les personnes exerçant une activité professionnelle d'au moins une heure par semaine (définition recommandée par le Bureau international du travail).

Pour les années antérieures, la durée minimale de travail était de six heures par semaine.

<sup>2</sup> Population résidente permanente, frontaliers et titulaires d'autorisation de séjour de courte durée.

<sup>3</sup> Valeurs provisoires.

Source: SPAO

Renseignements: Valérie Lässig et Sandra Siegenthaler, 032/ 713 64 00, info.arbeit@bfs.admin.ch

Encyclopédie statistique de la Suisse: no. je-f-03.02.01.08

© OFS – La population étrangère en Suisse

## Population résidante étrangère selon la nationalité par pays et l'âge, en 2007

Nationalité	Etat au 31 décembre 2007						
	Total <sup>1</sup>	0-14 ans	15-19 ans	20-39 ans	40-64 ans	65-79 ans	80 ans et +
<b>Tous les pays</b>	<b>1 703 774</b>	<b>286 367</b>	<b>89 603</b>	<b>659 512</b>	<b>546 770</b>	<b>103 292</b>	<b>18 230</b>
Europe	1 454 077	238 003	75 013	539 270	485 269	99 367	17 155
Afrique	66 599	13 984	3 946	33 787	14 131	660	91
Amérique	69 010	10 102	4 605	33 021	19 328	1 456	498
Amérique du Nord	24 270	4 299	1 647	8 538	8 516	904	366
Amérique latine	44 740	5 803	2 958	24 483	10 812	552	132
Asie	109 113	23 393	5 789	51 218	26 567	1 708	438
Océanie	3 777	612	177	1 574	1 301	89	24
Apatrides/Inconnue	1 198	273	73	642	174	12	24
UE-27/AELE	1 024 542	135 359	39 746	380 892	361 640	90 561	16 344
Etats tiers (pays non membres de l'UE-27/AELE)	679 232	151 008	49 857	278 620	185 130	12 731	1 886
UE-17	984 101	131 577	38 349	356 801	352 274	89 194	15 906
UE-8	29 786	2 710	929	18 083	6 862	955	247
UE-2 (dès 2007)	6 943	672	310	4 530	1 219	124	88
AELE	3 712	400	158	1 478	1 285	288	103
Autres pays de l'Europe (non UE-27/AELE)	429 535	102 644	35 267	158 378	123 629	8 806	811
Pays hors Europe (sans apatride/inconnue)	248 499	48 091	14 517	119 600	61 327	3 913	1 051
Belgique	10 312	1 551	424	3 457	3 874	755	251
Bulgarie	2 509	263	136	1 498	551	41	20
République tchèque	4 870	418	154	2 656	1 347	218	77
Danemark	4 084	688	108	1 413	1 493	295	87
Allemagne	224 324	22 175	5 157	97 625	77 418	19 033	2 916
Estonie	304	36	19	203	44	1	1
Irlande	2 470	420	68	1 032	859	79	12
Grèce	6 239	514	184	2 264	2 267	867	143
Espagne	66 519	7 943	3 047	22 217	27 289	5 158	865
France	83 129	11 073	3 007	33 452	27 563	6 074	1 960
Italie	295 507	33 541	12 071	84 674	112 308	45 388	7 525
Chypre	141	14	3	78	36	7	3
Lettonie	970	124	89	651	103	3	0
Lituanie	681	94	28	459	94	4	2
Luxembourg	1 133	98	51	553	340	74	17
Hongrie	5 041	504	121	2 723	1 272	335	86
Malte	124	15	7	61	31	10	0
Pays-Bas	18 092	2 722	595	5 105	7 361	1 845	464
Autriche	36 155	3 008	792	11 599	13 908	6 054	794
Pologne	10 259	873	291	6 818	2 099	138	40
Portugal	193 299	40 879	11 138	79 363	60 851	937	131
Roumanie	4 434	409	174	3 032	668	83	68
Slovénie	2 439	258	79	804	1 070	202	26
Slovaquie	5 222	403	148	3 769	833	54	15
Finlande	3 055	439	101	1 238	1 117	138	22
Suède	7 311	1 143	284	2 789	2 405	520	170
Royaume-Uni	32 207	5 354	1 312	9 881	13 154	1 960	546
Islande	160	24	8	80	45	3	0
Liechtenstein	1 694	113	61	713	584	166	57
Norvège	1 858	263	89	685	656	119	46
Serbie-et-Monténégro <sup>2</sup>	196 078	52 200	17 250	69 945	52 666	3 716	301
Croatie	38 114	7 529	2 760	11 642	15 127	971	85
Bosnie et Herzégovine	41 654	9 141	2 932	13 781	14 577	1 137	86
Macédoine	60 509	15 005	5 601	22 301	16 921	611	70
Turquie	75 382	16 218	5 309	30 337	21 211	2 090	217

<sup>1</sup> Y compris les personnes dont on ne connaît pas l'âge.

<sup>2</sup> La répartition des nouveaux états ne peut pas encore être effectuée.

Source: PETRA

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

Encyclopédie statistique de la Suisse: no. su-f-1.3.1.1.14

© OFS – La population étrangère en Suisse



## Immigration et émigration de la population résidente permanente selon la nationalité par pays, de 2004 à 2007

Nationalité	Immigration <sup>1</sup>				Emigration			
	2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007
<b>Total</b>	<b>120 188</b>	<b>118 270</b>	<b>127 586</b>	<b>165 634</b>	<b>79 726</b>	<b>82 090</b>	<b>88 218</b>	<b>90 175</b>
<b>Suisses</b>	<b>19 354</b>	<b>19 179</b>	<b>20 409</b>	<b>21 779</b>	<b>26 776</b>	<b>27 655</b>	<b>30 479</b>	<b>29 487</b>
<b>Etrangers<sup>1</sup></b>	<b>100 834</b>	<b>99 091</b>	<b>107 177</b>	<b>143 855</b>	<b>52 950</b>	<b>54 435</b>	<b>57 739</b>	<b>60 688</b>
Europe	73 209	72 599	79 511	112 514	38 275	40 036	42 773	45 761
Afrique	5 800	5 352	6 176	6 877	1 960	2 011	2 103	2 088
Amérique	9 582	9 799	10 162	11 077	5 689	5 468	6 089	5 668
Amérique du Nord	3 935	4 235	4 566	5 008	3 475	3 263	3 644	3 234
Amérique latine	5 647	5 564	5 596	6 069	2 214	2 205	2 445	2 434
Asie	11 569	10 665	10 612	12 536	6 473	6 284	6 225	6 640
Océanie	637	651	693	819	548	626	540	523
Apatrides/Inconnue	37	25	23	32	5	10	9	8
UE-27/AELE	59 566	60 345	67 377	99 489	34 290	35 667	38 246	41 338
Etats tiers (pays non membres de l'UE-27/AELE)	41 268	38 746	39 800	44 366	18 660	18 768	19 493	19 350
UE-17	55 844	56 576	62 811	93 050	32 313	33 583	36 233	39 004
UE-8	2 259	2 378	3 192	4 958	1 171	1 299	1 218	1 458
UE-2 (dès 2007)	1 029	973	977	1 046	495	434	448	524
AELE	434	418	397	435	311	351	347	352
Autres pays de l'Europe (non UE-27/AELE)	13 643	12 254	12 134	13 025	3 985	4 369	4 527	4 423
Pays hors Europe (sans apatride/inconnue)	27 588	26 467	27 643	31 309	14 670	14 389	14 957	14 919
Belgique	858	838	851	1 141	603	540	620	577
Bulgarie	364	368	369	336	194	199	178	180
République tchèque	344	391	388	601	216	218	211	231
Danemark	375	455	456	572	395	304	378	358
Allemagne	18 221	20 460	24 899	40 941	6 711	7 550	8 891	10 346
Estonie	49	42	37	77	18	38	20	30
Irlande	300	294	303	413	210	201	234	201
Grèce	351	352	438	614	255	262	295	313
Espagne	1 752	1 639	1 669	2 139	3 927	3 927	3 834	4 343
France	6 936	7 114	7 867	11 603	4 297	4 400	4 362	4 755
Italie	5 859	5 622	5 689	8 540	6 012	6 078	6 161	6 327
Chypre	21	37	16	37	17	17	23	21
Lettonie	124	111	137	210	51	59	51	53
Lituanie	99	83	111	130	47	46	25	46
Luxembourg	110	104	116	129	71	82	85	95
Hongrie	391	359	485	751	241	275	218	228
Malte	14	11	21	27	7	12	12	13
Pays-Bas	1 137	1 276	1 275	1 866	739	778	794	861
Autriche	2 273	1 957	2 031	2 859	1 279	1 362	1 716	1 429
Pologne	698	861	1 317	2 071	318	321	396	541
Portugal	13 539	12 138	12 441	15 351	4 565	4 958	5 638	5 996
Roumanie	665	605	608	710	301	235	270	344
Slovénie	77	81	81	147	84	115	125	125
Slovaquie	477	450	636	971	196	227	172	204
Finlande	302	335	340	474	317	279	250	337
Suède	727	755	830	1 127	578	527	579	649
Royaume-Uni	3 069	3 189	3 569	5 217	2 330	2 306	2 361	2 383
Islande	50	33	35	32	14	45	51	22
Liechtenstein	143	146	134	136	101	101	100	94
Norvège	241	239	228	267	196	205	196	236
Serbie-et-Monténégro <sup>2</sup>	5 645	4 894	4 789	5 382	1 200	1 349	1 263	1 232
Croatie	622	551	550	570	530	573	625	608
Bosnie et Herzégovine	1176	1024	1006	933	227	273	277	261
Macédoine	1386	1252	1160	1240	259	357	345	345
Turquie	2467	2227	2111	2089	863	840	1031	958

<sup>1</sup> Y compris les changements de statut et les sorties du processus d'asile.

<sup>2</sup> La répartition des nouveaux états ne peut pas encore être effectuée.

Source: PETRA, ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

Encyclopédie statistique de la Suisse: no. su-f-1.3.2.1.11

© OFS – La population étrangère en Suisse

## Acquisition de la nationalité suisse selon la nationalité antérieure par pays, de 2002 à 2007

Nationalité	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Tous les pays</b>	<b>36 515</b>	<b>35 424</b>	<b>35 685</b>	<b>38 437</b>	<b>46 711</b>	<b>43 889</b>
Europe	28 102	27 558	27 728	30 109	36 087	33 771
Afrique	2 163	1 954	1 848	2 064	2 619	2 883
Amérique	2 166	2 116	1 959	1 814	2 266	2 372
Amérique du Nord	376	367	333	336	407	451
Amérique latine	1 790	1 749	1 626	1 478	1 859	1 921
Asie	4 033	3 717	4 065	4 382	5 666	4 787
Océanie	35	67	73	59	62	61
Apatrides/Inconnue	16	12	12	9	11	15
UE-27/AELE	12 605	10 898	9 842	10 043	12 597	12 683
Etats tiers (pays non membres de l'UE-27/AELE)	23 910	24 526	25 843	28 394	34 114	31 206
UE-17	11 589	10 032	9 083	9 314	11 668	11 816
UE-8	660	549	503	468	607	569
UE-2 (dès 2007)	318	280	224	233	296	259
AELE	38	37	32	28	26	39
Autres pays de l'Europe (non UE-27/AELE)	15 497	16 660	17 886	20 066	23 490	21 088
Pays hors Europe (sans apatride/inconnue)	8 397	7 854	7 945	8 319	10 613	10 103
Belgique	118	91	71	63	65	113
Bulgarie	102	94	94	88	133	111
République tchèque	104	68	63	78	115	89
Danemark	15	17	11	14	22	19
Allemagne	817	670	639	773	1 144	1 361
Estonie	3	0	4	1	5	3
Irlande	25	22	17	42	24	22
Grèce	197	148	86	113	106	111
Espagne	691	800	823	975	1 283	1 246
France	1 367	1 215	1 181	1 021	1 260	1 218
Italie	6 633	5 085	4 196	4 032	4 502	4 629
Chypre	2	1	3	2	0	3
Lettonie	8	17	14	10	19	20
Lituanie	8	11	9	13	14	15
Luxembourg	4	11	2	7	2	8
Hongrie	138	108	99	75	117	91
Malte	6	1	1	1	2	4
Pays-Bas	90	155	254	178	210	234
Autriche	227	194	150	167	174	166
Pologne	200	160	177	163	185	195
Portugal	920	1 165	1 199	1 505	2 383	2 201
Roumanie	216	186	130	145	163	148
Slovénie	94	80	64	40	64	51
Slovaquie	105	105	73	88	88	105
Finlande	16	12	56	48	62	47
Suède	111	139	105	86	106	116
Royaume-Uni	350	306	289	287	323	318
Islande	3	2	4	0	3	3
Liechtenstein	33	28	21	15	19	26
Norvège	2	7	7	13	4	10
Serbie-et-Monténégro <sup>1</sup>	5 803	6 332	7 854	9 503	11 762	10 441
Croatie	1 638	1 565	1 616	1 681	1 837	1 660
Bosnie et Herzégovine	1 865	2 268	2 371	2 790	3 149	3 016
Macédoine	1 639	1 802	1 981	2 171	2 596	2 210
Turquie	4 128	4 216	3 565	3 467	3 457	3 044

<sup>1</sup> Statistiquement, la répartition des nouveaux états ne peut pas encore être effectuée.

Source: PETRA

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

Encyclopédie statistique de la Suisse: no. su-f-1.3.3.1.12

© OFS – La population étrangère en Suisse

**Personnes actives occupées selon l'âge, le statut d'activité, le taux d'occupation, le secteur économique, le sexe et la nationalité (en milliers), au 2<sup>e</sup> trimestre 2007**

Concept intérieur <sup>1</sup>	Total			Suisse			Etrangers		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
<b>Total</b>	<b>4399</b>	<b>2447</b>	<b>1952</b>	<b>3241</b>	<b>1733</b>	<b>1508</b>	<b>1158</b>	<b>714</b>	<b>443</b>
<b>Age</b>									
15–24 ans	590	315	275	450	235	214	140	80	60
25–39 ans	1484	826	658	970	519	451	514	307	207
40–54 ans	1587	880	707	1194	628	567	392	252	141
55–64 ans	630	359	272	531	291	239	100	67	32
65+ ans	108	68	41	97	59	37	12	8	3
<b>Statut d'activité</b>									
Indépendants	411	248	163	367	220	148	44	28	16
Collaborateurs familiaux	97	38	59	89	35	54	7	3	4
Salariés	3891	2161	1729	2785	1478	1306	1106	683	423
<b>Taux d'occupation</b>									
Plein temps (90% +)	3010	2163	847	2116	1508	608	894	655	239
Temps partiel I (50%–89%)	747	166	581	597	130	466	151	36	115
Temps partiel II (< 50%)	642	118	524	529	94	434	113	24	89
<b>Secteur économique</b>									
Secteur primaire	161	108	52	145	96	49	16	12	4
Secteur secondaire	992	772	220	655	505	150	338	268	70
Secteur tertiaire	3031	1440	1592	2327	1070	1256	705	369	335

<sup>1</sup> Population résidente permanente, frontaliers et titulaires d'autorisation de séjour de courte durée.

Source: SPAO

Renseignements: Valérie Lässig et Sandra Siegenthaler, 032/ 713 64 00, info.arbeit@bfs.admin.ch  
Encyclopédie statistique de la Suisse: no. je-f-03.02.01.03

© OFS – La population étrangère en Suisse

**Personnes sans emploi et taux de sans-emploi selon la nationalité et le sexe, au 2<sup>e</sup> trimestre de 2000 à 2007**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Personnes sans emploi (en milliers)</b>								
Total	106	101	119	170	179	185	169	156
Suisses	58	60	70	91	98	103	91	89
Hommes	25	20	35	46	49	47	41	38
Femmes	34	40	35	46	49	56	50	51
Etrangers <sup>1</sup>	47	41	49	79	80	81	78	67
Hommes	26	18	27	40	40	41	37	30
Femmes	21	22	22	38	40	40	41	36
<b>Taux de sans-emploi (en %)</b>								
Total	2,7	2,5	2,9	4,1	4,3	4,4	4,0	3,6
Suisses	1,9	1,9	2,2	2,8	3,0	3,2	2,8	2,7
Hommes	1,4	1,2	2,1	2,6	2,8	2,7	2,3	2,1
Femmes	2,3	2,8	2,4	3,0	3,3	3,7	3,2	3,3
Etrangers <sup>1</sup>	5,7	4,7	5,6	8,8	8,9	8,9	8,4	7,1
Hommes	5,2	3,5	5,2	7,7	7,6	7,6	6,8	5,5
Femmes	6,6	6,4	6,2	10,5	10,8	10,8	10,6	9,4

<sup>1</sup> Résidents permanents (détenteurs d'une autorisation d'établissement, d'une autorisation de séjour, d'une autorisation de courte durée depuis 12 mois ou plus; fonctionnaires internationaux).

Source: ESPA

Renseignements: Valérie Lässig et Sandra Siegenthaler, 032/ 713 64 00, info.arbeit@bfs.admin.ch

Encyclopédie statistique de la Suisse: no. je-f-03.03.02.01, je-f-03.03.02.02

© OFS – La population étrangère en Suisse

**Bilan de la population active<sup>1</sup> selon le sexe et la nationalité (en milliers), en 2006**

	Total	Hommes	Femmes
<b>Total</b>			
Personnes actives au 1 <sup>er</sup> janvier	4 417	2 434	1 983
+ Entrées dans la vie active <sup>2</sup>	325	139	186
- Sorties de la vie active <sup>3</sup>	271	115	157
+ Immigrations d'actifs	136	88	48
- Emigrations d'actifs	92	58	34
= Personnes actives au 31 décembre	4 515	2 488	2 027
<b>Suisses</b>			
Personnes actives au 1 <sup>er</sup> janvier	3 261	1 737	1 525
+ Entrées dans la vie active <sup>2</sup>	257	113	145
- Sorties de la vie active <sup>3</sup>	218	93	124
+ Immigrations d'actifs	15	8	6
- Emigrations d'actifs	21	12	9
+ Naturalisations d'actifs	26	13	13
= Personnes actives au 31 décembre	3 321	1 765	1 556
<b>Etrangers</b>			
Personnes actives au 1 <sup>er</sup> janvier	1 156	697	459
+ Entrées dans la vie active <sup>2</sup>	65	25	40
- Sorties de la vie active <sup>3</sup>	52	20	31
+ Immigrations d'actifs	121	80	41
- Emigrations d'actifs	71	47	24
- Naturalisations d'actifs	25	13	13
= Personnes actives au 31 décembre	1 194	723	471

<sup>1</sup> Personnes actives occupées selon le concept intérieur et personnes sans emploi.

<sup>2</sup> Personnes qui, du statut «non actif» en début d'année, passent au statut «actif» en fin d'année.

<sup>3</sup> Personnes qui, du statut «actif» en début d'année, passent au statut «non actif» en fin d'année et personnes actives décédées.

Source: CMT

Renseignements: Valérie Lässig et Sandra Siegenthaler, 032/ 713 64 00, info.arbeit@bfs.admin.ch

Encyclopédie statistique de la Suisse: no. je-f-03.01.03.01

© OFS – La population étrangère en Suisse



# Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

## *Moyen de diffusion*

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide  
concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie  
(certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)

Banque de données (accessible en ligne)

## *Contact*

032 713 6011  
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

032 713 6060  
order@bfs.admin.ch

032 713 6086  
www.statweb.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse  
www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

## Population

Liste des publications récentes de l'OFS dans le domaine Population:

*La population de la Suisse 2007*. Neuchâtel 2008  
N° de commande: 349-0700

*Portrait démographique de la Suisse. Edition 2007*. Neuchâtel 2007  
N° de commande: 480-0700, ISBN: 978-3-303-01238-3

*Scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2005–2050*. Neuchâtel 2006  
N° de commande: 202-0500, ISBN: 3-303-01222-9

En 2007, la population résidante étrangère compte 1'703'800 personnes. Plus d'un cinquième des étrangers permanents sont nés en Suisse et appartiennent à la deuxième, voire à la troisième génération d'étrangers.

Les effets de la multiculturalité croissante de la population se reflètent aussi dans l'évolution des mariages et des naissances. Le nombre des naissances vivantes, dont un des parents au moins est étranger, correspond à plus de deux cinquièmes de toutes les naissances.

A la mi-2007, on compte 1,158 million d'étrangers actifs occupés en Suisse. A maints égards, la structure de la population active occupée étrangère se distingue de son équivalent suisse. Les travailleurs étrangers sont généralement plus jeunes, la part des femmes actives occupées étrangères est nettement plus petite et le travail à temps partiel est moins répandu.

**N° de commande**

276-0800

**Commandes**

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

**Prix**

13 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-01244-4